This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06182728 7

VOYAGE

CHEZ

LES BIRMANS DANS L'INDE,

ET UNE PARTIE

DE LA CHINE.

VOYAGE

CHEZ

LES BIRMANS DANS L'INDE,

ET UNE PARTIE

DE LA CHINE.

LIBRARY
OF
[illegible]
[illegible]
[illegible]

VOYAGE

CHEZ

LES BIRMANS DANS L'INDE,

ET UNE PARTIE

DE LA CHINE,

CONTENANT PRINCIPALEMENT L'USURPATION D'ALOMPRA, LES GUERRES CIVILES, LES HORREURS COMMISES AU SUJET DE SON ÉLÉVATION, LES COMBATS ET FAITS MÉMORABLES QU'IL EUT A SOUTENIR JUSQU'A SA MORT,

Par M. le Baron de B***.,

AUTEUR DES AMOURS SECRETS DE NAPOLÉON,
ET AUTRES OUVRAGES REMARQUABLES.

TOME II.

PARIS.
GERMAIN-MATHIOT, LIBRAIRE-EDITEUR,
RUE DE L'HIRONDELLE.

1835.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
654133 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1923 L

TESTAMENT

HISTORIQUE ET POLITIQUE

D'ALOMPRA,

EMPEREUR DES BIRMANS.

CHAPITRE PREMIER.

Faiblesse et remords passagers d'Alompra à l'approche de son usurpation. Chelobai l'en guérit. Paroles remarquables de ce dernier. Mépris d'Alompra pour les emblêmes adulateurs. Son couronnement. Discours de Césa-Bramec. Alompra lui répond. Scène entre Alompra et ses jeunes enfans. Portrait de Nabi-Rheausa, son épouse légitime.

Le voici donc enfin ce jour de gloire et de magnificence, acheté par tant de soins et d'intrigues, et surtout si vivement attendu ! Le soleil qui se lève sur Alompra sujet, ne se couchera pas sans le voir inscrit au catalogue des Maîtres du Monde.

Geuthner 30 Jan 1933 (T. 1-3)

Je n'avais pas reposé de la nuit ; toute démesurée qu'était mon audace, j'étais par intervalles effrayé de ma métamorphose. D'ignobles réminiscences me reportaient au berceau de mon enfance ; je me disais secrètement : *Qu'étais-je, proportionnellement à ce que je vais devenir ?* Avouerai-je enfin que les droits de l'héritier légitime venaient encore augmenter mon trouble et mes incertitudes ? que, dans ces momens, il ne fallait rien moins que les instances de mon ambition, et le tableau de ma gloire future pour me faire persévérer dans mes vastes desseins ?

J'étais dans ces étranges perplexités, lorsqu'un grand bruit qui se faisait dans la pièce voisine, m'apprit que chaque matin une foule adulatrice viendrait épier sur mon visage mes plus secrètes pensées, pour ensuite les faire servir à son intérêt personnel ou au détriment d'autrui.

Ce brouhaha de voix confuses, qui, dans toute autre occasion, m'aurait fatigué, me rendit alors un important service : l'idée seule que j'allais me présenter à mes vassaux, suffit pour écarter les souvenirs importuns qui m'assié-

geaient. Pouvait-il en être autrement ? Je fais ouvrir : soudain un ramas bigarré d'êtres plus ou moins serviles, s'avance gravement, en faisant la courbette, et me balbutie de politiques félicitations et de fades éloges. Bien que leurs discours ne fussent pas sincères, je n'étais pas moins orgueilleux d'avoir contraint les personnages à me les adresser. Des sujets d'une heure, et d'une soumission aussi bien prouvée, ne pouvaient qu'être fort bien accueillis ; aussi, tout le mondefut enchanté de mes manières et de mon langage. Je me roulais depuis une heure dans ce petit tourbillon d'esclaves satisfaits, lorsqu'un sandohgaan (1) vint me dire que le cortége n'attendait plus que mes ordres et ma présence pour se mettre en marche vers le palais du sénat (2). Je demandai une demi-heure pour me préparer ; ensuite nous passâmes, Chelobai et moi, dans une pièce séparée.

---

(1) Maître des cérémonies ; il faut prononcer *Sandogan*.

(2) Ce local, dans la langue du pays, se nomme *Lotou* ; mais, et pour l'intelligence du lecteur, j'ai préféré lui

A peine fûmes-nous seuls que, lui prenant la main avec vivacité, je lui dis : « Vous me connaissez, mon ami, jamais plus grand ambitieux n'a foulé le globe ; hé bien, croyez-vous qu'au moment de saisir un sceptre, j'éprouve une sorte d'inquiétude embarrassante, que je ne puis ni vaincre ni définir ? — Cette émotion, me répondit Chelobai, n'a rien qui vous déshonore ; on tient toujours à l'humanité par quelque chose ; et dans la brillante métamorphose qui va s'opérer en vous, un peu d'embarras n'aura rien de surprenant ; il dérivera de la grandeur des circonstances et ne sera que passager. Le seul moyen de n'être point étranger à votre rôle, c'est de vous croire issu du sang des rois ; dirigez sagement en ce sens tout ce que vous avez d'amour-propre, je dirai même de présomption : en pareil cas elle est quelque peu pardonnable ; reposez-vous complaisamment sur vos plus beaux faits d'armes, et sur l'enthousiasme de vos concitoyens.

---

substituer l'expression française ; j'en ai presque toujours agi de même dans le cours de cet ouvrage.

(Note du Traducteur.)

Voyez le trône comme votre siége habituel, et l'encens de vos sujets comme un nuage qui ne vous a point quitté depuis votre berceau : en agissant ainsi, vous parviendrez facilement à saisir la vérité des nombreux détails de votre rôle. »

Ces sages conseils me convinrent d'autant mieux, que j'avais intérieurement beaucoup de disposition à m'y conformer; un noble orgueil et de glorieux souvenirs relèvent tout-à-coup mon audace et mon courage; je me sens digne de mes destins, et plus que jamais satisfait de moi-même, je donne avec assurance le signal du départ.

Clairons, cymbales, et autres instrumens guerriers, annoncent enfin à la foule assemblée que je vais paraître. Richement, mais simplement vêtu, ayant, de droite et de gauche, mes deux fils couverts d'or et de pierreries, je m'avance au milieu d'une escorte dont le costume rivalise avec celui de mes jeunes héritiers. Soudain l'air retentit de bruyantes acclamations, et des millions de cris, vive l'invincible Alompra, notre auguste empereur, se firent entendre de toutes parts. Le sandohgaan

fit alors avancer vingt-cinq éléphans magnifiquement harnachés ; un d'entre eux, animal superbe, et dont le riche harnois eût assuré la prospérité de cinquante familles, vint humblement s'agenouiller devant moi. Ce mouvement fut à l'instant imité par les autres éléphans ; et je m'aperçus au silence respectueux de la multitude, que pour peu que je l'eusse désiré, elle se serait volontiers prosternée comme ces supides animaux.

J'avoue franchement que ce concours unanime de respects et d'obéissance, fit couler dans mon cœur le céleste nectar de l'ambition satisfaite. Si le prince légitime se laisse parfois surprendre à ces douces prérogatives de la grandeur, quel effet ne doivent-elles point faire sur un homme sorti du vulgaire de la société ? Mon cœur se gonflait insensiblement ; ma tête se meublait de pensées gigantesques ; ma raison enfin s'égarait sous le poids de mes orgueilleuses sensations, lorsque de nouvelles acclamations vinrent à peu près compléter mon délire. C'en était fait de moi ; j'allais me livrer à des folies, lorsque Chelobai, qui me surveillait comme un tendre père son

jeune enfant, se rapprocha de moi et me glissa doucement ces mots dans l'oreille : « Alompra, soyez de marbre à ces vaines clameurs. *Si dans huit jours un bourreau vous enfermait dans un sac d'écarlate attaché à deux jarres* (1), *et vous enfonçait ainsi vivant dans les flots de l'Irraouaddy* (2), *cette populace applaudirait peut-être davantage.* »

Quelle phrase ! elle réunit tout, et l'énergie de l'expression et la force de la vérité ; l'effet qu'elle fit sur moi fut aussi prompt que salutaire ; le délire de l'orgueil et de la gloire ne fit plus bouillonner mon sang ; ma raison reprit son empire, et je me trouvai bientôt en état de jouir tranquillement de tous les objets qui m'environnaient.

---

(1) Les Birmans ne versent jamais le sang de leurs princes ; s'il arrive qu'ils en condamnent un à la mort, ils l'enferment dans un sac d'écarlate richement orné et attaché à deux grands jarres ; ils plongent ensuite le tout dans la rivière ; les jarres en se remplissant entraînent le sac au fond de l'eau et l'y retiennent. Ce supplice n'est pas regardé comme déshonorant.

(2) Rivière qui conduit d'Ava à Persaim.

Des innombrables services que me rendit Chelobai pendant le cours de mon règne, ce dernier tient une des premières places. Plus calme, et désormais capable d'apprécier les choses à leur juste valeur, je m'élançai noblement sur le cou de mon superbe éléphant, qui, glorieux de porter un des maîtres du Monde, roulait orgueilleusement sa trompe dans les vagues de l'air; mes deux fils et mes créatures les plus distinguées de mon escorte, montèrent sur les autres éléphans; ce magnifique cortége se mit en route, au bruit d'une musique guerrière, et au milieu de deux haies de soldats qui m'avaient constamment suivi dans mes campagnes; la population entière s'écrasait dans les rues de la capitale, ou s'était mise aux croisées; toutes les murailles étaient couvertes de devises à ma louange; tel qui ne me connaissait que par la perte d'un fils unique, tué dans la dernière guerre, et tel autre dont, six mois plus tard, je devais faire massacrer les deux jeunes enfans, célébraient dans un magnifique transparent mes vertus, mes bienfaits et mon humanité.

Quelque préparé que je fusse aux platitudes

du vulgaire, je ne pouvais que mépriser quiconque affichait ces sortes d'emblêmes; souvent même ils étaient si fortement opposés à toutes mes actions, que je les soupçonnai d'ingénieuses satyres, imaginées tout exprès pour me retracer mes défauts, et les qualités qui me manquaient. C'était alors que j'aurais fulminé contre ces fabricans de devises, si j'en avais cru le philosophe européen, qui dit: « *Louer les Princes des vertus qu'ils n'ont* » *pas, c'est leur dire impunément des injures.* » Mais, réfléchissant que l'ineptie plus que la méchanceté produisait ces sortes de compositions, je les tolérai tout en les dédaignant.

Ce fut au milieu de ces divers objets que j'arrivai devant le palais du sénat; une députation, qui m'attendait sous le péristile, vint aussitôt m'aider à descendre de mon éléphant, qui s'agenouilla de nouveau. Je fus ensuite respectueusement introduit dans l'enceinte où l'on m'avait préparé un siége magnifique et totalement isolé des autres; tous les sénateurs étaient debout et découverts; j'ignorais l'étiquette, et j'allais mettre bas mon turban, lorsque Chelobai, que je consultai des yeux,

me fit signe de n'en rien faire. Mes regards se promenèrent un moment sur tous les personnages qui m'environnaient; ce n'étaient plus ces fougueux orateurs de la liberté, dont chaque motion appelait la mort sur les têtes couronnées; c'était une assemblée de mortels soumis et respectueux en présence d'un grand homme, assez adroit pour les avoir amenés à le nommer leur maître; tous les regards étaient fixés sur moi, et chacun des assistans désirait déjà voir les miens s'arrêter sur lui; un silence majestueux régnait dans toute la salle; et Cesa-Bramec m'adressa une harangue dont je ne cite ici que le premier paragraphe :

« Mortel recommandable autant par tes vertus civiques que par ton génie guerrier, illustre et magnifique Alompra, la nation Birmane, consultée depuis les premiers de l'Etat jusqu'au dernier des sujets, nous a chargés de consolider son bonheur et sa gloire, en confiant à ta sagesse les rênes de son gouvernement. Cette honorable commission, nous l'avons acceptée avec l'enthousiasme du cœur, certains que nous sommes d'immortaliser notre nom en réalisant les vœux de tous nos concitoyens.

Oui, généreux Alompra, telle est l'opinion générale, toi seul sur l'immensité du globe, peux assurer les prospérités et les brillantes destinées du premier peuple de l'Inde. Souffre donc maintenant qu'au nom de tout un peuple, je te salue Empereur des Birmans. . . . . »

A ces mots tous les spectateurs firent retentir la voûte de ces cris : « Vive l'Empereur ! vive l'Empereur ! Ce cri perça de l'enceinte au dehors, et bientôt il fut répété jusque dans les faubourgs de la capitale.

Le discours de Cesa-Bramec devait naturellement être long; il me retraçait mes devoirs et l'obligation de travailler sans relâche au bonheur de mes peuples. L'orateur n'ignorait pas qu'autant en emportait le vent, et qu'une fois nanti du pouvoir suprême, je n'en ferais que ce qu'il me plairait; mais enfin, il fallait bien qu'il se conformât aux usages : aussi me harangua-t-il dans toutes les formes.

Je lui devais une réponse, et comme le seigneur doit toujours être plus laconique que l'intendant, je crus de ma dignité de lui répondre en ces termes :

« Mandataires du peuple Birman, j'accepte

avec courage le sceptre de l'Etat ; veuille l'immortel Gaudma, me conserver la force et l'énergie dont j'ai fait preuve jusqu'à ce jour ! Alors, et je vous en jure par les heureux pressentimens que je nourris, jamais peuple n'aura compté d'aussi brillantes destinées que celles où mes projets appellent le peuple Birman. Depuis long-temps je proclame en silence ma nation la première de l'Inde ; toutes les puissances, croyez-moi, ratifieront ce titre ; malheur et mort à celles qui oseraient s'y refuser ! l'éclair serait moins prompt que le coup de foudre qui les bifferait de la liste des nations. » . . . . . .

. . . . . .

Ces derniers mots furent à peine prononcés que la salle retentit d'applaudissemens capables d'en faire crouler les voûtes sur nos têtes : ce n'étaient plus de simples éloges, c'étaient des cris tumultueux, une fureur, une rage à rompre le tympan le plus fortement organisé : un tel tintamarre m'aurait probablement mis hors des gonds, si la gloire et l'ambition satisfaites ne m'avaient fourni assez de patience pour le supporter.

De ces nombreux et bruyans suffrages, il en était un que j'ambitionnais plus particulièrement que tous les autres, c'était celui de Chelobai: le connaissant incapable de me flatter, je cherchai dans ses regards l'opinion qu'il avait de ma harangue, et j'eus la douce satisfaction d'y reconnaître qu'il l'approuvait.

Lorsque le calme fut un peu rétabli dans la salle, le sandohgaan fit mettre à mes pieds et sur de riches carreaux tous les attributs de ma dignité; deux woungées ou ministres d'état portaient, l'un le turban impérial, l'autre le livre des lois écrites en Pali ou langue sacrée; un sandozain (1) me lut alors la formule du serment que je prononçai à haute voix, et presque certain de ne le respecter qu'autant que mes intérêts n'en souffriraient pas; le sandohgaan vint ensuite me jeter le manteau impérial sur les épaules: quant au diadême, sous la forme d'un turban, je l'arrachai fièrement des mains du woungée, et le plaçai moi-même sur mon front. Cet acte d'autorité qui,

(1) Officier chargé de lire les actes publics au conseil d'état.

me fut-il dit plus tard, ne convint pas à tout le monde, excita pourtant les transports de la multitude. De l'enceinte législative je fus conduit en grande cérémonie au temple de Gaudma, où le vénérable Siredaou reçut mes nouveaux sermens, et bénit complaisamment l'acte de mon ambition.

En sortant de cet auguste lieu, j'allai directement au palais des anciens monarques Birmans; les cris de la multitude, la longueur et l'insipidité des cérémonies, et l'embarras de mon rôle, m'avaient harassé de fatigue et rendu le repos nécessaire; je fis signe à Chelobai de me suivre dans une pièce séparée. Hé bien, lui dis-je, comment avez-vous trouvé ma réponse? — « Dans toute autre réunion, ces magnifiques rodomontades auraient été déplacées; mais vous avez pu les risquer au milieu d'une tourbe en délire, incapable d'apprécier le présent et de songer à l'avenir. Quant à vos menaces contre les puissances étrangères, elles seraient tout-à-fait ridicules et impolitiques, si vous n'aviez déjà le dessein de les provoquer à de nouveaux combats.

» La manière dont vous avez arraché le dia-

dême des mains du woungée pour le placer sur votre tête, convient assez au charlatanisme de votre rôle; et cette action, quoiqu'improuvée par la sagesse et les bienséances, vous fera beaucoup d'honneur dans l'opinion du vulgaire, susceptible d'applaudir aux coups de fouet que lui donnerait une main pompeusement audacieuse. Il me reste néanmoins une observation à vous faire : peut-être blesserai-je votre amour-propre; mais n'oubliez pas que, de votre propre aveu, j'ai le droit de vous dire impunément la vérité. Si, comme nous en sommes convenus, vous êtes las de l'entendre, dites-le-moi; heureux alors de votre gloire, je me retirerai sans regret et sans bruit dans une douce retraite; et là, sans inquiétudes, j'userai dans une délicieuse abondance le reste de mes jours, à l'aide de l'immense fortune que je dois à votre générosité. Si l'empereur des Birmans connaissait un jour le chagrin, qu'il vienne dans l'asile de l'amitié; l'hôte de cet aimable séjour s'empressera d'essuyer les larmes du Monarque, et de se concerter avec lui pour mettre un terme à ses peines. »

J'étais dans un poste où rarement on rencontre un véritable ami ; jugez du prix que je devais attacher à l'amitié d'un homme incorruptible, qui savait également se rendre justice et reconnaître les bienfaits dont je l'avais chargé ! Non, lui répondis-je avec une douce émotion, Chelobai ne me quittera jamais : la puissance ne fera point tort à l'amitié. Vous avez, dites-vous, des observations à me faire ! Quelles qu'elles soient, expliquez-vous ! je puis tout entendre de vous, de vous seulement, mon ami. — Ce que j'ai à vous dire, Alompra, n'est pas d'un intérêt extraordinaire ; et l'amitié seule peut entrer dans ces légers détails. Plus que jamais les regards sont attachés sur vous ; la jalousie et la méchanceté de ceux qui naguère étaient vos égaux, et surtout le penchant naturel du peuple Birman à critiquer ses maîtres, quand il ne peut rien sur leur autorité ; tout enfin vous impose l'obligation de soigner votre physique dans ses moindres détails ; et sous ce rapport vous avez des progrès à faire. Dans les cérémonies publiques, votre pantomime doit être celle d'un

des Maîtres du Monde ; et c'est ce dont vous n'étiez point absolument pénétré dans les cérémonies de votre couronnement ; vos gestes et votre attitude ne répondaient que faiblement à la majesté de votre rang et à l'audace de votre harangue ; vous ne saviez quelle posture tenir ; vos bras roides hésitaient à se placer ; vos regards incertains semblaient mendier des suffrages qu'ils croyaient ne point leur être dus. Quand vous quittâtes la salle, votre marche parut chancelante, embarrassée ; le manteau royal et le diadême vous écrasent ; vous ne les portez point avec l'aisance et la familiarité d'un homme né pour les porter. Ces légers défauts, je l'avoue, n'ôtent rien au génie et aux qualités morales de l'individu ; l'homme véritablement grand ne cesse pas pour cela de l'être ; mais, et vous le savez, on ne séduit la foule idiote que par les yeux et de brillantes apparences.

» Vous auriez tort de vous affliger de ces remarques ; votre incertitude, votre manque de tenue étaient inévitables : du berceau de la médiocrité au dais de la toute-puissance, l'espace est tel que cent mille autres que vous en se-

raient éblouis, s'ils avaient eu le courage de le franchir : il faut donc remédier sur-le-champ à ces légères disparates, et rien n'est plus facile. Vous connaissez le célèbre mime qui, dans le drame de *Rama* blessé par l'impie Rahouaan (1), enleva non-seulement votre suffrage, mais encore ceux de tous les spectateurs : hé bien, il faut le faire venir secrètement près de vous ; et bientôt les leçons de cet excellent acteur vous auront familiarisé avec tous les détails de la représentation. Ne répugnez point à cet avis, tout est rôle dans ce monde ; et ce qui nous intéresse le plus, c'est de bien savoir remplir celui que nous avons adopté. Si nous en ignorons la tradition, peu nous importe que ce soit un goujat ou l'expérience qui nous la donne. Je vous ai dit de prendre ces leçons en secret, oui ; et c'est encore un sacrifice que vous ferez au besoin de ne point heurter l'opinion du vulgaire.

---

(1) Rama est un des dieux des Indous, et Rahouaan est le chef des démons. C'est dans les aventures de leurs dieux que presque tous les poëtes indiens prennent le sujet de leurs drames.

L'insensé ne vous passerait point d'étudier après coup, et sous le maître que je vous indique, les attitudes à prendre dans le poste éminent que vous occupez. »

Ces conseils étaient sans doute excellens; mais il était au-dessus de mes forces de n'en être point secrètement humilié. Chelobai seul pouvait se les faire pardonner, et me pénétrer de la nécessité de les suivre; il se chargea de négocier cette affaire avec l'acteur qu'il devait me présenter le lendemain.

A peine était-il sorti, qu'une scène d'un autre genre vint m'apprendre que mon cœur n'était point encore fermé aux douces sensations de la nature.

Mes deux fils aînés, tenant par la main leurs jeunes frères, se présentent dans l'appartement et se prosternent à mes genoux. Ce fut Namdogée-Praw qui porta la parole:

« Magnanime souverain, me dit-il, tes triomphes et le sceptre des Rois nous ont ravi notre père. Alompra n'est plus! souffre donc que ses quatre jeunes orphelins se mettent aux genoux de l'auguste empereur des Birmans, dont ils réclament la protection et l'amitié;

permets-leur de se léguer à ta tendresse; ils étaient bons fils d'Alompra, ils seront les plus fidèles sujets du Monarque. Déjà nous lisons dans tes regards que tu nous adoptes, que tu nous associes à ta grandeur. Hé bien, les fils d'Alompra, comme toi avides de gloire, te remercient de les avoir placés au rang des fils des Rois, ils en seront dignes; ils t'imiteront. Ces jeunes enfans, aujourd'hui tes sujets, t'avertissent seulement qu'ils auront quelquefois besoin de s'appuyer sur ton cœur: alors dépouille le bandeau des souverains; descends de ta majesté; laisse-les se presser dans tes bras; rends-leur Alompra; rends-leur ce bon père, ce père tendrement aimé, et pour lequel ils se croiraient heureux de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. »

Je ne pus en entendre davantage; mon âme était délicieusement brisée. J'englobai mes quatre fils dans mes bras; les leurs m'étreignirent avec force; des larmes de gloire et d'amour tombaient de leurs fronts sur ma poitrine; enfin, si dans ce moment suprême, le dieu des Birmans m'eût appelé à lui, j'eusse descendu dans la tombe le plus heureux des mortels.

Je ne ferai point l'injure à mon lecteur de croire qu'il ne s'est point associé aux douces étreintes de mes jeunes enfans, de pareils tableaux sont de tous les âges et de tous les peuples.

Mes fils ne furent point les seules personnes de ma famille qui prirent part à ma gloire; mais, de toutes celles qui m'en félicitèrent, nulle ne trouva mieux le chemin de mon cœur que Nabi-Rheausa, mon épouse légitime.

Cette femme que les Birmans ne soupçonnèrent jamais prendre part aux affaires de l'Etat, tant elle était modeste et réservée en public, cette femme, dis-je, était devenue mon conseiller le plus intime. Jamais, il est vrai, nous n'associâmes personne à nos entretiens; j'étais d'autant plus disposé à l'écouter, que ce fut toujours chez elle la tendre amie qui discutait mes intérêts: pétrie de douceur et de bonté, prudente et sensible, Nabi-Rheausa fit plus d'une fois servir ses aimables qualités au bonheur de mes sujets. Avec quel art elle enchaînait ma colère et réprimait l'impétuosité de mes passions! Mon âme, de fer pour tout autre, malléable pour elle seule, s'ouvrait sans peine à ses douces insinuations. Etais-je dans l'erreur?

le reproche prenait dans sa bouche la couleur d'un éloge. Nabi-Rheausa, enfin, m'aurait rendu le plus parfait des hommes si j'avais eu besoin de le devenir.

« Cher Alompra, me dit-elle, vous voici donc enfin au comble de vos vœux ! Si vous n'avez plus rien à désirer, appréciez, s'il se peut, le bonheur de votre épouse. Ce n'est pas, vous le savez, le rayon de gloire que vous laissez tomber sur moi qui me flatte le plus ; ce sont vos prospérités. Veuille le dieu qui m'entend, joncher de fleurs la route de votre domination, et vous rendre cher à vos peuples autant que vous l'êtes à mon cœur ! »

C'était ainsi que, chaque jour, cette douce amie faisait distraction aux inquiétudes inséparables de ma nouvelle dignité.

CHAPITRE II.

Chelobai amène à l'Empereur l'acteur qui doit lui donner des leçons. Discours qu'Alompra lui tient. Réponse de l'acteur. Il est congédié et récompensé. Cesa-Bramec et Chelobai lui remettent chacun un mémoire sur les moyens à prendre pour éteindre les factions. Celui de Chelobai est préféré. Moyens qu'il indique. Portraits.

Il était nuit le lendemain lorsque Chelobai m'amena l'acteur chargé de me former à la pantomime de ma dignité. Nero, c'était le nom de cet homme, semblait faire exception à sa classe; il n'en avait ni la morgue, ni l'impudence; je crus même apercevoir en lui qu'il aurait volontiers cédé à d'autres l'honneur de m'instruire; j'essayai de le rassurer par la franchise de mes manières : Je vous offre, lui dis-je, un écolier qui rarement voulut recevoir des leçons d'autrui; maintenant plus docile, il abandonne à vos talens le mécanisme extérieur de son individu. Défaites-vous de votre embarras, nous

sommes seuls; et celui-là, quel qu'il fût, cesserait bientôt d'exister, qui me surprendrait dans mes exercices avec vous. « Mon trouble, me répondit Nero, n'a rien que de très-naturel. Si jamais homme s'est trouvé dans ma position, j'aime à croire que son embarras fut égal au mien. Vous êtes mon seigneur et roi; comment pourrai-je vous approcher, vous toucher, vous commander? Néanmoins, prince, je vous obéirai; mais je ne puis dissimuler à Votre Majesté qu'il n'est pas en mon pouvoir d'oublier que d'un seul mot l'élève peut anéantir le précepteur. »

Cette réponse, en flattant mon amour-propre, acquit ma bienveillance à son auteur; néanmoins je crus devoir lui tracer en deux mots les dangers et les avantages de sa commission. Vos talens, lui dis-je, me sont momentanément nécessaires, mais il est encore plus nécessaire que tout ce qui existe ignore que j'en ai eu besoin. Or donc, gardez un éternel silence, et je vous récompense en souverain; votre indiscrétion, au contraire, sera suivie d'un supplice aussi long que secret et terrible. Votre choix, en pareil cas, ne saurait être douteux.

L'acteur, secrètement pouvanté de l'alternative, me protesta de son entier dévouement à mes moindres volontés. Je reçus ma première leçon : mes progrès furent si rapides, qu'en peu de temps je fus en état de me passer de l'instructeur, que je congédiai après l'avoir généreusement récompensé.

Quelqu'importans que fussent ces détails domestiques, par rapport au besoin que j'avais de représenter dignement, ce n'était rien en comparaison des soins immenses que réclamait mon début sur le trône.

De tous les moyens à mettre en œuvre pour affermir ma couronne, le plus sûr et le plus difficile à obtenir, c'était l'extinction générale de tous les partis; cette opération, qui seule suffirait pour immortaliser mon règne, exigeait tous ce que la politique a de ressources et de lumières; les difficultés m'en parurent si nombreuses, si importantes, que je ne voulus point m'en rapporter à mes seules connaissances; je priai Cesa-Bramec et Chelobai de me rédiger chacun un mémoire à ce sujet : ces deux pièces me furent remises quelques jours après. Le mémoire de Cesa-

Bramec, quoique très-bien fait, ne me convint pas; outre que l'auteur était trop partial en faveur d'une faction qui naguère le comptait dans ses rangs, les moyens qu'il me proposait n'étaient point assez décisifs; c'étaient des demi-mesures, des opérations lentes et timides. Celui de Chelobai, bien mieux pensé, plus hardi, et d'une exécution plus brusque, me parut mériter la préférence. Condamne qui voudra les moyens qu'il propose; puisque je leur dois la mort de tous les partis, je les crois suffisamment justifiés. Voici un extrait de cet intéressant mémoire.

. . . . . .

« Chacune des factions qui partagent l'Etat, a son but et sa politique; chacun des membres qui la composent a ses vues particulières et son ambition. Les grandes exécutions ne sont plus de mise; le sang ne doit plus couler en public, pas même en secret, si faire se peut: or donc, ne pouvant tuer les conspirateurs, il faut absolument détruire les motifs qui les portent à conspirer. Pour atteindre ce but, il faut classer attentivement les factieux; comme ils se divisent en plusieurs séries, je vais tracer un

portrait par chacune d'elles, et d'après ce portrait on pourra appliquer à chaque série les moyens que j'indique.

» Dely-Nag, petit homme de loi d'une très-petite ville, s'est fait classer parmi les législateurs de la nation pour s'enrichir et payer ses dettes, qu'il n'a pas mieux payées pour cela; cet homme, infiniment plus clairvoyant qu'une foule d'autres, n'a pas regardé notre révolution comme un bambin sans conséquence que le souverain mettrait à la raison, en lui appliquant quelques coups de fouet; il a sagement prévu que ce mirmidon deviendrait un géant, dont chaque mouvement serait une convulsion qui arracherait une pierre de l'antique édifice de la monarchie; qui déchirerait les chartes, annihilerait les droits, renverserait toutes les notions de la société, et livrerait les coffres de l'Etat et la fortune des particuliers à la rapacité du crime et de l'ambition. Dès-lors, cet homme se fit une étude de tout ce qui pouvait le soutenir et le faire remarquer sur le torrent révolutionnaire. Former sa dialectique, se créer un style de circonstance, se briser à donner au sophisme la couleur du vrai, et soigner son organe, devinrent ses oo-

cupations habituelles. Ses travaux au moins ne furent point sans récompense ; car c'est un de nos meilleurs orateurs ; habile à feindre, plus habile encore à pénétrer les secrets d'autrui ; reptile quand il faut, renard au besoin ; susceptible d'être fidèle aux intérêts d'un patron puissant et généreux, Dely-Nag enfin serait un homme dangereux si on négligeait d'en faire un homme utile, et rien n'est aisé comme d'obtenir ce dernier résultat. Avide de richesses et d'honneurs, chargez-le d'or et de dignités : au moins avec lui, ce ne seront point des sacrifices perdus ; son zèle, ses talens, ses moyens oratoires vous en récompenseront. Voilà ce qui regarde Dely-Nag et ceux qui lui ressemblent ; conséquemment, c'est une série d'hommes, qui, loin de vous nuire, consolideront votre autorité.

» Nanji-Slaun, honnête homme, incapable d'un crime, donnerait, il est vrai, la préférence au gouvernement de plusieurs ; mais, comme il est jaloux de figurer dans la carrière politique, vous le verrez paisiblement souscrire aux lois d'un gouvernement avoué par la majorité de la nation. Outre de vastes connaissances légis-

latives, cet homme a des principes, et sa vertueuse franchise vous sera plus d'une fois utile dans le conseil, lors même qu'elle contrariera vos désirs du moment. A la probité près, plus ou moins, Nanji-Slaun a de nombreux collègues que vous utiliserez avantageusement dans vos conseils.

» Naéli, quoique partisan de l'héritier légitime, n'a pas osé le suivre ou par intérêt ou par timidité; ambitieux comme un autre de dignités, il en acceptera, si quelques-unes lui sont offertes. Supposé que ce soit dans l'intention de vous nuire, ne le laissez pas moins se placer dans les premières autorités. Qu'est-ce qu'un traître dans un nombreux escadron de guerriers fidèles? rien; et presque toujours il est obligé de sabrer comme les autres.

» Quoique votre ennemi sera sans cesse sous vos yeux, vous aurez soin de le faire exactement surveiller; s'il devient par trop dangereux, vous le descendrez dans un cul de basse-fosse, ou dans une tombe; choses d'autant plus faciles à exécuter, que sa série est peu nombreuse.

» Il est encore une autre espèce de royalistes,

et c'est celle dont Omiou-Quents fait partie. Ce n'est point précisément la famille de Douipdie que ce Birman regrette ; c'est le rang qu'il tenait à l'ancienne cour, et la fortune qu'il a perdue pendant nos troubles. Tant qu'il n'a pas vu de puissance stable, il vécut ignoré ; maintenant que les Birmans ont un monarque entouré de la victoire, et d'une cour nombreuse et brillante, Omiou-Quents ne balancera pas à se ranger parmi vos courtisans, puisque là il trouvera tout ce qu'il regrette, rang et richesses. Attachez-vous cet homme, tout vous en fait une obligation ; outre un nom qui retrace d'antiques souvenirs, il a des connaissances ; il pérore bien, et représente dignement. Un tel homme est d'autant plus une bonne acquisition, que ce qu'il fut vous est garant de sa fidélité. Une fois qu'il se sera agenouillé devant vous, et que vous l'aurez relevé pour l'asseoir dans vos conseils, c'est un individu irrévocablement lié à vos intérêts ; moins que personne il votera le retour de l'ancienne dynastie, dont il ne pourrait soutenir le regard accusateur. N'allez pas néanmoins le classer, et ceux qui lui ressemblent, parmi vos grands

dignitaires : de quiconque en trahit un autre et nous sert bien, ne dorons jamais le buste qu'à moitié. Il est bon d'apprendre à qui voudrait les imiter, que ceux-là même qui profitent le plus de la perfidie ne prodiguent jamais leurs bienfaits envers les perfides.

»De ces quatre séries d'individus appartenant à des factions, ou susceptibles d'en former si vous n'en agissez avec eux comme je vous l'ai prescrit, passons aux personnages avec lesquels vous n'avez pas à transiger.

» D'un côté sont les Birmans irrévocablement attachés à la cause de l'ancienne dynastie ; de l'autre, ces mortels furibonds, ennemis déclarés de l'ordre et de la paix, et surtout jaloux de votre élévation. Ces misérables, sous le nom de républicains intègres, vous auront en horreur, et ne vous pardonneront jamais de les avoir laissés en arrière dans la carrière de l'ambition. Vous n'avez point de ménagemens à garder contre ces deux espèces d'adversaires. De trois choses l'une : vous les jeterez ou dans les fers, ou dans l'exil, ou sur un échafaud. En agir autrement serait impolitique et dangereux.

»Néanmoins, si parmi les fidèles partisans de la famille de Douipdie, il en était qui, tout en détestant vos lois, voulussent paisiblement vivre sous elles; ne les persécutez pas; recommandez-les seulement à la surveillance des autorités locales; peut-être qu'un jour, fatigués d'une constance et d'une fidélité inutiles, ces mêmes hommes finiront par être d'excellens sujets; mais, pour peu qu'ils remuent ou conspirent, descendez-les dans l'éternité.

» Quant à ces machines à tous vents, à ces hommes sans moyens, sans caractère, sans énergie, véritables *chevilles* du corps législatif, au sein duquel ils se glissèrent je ne sais comment et pourquoi, vous placerez les plus souples et les plus ineptes dans le conseil d'Etat. Ces bouche-trous feront nombre et majorité; circonstance importante, quand il s'agira de faire approuver vos projets et même vos caprices. Vous renverrez ensuite le reste de ces sang-sues dans leurs provinces; qui auraient beaucoup mieux fait de ne point les jeter dans notre législation.

. . . . . .

Tels étaient les plus importans détails du mémoire de Chelobai; je les suivis, à peu de choses près, à la lettre. La suite de ces mémoires prouvera que je fis bien de m'y conformer.

CHAPITRE III.

L'Empereur s'occupe de l'organisation de son Conseil d'Etat et de celle des autres ministères. Sa politique sur le choix des sujets qu'il veut placer dans les premiers emplois de son gouvernement. Son incertitude à cet égard. Choix raisonné de ses grands dignitaires. Son embarras sur la manière dont il récompensera Chelobai. Noble désintéressement de ce dernier.

Au sortir des tourmentes de la liberté, il eût été de la dernière imprudence d'offrir de prime-abord à la nation Birmane un gouvernement tout à fait despotique ; je fus donc obligé de souscrire à la formation de deux conseils d'Etat, l'un composé de Woundocks (1) chargés de discuter les lois, et l'autre de Woungées (2), chargés de les approuver et de les soumettre ensuite à mon approbation.

---

(1) Woundock, conseiller d'état du second rang.

(2) Woungée, conseiller d'état du premier rang.

Les pouvoirs attribués à ces deux corps auraient plus d'une fois suspendu mes volontés, et mis des bornes à ma puissance, si tous ceux qui en faisaient partie avaient eu le courage et la probité de leur mission; mais, et d'après les avis contenus dans le mémoire de Chelobai, ces deux corps étaient composés de manière que les neuf-dixièmes et demi des Woungées et Woundocks étaient mes créatures et mes très-humbles esclaves. Pouvait-il en être autrement? La plupart d'entre eux, sans fortune, voulaient s'en faire une en caressant mes moindres désirs; les autres, qui en avaient acquis une pendant les orages politiques, auraient craint de la perdre en s'opposant à mes volontés; et certes, la nation ne leur eût point tenu compte de leurs sacrifices et de leur intégrité: aussi leur sort devint-il bientôt digne d'envie.

Figurez-vous un mince avocat, qui rarement perdait une cause parce que rarement il en avait à défendre; un savant qui sut bien se faire imprimer, mais non se faire lire; un métallurgiste qui naguère séchait sur ses fourneaux et se ruinait parmi ses creusets; figurez-vous, dis-je, ces trois individus, et autres d'états à peu

près pareils, journellemnnt promenés sur de riches palanquins, habitant des palais, servis par de nombreux domestiques, et dotés tous les ans de vingt-cinq mille tackals, outre de fortes gratifications, suivant leur plus ou moins de complaisance : quand vous vous serez fait une idée de cette brillante position, vous concevrez facilement que de telles gens ne peuvent que souscrire aux actes de ma toute-puissance.

En disséminant ainsi dans les deux conseils, et autres corps constitués, la plus grande partie des personnages qui prirent part au gouvernement anéanti, je portai un coup de hache aux divers partis qui naguère déchiraient l'Etat. L'ambition du plus grand nombre des individus étant une fois satisfaite, les haines insensiblement s'éteignirent. Les délateurs, scélérats pour tout le monde, excepté pour le souverain qui sait sagement s'en servir, les délateurs n'osèrent plus s'avouer comme tels. La nation, épuisée de convulsions anarchiques, conçut de plus douces espérances ; et la fixité apparente de mon gouvernement séduisit et mon pays et toutes les puissances de l'Inde.

Si, dans l'importante affaire de la dissolution

des factieux, j'avais cru nécessaire de consulter Chelobai et Cesa-Bramec, il n'en fut point ainsi quant à la composition de mon ministère; à moi seul en appartenait l'organisation; là, l'intru ne pouvait trouver place; il me fallait des hommes qui au besoin auraient fait noyer leur père à ma première injonction; des hommes susceptibles de compter la nation pour rien, et moi pour tout; des hommes enfin que dans un moment d'humeur j'aurais pu souffleter impunément.

Néanmoins, turpitude et docilité ne suffisaient point dans mes ministres, il fallait encore qu'ils eussent les connaissances nécessaires à leurs emplois. En d'autres circonstances de tels hommes eussent été difficiles à trouver; mais alors je les avais sous la main.

Ma sûreté personnelle et celle de ma couronne exigaient donc que la police générale de l'empire ne fût exercée que par mes partisans les plus dévoués et les moins susceptibles de reculer devant un meurtre nécessaire à l'affermissement de ma puissance.

Deux hommes, à cette époque, me parais-

saient également propres aux fonctions de Woungée de la police (1).

Le premier et le plus âgé, Thétoucand-Couref, Rhaan (2) défroqué, passablement pourvu de connaissances administratives, aimait encore singulièrement se rouler dans les détails, ignobles ou non, d'une juridiction populaire; un souverain sur son trône, entouré des princes du sang, des grands de l'Etat, et des ambassadeurs étrangers, jouissait moins délicieusement que cet homme au milieu de ses nombreux Nak-Haans (3), dont le tiers au moins aurait justement figuré à la chiourme, si déjà il n'en était échappé. Je vais me servir d'une comparaison bien triviale, pour donner une véritable idée de l'audience que ce grand surveillant donnait chaque matin à ses chefs de Nak-Haans.

---

(1) Woungée, ou ministre.

(2) Rhaan, ou prêtre.

(3) Un Nak-haan, proprement dit, est un espion chargé de surveiller tout ce qui se dit et se fait dans les provinces, pour en instruire ensuite l'autorité compétente.

Vîtes-vous jamais une commère avide de caquets, au milieu de cinq à six voisines occupées à passer en revue tous les ménages du quartier? Le plaisir qu'elle savoure est épanché dans tous ses traits; elle est tout oreilles : son âme nage dans un océan de jouissances, et le seul regret qu'elle puisse éprouver, c'est de n'apprendre que des faits communs et peu susceptibles d'être amplifiés et commentés. Tel était Thétoucand au milieu de ses Nak-Haans en chef. Mais, et voici le plus pénible aveu que je puisse faire, aveu qui sans doute ôtera du relief à mon portrait; ce Thétoucand est, de tous les Birmans sans exception, celui sur le compte duquel je me suis le plus trompé; je le supposais simple et de bonne foi, et le coquin était le plus rusé, le plus fourbe des mortels; je le croyais souple, docile, complaisant, sans énergie et sans caractère, hé bien, de tous mes sujets, c'était le plus roide, le moins flagorneur, le plus tenace, et le mieux prononcé. Je ne lui sais point gré des services qu'il m'a rendus, c'est qu'ils entraient dans le systême de son ambition; j'ai trop éprouvé de fois qu'il sacrifierait indifféremment le sujet au prince et le prince au sujet.

L'autre personnage qui me tenait indécis sur le choix du Woungée de la police, était l'impitoyable Rigray-Vasoov, simple Boumien dans mes armées, et sur le compte duquel je ne me suis point mépris.

Quoiqu'issu d'une famille ancienne et titrée, ce sujet, précieux pour un usurpateur, me donnait depuis long-temps des preuves irrévocables d'un attachement sans bornes. Actif, vigilant, courageux, habile à dresser un piége, et plus habile à le cacher, menteur impénétrable, hypocrite raffiné, sans principes, sans honneur et sans foi, de fer aux cris de l'humanité souffrante, signant avec plaisir un arrêt de mort, expédiant à regret des lettres de grâce, un homme enfin à mettre sous clef, si celui-là qui règne n'avait quelquefois besoin d'un bourreau.

Voilà pourtant l'homme que j'affectionnais, et que j'aurais placé à la tête de la police de mon royaume, si de sages observations ne m'en avaient fait perdre l'envie, quoique plus tard cet emploi ait été le sien.

Rigray, me dis-je, beaucoup plus jeune que Thétoucand, n'en a pas les connaissances, la

perspicacité et le sang-froid. Fougueux soldat, et se croyant encore à la tête de son escadron, il voudra sabrer les délinquans en plein jour et avec éclat. Thétoucand, au contraire, les enveloppera doucement et les étouffera dans l'ombre. L'un peut soulever les esprits en chargeant les présumés coupables; l'autre ne révoltera personne, parce que ses coups, portés en silence, seront constamment ignorés du public. Ces diverses réflexions me décidèrent en faveur de Thétoucand, qui l'emporta momentanément sur son rival.

Au département de la police se rattachait immédiatement celui de la justice, dont les importantes attributions s'étendaient à tous les tribunaux, aux coupables, aux juges, et à l'application des lois; conséquemment, il était essentiellement nécessaire de mettre à la tête de cette administration un homme facile à diriger dans le sens de mes volontés.

Après avoir attentivement examiné les divers individus qui tourbillonnaient autour de moi, je crus avoir trouvé l'homme qu'il me fallait dans la personne de l'empesé Gree-Irn; et certes, je ne pouvais faire un meilleur choix.

Ce Birman, totalement inconnu, et pour ainsi dire sorti de terre, avait jadis étudié les lois. Ses connaissances, sous ce rapport, n'étaient pas à dédaigner ; mais ce qui m'intéressait au moins autant en sa faveur, c'est que sur l'immensité du globe il n'était pas un animal à deux pieds, plus souple, plus reptile, plus complaisant que lui aux genoux d'un maître. Lui avait-on dit je veux, j'ordonne, vous ne trouviez point en lui un de ces mortels raisonneurs, qui s'oublient jusqu'à vous faire d'énergiques remontrances. Gree-Irn, beaucoup plus humble, et peut-être beaucoup plus sage, s'inclinait respectueusement et se retirait de même, pour aller faire exécuter vos volontés, fussent-elles de criantes injustices. On ne sera pas fâché de trouver ici un léger échantillon de l'intégrité et du caractère de ce curieux personnage. Puisse cette anecdote être une leçon pour qui lui ressemble !

Un de mes courtisans avait juré la perte d'un jeune Birman, et pour y parvenir, la calomnie lui parut le plus sûr moyen ; il me le peignit des plus noires couleurs, en lui prêtant d'infâmes propos sur mon gouvernement et l'obscurité

de ma naissance. Je ne sais de quel secret se servit le calomniateur, mais je fus complètement sa dupe ; je devins furieux contre le dénoncé ; et sans m'informer si l'accusation était fondée, je donnai l'ordre qu'il fût traduit devant un Rhoum (1) extraordinaire, et condamné à mort.

Quel que fût le danger de ne point exécuter sur-le-champ mes volontés, l'accusé était si complètement innocent que les juges se refusèrent à le condamner sans m'avoir préalablement fait parvenir ses moyens de défense. Gree-Irn même, sortant de son caractère ordinaire, voulut rédiger et me présenter lui-même la justification du calomnié.

J'ignorais toutes ces circonstances, et lorsqu'il se présenta dans mon cabinet, je lui demandai brusquement si l'accusé avait cessé de vivre. Effrayé sans doute de l'accent avec lequel je l'interrogeais, Gree-Irn n'eut pas le courage de me présenter le mémoire justificatif ; il se contenta seulement de bégayer l'incertitude du

(1) Rhoum, ou tribunal.

tribunal. Egaré par mes préventions contre l'accusé, j'entrai dans une fureur difficile à décrire : « Courez, lui dis-je avec colère, courez au tribunal ; faites prononcer l'arrêt de mort, et que dans deux heures au plus il soit exécuté ; votre tête et celles des juges m'en répondent. » Je n'eus pas besoin de réitérer cette menace. Timide et tremblant, il me remit plusieurs papiers étrangers à cette affaire, et sortit pour aller signifier mes ordres au tribunal.

A peine fut-il parti que mon Séré-Dogée (1) me montra le mémoire justificatif que Gree-Irn avait laissé par hasard dans les papiers qu'il m'avait apportés. Je le parcourus; l'innocence de l'accusé y était si complètement prouvée, que j'aurais été le despote le plus barbare si je m'étais refusé à l'évidence des faits. Intérieurement affligé de ma méprise, je me rendis secrètement au tribunal dans l'intention de la réparer : néanmoins je voulus connaître, avant tout, comment Gree-Irn s'y prendrait pour annoncer mes volontés au tribunal, et comment celui-ci les recevrait.

---

(1) Secrétaire principal.

Dans tous les Rhoums de la capitale, j'avais une loge particulière et grillée : ce fut là que je m'introduisis pour être témoin oculaire de ce qu'il m'importait de savoir.

La peur et le désir de me plaire avaient triplé les moyens oratoires de Gree-Irn. L'innocence du jeune homme devint tout-à-coup un problême ; le rapporteur dénatura les faits, interpréta criminellement les plus simples expressions, tira les plus fausses conséquences, et conclut à la peine de mort, laissant habilement apercevoir que telle était ma volonté.

Je laisse à penser quelles étaient ma surprise et mon indignation. Ce Gree-Irn, qui venait de prononcer la culpabilité de l'accusé, était-il bien le même homme qui avait rédigé le mémoire justificatif que j'avais entre les mains? Je n'osai d'abord le croire ; je crus qu'il était d'une autre personne, et que Gree-Irn ne s'était chargé que de me le présenter. Je veux m'en assurer ; mais plus de doute, c'est bien la signature de mon ministre. Ce mémoire plus que fondé en faveur de l'innocence, est bien l'ouvrage du même homme qui vient de la condamner impitoyablement au dernier supplice.

Personne plus que moi n'a mieux senti la nécessité de se plier aux circonstances; mais j'avoue qu'après ce trait de bassesse et d'iniquité, je ne croyais pas que l'on pût se contrefaire ainsi, et passer aussi promptement du blanc au noir.

Si je n'avais eu besoin de la dégradation d'un tel homme; si j'avais été souverain légitime, cruel imitateur d'un monarque persan, des bourreaux exécuteurs de mes ordres eussent lié le juge prévaricateur sur une table, pour ensuite l'écorcher tout vif; mais alors, telle était ma position, que la turpitude et l'improbité m'étaient essentiellement nécessaires.

Je me gardai bien de témoigner à Gree-Irn le mépris qu'il m'inspirait; je me contentai de faire absoudre le prétendu coupable, et d'imposer silence à son calomniateur, que j'aurais puni sans le besoin que j'avais des services de sa famille.

Gree-Irn était d'autant plus souple à mes volontés, que jamais homme n'attacha plus de prix aux brillans accessoires d'une éminente dignité. Les respects de ses subordonnés, les sollicitations de quiconque avait besoin de lui,

son cortége et l'éclat de la représentation, étaient devenus son élément et ses plus douces jouissances; le rendre à la vie privée, c'eût été lui donner la mort. Ce que j'avance est si vrai, que dans certains momens où je le brusquais, je l'ai vu prêt à me dire : « Donnez-moi du pied dans » le derrière, si tel est votre bon plaisir, mais » conservez-moi mon poste. »

Un être aussi facile à pétrir, ne pouvait qu'être fort bien à la tête de la justice, dans un moment où j'aurais probablement besoin de mettre mes volontés à la place des lois; en conséquence j'instituai Gree-Irn grand-woungée de la justice.

Ce n'était point assez d'avoir nommé les chefs de ces deux ministères : il était pour moi de la plus haute importance que leurs subordonnés fussent à peu près dans les mêmes principes, depuis le geolier, quant à la police, jusqu'au séré-dogée; et dans le ministère de la justice, depuis l'huissier du tribunal jusqu'au premier président. Néanmoins, et pour mitiger le zèle quelquefois barbare de certains personnages, tels que l'impitoyable Tarev et autres premiers nak-haans, je leur associai des hommes

humains et sensibles, disposés à prêter l'oreille aux moyens de défense des accusés. Dans la composition du grand Rhoum, Tharmé, Arel, Imlern et consorts, sujets précieux, susceptibles de se donner à Rakouss (1) vingt fois en un jour pour conserver leur emploi et me satisfaire, eurent pour collègues l'incorruptible Clerebou et autres honnêtes gens. J'eus cependant la sage précaution de laisser la majorité du côté de mes créatures.

L'organisation de ces deux importans ministères étant une fois terminée, je composai les autres à peu près de la même façon. Quant aux premières dignités de l'Etat, elles apartenaient de droit aux intimes, diplomates ou militaires qui s'étaient jetés à corps perdu dans l'intérêt de ma gloire.

Tout en récompensant d'importans services, je ne m'écartai point des principes de Chelobai : j'intercalai parmi mes grands dignitaires de véritables hommes de bien, afin de faire un contrepoids, et de donner à mon gouvernement

(1) Rakouss, ou le Diable.

du relief et de la dignité. Ce trait de politique raisonnée a le plus contribué à l'établissement de mon pouvoir; et quiconque est appelé à régner, doit le prendre pour guide.

J'eus encore l'attention de mettre à la tête des trésors de l'État, les hommes les moins rapaces et les plus susceptibles de se contenter de modestes bénéfices : Pundit-Runble fut nommé grand assaiwon (1); je n'eus point à m'en repentir, car il est, de tous ses collègues, celui qui s'est enrichi le plus modestement. Je lui abandonnai la nomination des divers employés qui travailleraient sous lui; il fit ce que peut-être j'aurais fait moi-même, de bons et de mauvais choix. Son département, à tout prendre, fut autant bien composé qu'il pouvait l'être à cette époque, où chaque sujet voulait, à l'exemple du souverain, briller dans son poste et faire fortune.

Chirmaj-Tamou, ce boumien intrépide, qui, pour s'enfoncer dans mes bonnes graces, aurait mis en pièces l'immortel Gaudma s'il

(1) Trésorier-général.

eût pu l'atteindre, fut élevé à la dignité de tekien (1) et de grand schaubonder de la marine, quoique de sa vie il n'eût monté d'autre navire que mon yacht, pour se promener sur l'Irraouaddy.

Tamar-Whebergi, mon vieux compagnon d'armes et mon bras droit dans les combats, reçut le portefeuille de la guerre avec le titre de tekien.

Le département de l'intérieur fut confié à Ganhy-Camp, homme dur, impitoyable, et mortel ennemi de la classe ouvrière, qu'il aimait à tenir sous le joug.

Celui des affaires étrangères échut à Regi-Dorp, qui s'y distingua de manière à mériter de s'asseoir parmi mes grands dignitaires.

Les importans services que m'avait rendus Cesa-Bramec, et ceux qu'il pouvait encore me rendre, m'imposaient l'obligation de le placer sur les premiers degrés du trône, après les princes du sang; en conséquence, je le promus au magnifique emploi de tekien de tout mon empire (2).

---

(1) Tekien, ou prince. (2) Prince, vice-roi.

Il était encore un homme qui avait plus que tous les autres des droits à ma munificence : c'était Chelobai ; mais où trouverai-je un rang et des titres proportionnés aux services qu'il m'a rendus, aux sages avis qu'il m'a donnés, aux services qu'il me rendra, aux précieux avis qu'il ne me refusera jamais ? Je le fis venir près de moi : « Chelobai, lui dis-je, la reconnaissance et l'amitié t'ont placé dans mon cœur avant mes autres sujets, sans exception. Je te connais : tu te dis probablement que c'est la politique et l'ambition ; à cela ne tienne : je n'essaierai pas de te désabuser ; apprends seulement que l'heure des récompenses a sonné pour les Birmans qui m'ont frayé le chemin du trône ; tous ont eu part à mes bienfaits ; toi seul m'embarrasses, et je ne sais comment m'acquitter envers toi.

» Premier monarque de l'Inde, je voudrais te récompenser comme le ferait le Souverain de l'Univers ; je voudrais que la récompense te procurât mon bonheur, ma fortune, mes plaisirs, excepté ma puissance et ma gloire.

» Ah ! mon ami, pourquoi faut-il que deux mortels ne puissent tenir sur un même trône !

Je te donnerais le tiers du mien, pour m'aider à gouverner les deux autres (1). Mais, et tu le sais, quelque grand que serait le bandeau des rois, deux hommes s'en serviraient pour s'étrangler l'un l'autre plutôt que de le ceindre paisiblement ensemble. Or donc, Chelobai, dis-moi ce qui peut satisfaire ton ambition? Hormis une part de mon sceptre, tu peux tout demander. » — « Cessez d'être inquiet quant à moi, me répondit Chelobai; je suis heureux, donc je suis complètement récompensé. Je vous dirai plus : l'indigence et la force pourraient seules me contraindre à figurer ostensiblement dans les premières dignités de l'Etat, fût-ce même sur votre trône. Ce sentiment, croyez-moi, n'est point une manie ridicule; la source en est dans mon égoïsme personnel.

---

(1) Pierre-le-Grand, Empereur de toutes les Russies, disait en embrassant la statue du cardinal de Richelieu : « Grand homme! que ne vis-tu, je te donnerais la » moitié de mon royaume pour m'apprendre à gou- » verner l'autre. » Ce que dit Alompra ne serait-il pas une réminiscence du premier traducteur? Je l'ignore, mais c'est mot à mot la phrase latine.

Je me chéris beaucoup ; j'ai besoin d'être heureux ; je le suis dans mon isolement ; et je ne le serais pas sur le trône ou dans de brillans emplois. Vous ne pouvez pas raisonner de même, parce que mon genre de bonheur ne vous conviendrait pas. Hé quoi ! ma table est somptueusement servie ; mes vêtemens sont riches et moëlleux ; je m'endors et me réveille dans les bras d'une belle de l'Indostan, ou sur le sein d'une beauté circassienne ; des esclaves sont à mes ordres ; ma fortune suffit à mes jouissances ; l'heure sonne, et nul devoir ne m'appelle soit au Lotou, soit au Rhoum (1) ; mes liaisons volontaires avec Votre Majesté sont des distractions ; je ne reçois d'ordres ni n'en donne ; enfin je suis libre ; que me désirez-vous donc de plus, seigneur ? Voulez-vous qu'ingrat envers le Dieu qui vous a jeté sur ma route pour m'aider à la joncher de fleurs, j'aille l'abandonner et me lancer sur un océan de tourmentes ? Non, prince, non : je suis tout ce que je veux être. Quant à notre mutuelle

(1) Le Conseil d'Etat, et le grand tribunal.

m'avaient reconnu en qualité d'Empereur des Birmans ; quelques-uns même souriaient dédaigneusement aux malheurs de l'héritier présomptif de la couronne birmane, et refusaient à ses partisans un asile dans leurs Etats. En peu de temps j'eus la satisfaction de voir à ma cour une foule d'ambassadeurs étrangers.

Si peu d'hommes aimèrent plus que moi se déployer par la pensée sur les événemens et les individus, jugez de quelle foule de réflexions je devais être assailli sous l'éclat d'un diadême que l'ambition de certains Birmans, la pusillanimité des autres, et la politique de quelques souverains affermissaient de jour en jour sur ma tête. C'était alors que, promenant mes regards sur tout ce qui m'environnait, je ne pouvais assez admirer comment l'ambition raisonnée, soutenue par l'audace et de grands talens, pétrit à son gré les hommes et les choses. Qui publie que de telles révolutions sont écrites au livre des destinées, et qu'un Dieu les arrange seul, n'est qu'un bavard et un jaloux, qui, pour orner le Créateur, se complait à dépouiller la créature de ses riches propriétés. Ah ! qu'il

vienne auprès de moi ce sophiste applaudi par la sottise ; qu'il vienne me dire qu'un maître de tout, un Être-Suprême a réglé cette grande opération, mes triomphes, et mon élévation au trône des Birmans : je lui demanderai de quels titres il appuie cette assertion ; que m'opposera-t-il alors? De grands mots vides de sens ; des livres tronqués et menteurs comme ceux qui les firent ; une créance d'obligation humaine, que des siècles n'ont justifiée par rien de palpable. Mais moi, je lui détaillerai mes premières tentatives au sceptre de ma nation, mon génie politique et guerrier ; je le promenerai sur les têtes de ceux que j'ai couchés dans la poussière ; je me montrerai sur mon trône, je me ferai toucher. Je lui dirai ensuite : Ce que tu vois, ce que tu palpes, ce que tu n'as pas besoin d'aller chercher dans les espaces imaginaires, n'est-il pas plus constant et plus susceptible d'avoir opéré, que celui qui n'a jamais été vu, et que personne n'a jamais touché ? Suppose-le, s'il est nécessaire, à ton bonheur ; mais qu'il existe ou n'existe pas, j'ai de la peine à croire qu'il applaudisse aux vols que tu veux faire à de généreux mortels, pour ajouter à sa

couronne de gloire un fleuron de plus dont il n'a pas besoin (1).

De tout ce qui compose ces mémoires, ce dernier paragraphe est ce que j'ai tracé avec le plus d'effusion de cœur : de tout temps je fus révolté d'entendre attribuer à la Divinité, prouvée ou non, les grands événemens de l'humanité. Outre que celui qui déraisonne ainsi, fait de l'homme une méprisable machine, il insulte encore à la Divinité, en la chargeant inconsidérément des forfaits qui se commettent sur notre globe.

Celui-là de mes courtisans qui, en ma présence, m'eût tenu un pareil langage, eût pris dans mon cœur la place d'un traître, jaloux d'obscurcir ma gloire, ou de m'en ravir une partie ; et Dieu sait si de tous les crimes commis envers moi, celui-là n'est pas un de ceux que j'ai le moins pardonnés.

---

(1) Confucius a dit : « Si l'impiété manquait d'asile » dans le cœur des autres hommes, elle en trouverait » un dans celui des tyrans et des usurpateurs. » Alompra, selon moi, prouve beaucoup en faveur de Confucius.

Ces différentes pensées, et les objets flatteurs dont j'étais sans cesse environné, me reportaient au berceau de ma vie ; mais ce n'était plus, comme autrefois, pour rougir de l'obscurité de ma naissance : c'était, au contraire, de la bassesse de mon extraction que je mesurais le génie, l'audace et le courage qu'il m'avait fallu pour remplacer par le manteau des Rois le simple pagne (1) de ma jeunesse. Combien cette réflexion agrandissait mon âme ! Que j'étais orgueilleux de voir une foule adulatrice de courtisans groupés silencieusement autour de mon trône, et plus loin mes autres sujets stupidement-satisfaits de me contempler dans ma toute-puissance ! Tel qui, dans ce moment, ambitionnait un de mes regards, n'aurait pas voulu autrefois me laisser reposer sur les marches de son palais ; celui-là que mes vêtemens éblouissaient, aurait craint jadis de toucher à ceux de mon enfance ; cet autre qui,

(1) Quelques Birmans peu fortunés n'ont d'autre vêtement qu'un pagne, morceau de toile dont ils se couvrent les parties naturelles.

la face contre terre, attend pour se relever sur ses genoux, que je me sois placé sous le dais impérial, m'aurait, il y a quelques années, assommé d'un coup de bambou si je ne m'étais découvert en sa présence. Et cette jeune et belle vierge, houri (1) future, je puis d'un seul mot la mettre dans ma couche et sur mon cœur : elle et sa famille seront flattés d'un tel choix; hé bien, cette adorable créature m'aurait fait donner le knout il y a quelque temps, si j'avais eu la témérité de lui dérober la plus innocente caresse. O pouvoir de l'homme de génie éminemment ambitieux ! d'un caillou grossier tu fais un saphir; et par toi la mite est un aigle superbe qui rase le tonnerre !

Mortel, qui que tu sois, pardonne si ma plume, égarée par d'heureux prestiges, laisse tomber sur le papier le délire de mon ambition satisfaite ! Ne condamne pas cette douce expansion. J'ai promis de te déplisser le cœur d'un ambitieux, je manquerais à ma parole si je ne te rendais mes moindres sensations. Chacune

(1) Vierge du paradis de Mahomet.

d'elles, au surplus, est un trait dont tu peux profiter. N'envie pas aussi à mes pareils ces épanchemens de gloire et d'amour-propre : de tous leurs plaisirs, ce sont ceux qui leur coûtent le moins et qu'ils sentent le mieux.

Si ces jouissances leur étaient ravies, qui les dédommagerait des peines qu'ils se donnent, et des périls qu'ils bravent à conduire des troupeaux d'hommes? Sans ces brillantes illusions, le char et les coursiers ne vaudraient pas le coup de fouet (1).

J'avais tout fait pour usurper le trône, et tout avait réussi au gré de mes désirs. Il m'importait plus que jamais de surveiller les hommes et les événemens. La moindre négligence, à cette époque, eût pu être dangereuse : aussi mes soupçons ne tardèrent-ils pas à s'éparpiller sur tout ce que me parut susceptible d'entraver mes prospérités et méditer ma perte.

Deux Birmans, autrefois mes compagnons d'armes et peut-être mes rivaux de gloire, ré-

---

(1) Expression proverbiale en usage chez les Birmans.

clamaient à cette époque toute ma surveillance et pouvaient beaucoup me nuire.

Le premier surtout, Rugi-Meinla-Chep, sorti comme moi de la classe plébéienne, réunissait à beaucoup d'énergie, de grandes connaissances militaires.

Simple havildar (1) au commencement de nos troubles, son mérite l'avait rapidement élevé au grade de boumien (2) de première classe.

Quelques années avant mon avénement au trône, j'avais sagement prévu qu'un tel guerrier pourrait atteindre à ma renommée, balancer mes triomphes et s'opposer à mon ambition. Il en fallait beaucoup moins pour m'animer contre lui; en conséquence, une trame, habilement tissue par mes créatures, le retira de l'armée pour le placer parmi les mandataires Birmans, qui ensuite, et sous prétexte de conspiration, l'exilèrent du royaume avec une trentaine de ses collègues.

---

(1) Havildar, ou sergent.

(2) Général.

Rugi-Meinla-Chep, presque certain de la part que j'avais prise à son bannissement, me jura d'autant mieux une haine éternelle qu'il me détestait souverainement depuis bien des années. Quel que fût néanmoins le motif de son aversion, j'avoue qu'il fut de tous les Birmans celui dont je redoutai le plus le ressentiment.

Ce Birman plébéien, quoiqu'enfant de la révolution, n'en avait presque jamais professé les principes. Doué de beaucoup de jugement et d'énergie, incapable de se méprendre aux apparences, fatigué de voir son pays continuellement en proie aux factions, et probablement indigné d'en être la victime, il s'était depuis longtemps convaincu que sa nation ne trouverait le repos et le bonheur que sous le règne du légitime souverain. Cette idée, que peut-être il ne caressait que par intérêt pour lui-même, l'avait souvent mis en relation avec les agens de l'héritier présomptif. Sérieusement compromis à ce sujet par la prise d'une correspondance secrète, j'ignore comment il avait pu s'en retirer; cependant, cette foule de circonstances et sa proscription le décidèrent à quitter furtivement la terre d'exil pour se retirer à

la cour de Siam, où sa réputation l'avait précédé.

Le fils aîné de Douipdie et sa cour ne pouvaient que bien accueillir un homme d'un tel mérite ; et j'appris bientôt qu'il jouissait d'une partie de leur confiance.

Je n'étais pas d'humeur à le laisser tranquille dans sa retraite. Néanmoins, comme à cette époque je me disposais à monter sur le trône, et que nulle conspiration ne s'organisait contre moi à la cour de Douipdie, je remis ma vengeance à d'autres temps.

Si, après avoir consommé mon usurpation, il n'avait entré dans ma politique d'anéantir mes ennemis secrets, la conduite de Rugi-Meinla-Chép à mon égard eût nécessairement attiré ma vengeance sur sa tête.

Thétoucand-Courcf, ministre de la police, venait de faire arrêter sur nos frontières deux agens des Douipdies, nantis de papiers incendiaires. « Votre Majesté, me disait le ministre dans son rapport, doit, de toute nécessité, chercher les moyens d'imposer silence aux atrocités que répand contre vous Rugi-Meinla-Chep. » Ce peu de mots excita ma curiosité,

et je demandai au ministre les papiers qu'il avait fait saisir.

« Si votre majesté veut m'en croire, me fut-il répondu, elle se contentera de ce que je lui ai dit, et ne prendra point connaissance de papiers calomniateurs que j'anéantirais avec plaisir sur-le-champ. »

J'aurais été moins avide de connaître ces papiers, que la réponse de Thétoucand m'en aurait vivement inspiré l'envie ; je me croyais au surplus en état de mépriser tout ce que mon adversaire pouvait répandre contre moi. J'ordonnai donc que tous ces écrits me fussent envoyés à l'instant.

Je trouvai dans le nombre plusieurs proclamations que je dédaignai, parce que je connaissais mes nouveaux sujets incapables d'en saisir l'esprit.

L'auteur de ces écrits, probablement sujet fidèle à son roi, avait cru qu'il suffisait de retracer les droits que ce dernier avait à la couronne. Sa phrase ne parlait qu'à l'honneur et au devoir, tandis que c'était principalement à l'intérêt personnel des Birmans qu'il fallait s'adresser.

J'avais déjà parcouru la moitié de ces proclamations lorsque j'en trouvai une signée Rugi-Meinla-Chep ; elle était intitulée : Adresse à tous les peuples de l'Inde.

Si ces mémoires n'étaient mon testament politique, si je pouvais me disculper autrement aux yeux de la postérité du supplice de Rugi-Meinla-Chep, certes, j'aurais éternellement gardé le silence sur son mémoire ; silence que peut-être encore je n'aurais jamais interrompu, si je n'étais certain que cet ouvrage ne sera publié qu'après ma mort. Puisse cette observation ne point échapper au lecteur ! Voici donc une partie de cette adresse, d'autant plus rare, qu'il est peu de moyens, même extraordinaires, que je n'aie mis en usage pour en retirer les exemplaires tant chez ma nation que chez l'étranger.

ADRESSE

A tous les Peuples de l'Inde.

« Qu'un peuple ait été le premier peuple du monde, qu'il compte autant de héros qu'il eut de guerriers, et autant de conquêtes qu'il a de

provinces, du jour qu'il courbe volontairement la tête sous le joug d'un usurpateur ambitieux et féroce, ce peuple a perdu son rang et ses titres; sa lâcheté l'a rayé du tableau des puissances souveraines et respectables. Fût-il encore redoutable par le nombre et le courage des soldats de son tyran, ce peuple n'est plus qu'une fourmillière d'esclaves éblouis, stupidement soumise aux caprices d'un despote pris dans ses rangs.

» Peuples de l'Inde, que les succès momentanés de la nation Birmane ne vous séduisent pas. Ce ne sont point les siens. Depuis longtemps elle ne combat plus pour son indépendance; depuis longtemps elle verse des flots de son sang pour un barbare qui la méprise en secret, proportionnellement à sa pusillanimité. Calculez ce que lui coûtent ces fragiles conquêtes. Il n'est pas un pouce de terrain qu'elle n'ait payé du sang d'un de ses fils. Chez elle, l'enfant n'appartient plus au père, l'époux à l'époux, et l'amant à sa jeune amie. Son célèbre bourreau traîne tout au champ de mort. Quel est donc cet homme extraordinaire qui fait son patrimoine d'une nation, l'honneur

autrefois et l'orgueil des nations ? Quel est donc ce mortel qui dépouille impunément son légitime souverain, et ne craint pas de s'approprier une couronne, qu'un bourreau peut lui ravir d'un coup de cimeterre ? Sita (1) le porta-t-elle dans ses flancs, ou descend-il de l'immortel Schoe-Madou ? (2) est-il seulement le fils d'un Praw ? (3) Non, peuples de l'Inde, cet homme est l'obscur Alompra, qui dans son enfance s'essayait à tuer des daims (4), probablement pour savoir plus tard faire assassiner des hommes. Repoussez les prestiges de sa re-

---

(2) Sita est l'épouse de Rama, un des dieux de la nation birmane.

(2) Schoe-Madou, qu'il faut prononcer Schou-Madou, est le principal dieu qu'on adore à Pégu ; ce nom signifie *Dieu d'or*.

(3) Praw signifie *Prince*. On donne aussi ce mot à un édifice sacré.

(4) Alompra dans sa jeunesse ne subsistait que des produits de sa chasse ; c'est pourquoi ses compatriotes l'avaient surnommé *Aumdzea*, qui, dans la langue du pays, signifie chasseur.

nommée ; décomposez froidement ses exploits, vous y verrez bientôt un furieux qui remplaça la science des guerriers par le génie de la destruction ; un brouillon en délire qu'un bon capitaine ne voudrait pas pour naïck dans sa compagnie ; enfin, il vous sera prouvé qu'un boucher, secondé de quelques tacticiens, et suivi d'une multitude d'hommes, obtiendrait les mêmes triomphes. Peuples et monarques de l'Inde, l'ambition de ce fougueux soldat vous menace ; levez-vous un moment contre lui, adoptez, puisqu'il le faut, sa tactique barbare, et bientôt il n'aura pas même le courage et l'énergie du malheur. Il jetera son sceptre sur les débris de ses guerriers, et les abandonnera pour ne point partager leur tombe. »

. . . . . .

Je ne pus en lire davantage : un mot de plus et j'expirais de fureur. On sait quel prix j'attachais au diadême ; mais j'ignore si dans le moment je ne l'aurais pas échangé contre la personne de Rugi-Meinla-Chep. Le misérable ! quel qu'eût été son supplice, pouvait-il égaler les tourmens que j'avais éprouvés à la lecture de son adresse ? Chaque ligne était une torture ;

chaque mot un jet de plomb fondu coulé dans mes veines. « *Je n'avais pas la science des combats! un boucher eût obtenu mes triomphes! Je ne méritais pas d'être naît!* » Le cruel n'eût vomi que ces horreurs, que toutes les puissances du monde ne l'auraient point soustrait à ma rage. Ecrivez donc maintenant, adversaires déhontés, en faveur de Rugi-Meinla-Chep! publiez que je l'assassinai sans motif et seulement par jalousie! J'en appelle à tout ce qui existe et à la postérité. Je dépose un moment ma colère pour parler raison : « Qu'un simple particulier ait un adversaire, et que ce dernier publie contre lui des atrocités pareilles à celles répandues par Rugi-Meinla-Chep sur mon compte, dites-moi si ce particulier ne voudrait pas, au prix de sa fortune, que les tribunaux envoyassent son adversaire à la mort? Si vous me répondez non, vous êtes des lâches qui n'osez avouer un sentiment naturel à tous les hommes; si, au contraire, vous êtes de bonne foi, vous avouerez qu'un tel désir de vengeance sera toujours celui d'un homme outragé, torturé, tenaillé dans les parties les plus douloureuses de son individu. S'il est vrai

que tels seraient, en pareille occasion, les sentimens d'un simple particulier, que devais-je donc éprouver, moi puissant monarque, conquérant superbe, redoutable et redouté ? Qu'importe comment je devins l'un et l'autre, en avais-je moins les titres et l'audace ? en étais-je moins reconnu pour tel par les puissances étrangères ? Si toutes ces raisons sont impartialement discutées par mon siècle et la postérité, j'ai l'assurance d'être absous du supplice de Rugi-Meinla-Chep, que tout autre que moi eût de même ordonné ou désiré.

Je n'aurais pas, pour tout au monde, parcouru une ligne de plus de l'œuvre atroce de mon adversaire : quelque chose de plus intéressant devait m'occuper ; c'était de me défaire de lui. Craignant néanmoins que ma colère ne m'égarât et ne compromît ma dignité, je me décidai à consulter Chelobai, dont en pareille circonstance j'avais eu déjà beaucoup à me louer. Cette fois-ci je ne le demandai point près de moi, je me rendis secrètement chez lui. Quoique surpris, il me reçut en sujet que la visite de son souverain met au comble du bonheur. Ses preuves de respect et d'amour furent telles, que je lui enté-

moignai ma surprise lorsque nous fûmes seuls. « Les liaisons qui existent entre nous, seigneur, me répondit-il, ne me feront jamais oublier en public les respects et les hommages que je dois au monarque des Birmans. Lorsque nous serons seuls et loin des regards indiscrets, l'amitié oubliera un moment l'étiquette pour converser avec l'auguste ami que m'a donné le destin. L'ambition de vous être utile me rapprochera de vous ; peut-être même m'oublierai-je quelquefois dans la chaleur de la discussion ; mais, au premier signe de mécontentement surpris dans vos traits, je reconnaîtrai le monarque et ne serai plus que le simple sujet. »

Rois, eûtes-vous jamais d'amis comme celui-là ? Quelques-uns peut-être le singèrent, mais ce fut pour obtenir des grâces et votre confiance; chez lui, au contraire, c'était toujours après avoir été récompensé et quand il ne voulait rien obtenir. « Chelobai, lui répondis-je, vivement attendri, j'accepte avec plaisir ces preuves de respect et de soumission en public, mais qu'en particulier le rang ne fasse pas tort à l'amitié. Plus que jamais tes conseils, et principalement ta franchise, sont nécessaires à ton Roi.

» Maintenant que tout ce qui m'environne a besoin de m'aduler et d'être de mon avis, qui me parlera sincèrement si ce n'est toi, qui ne craignis jamais de me dire la vérité, et qui ne me demandes rien ? Il n'y a pas une heure, mon ami, que ton prince était le plus furieux comme il est encore le plus irrité des hommes. Tiens, lis cet œuvre atroce, et dis-moi s'il appartient à l'homme d'être insensible à pareil outrage, quand il est en son pouvoir de s'en venger ? Ah ! par pitié, ne plaide point la cause de son auteur ; prouve-moi au contraire qu'il est de ma gloire et de mon intérêt de le punir ; autrement je ne te répondrais pas d'avoir la force de suivre tes conseils. »

Chelobai parcourait le mémoire tandis que je lui parlais : chaque ligne, chaque mot faisait passer dans ses traits les nuances de l'indignation. Bientôt cet homme si difficile à émouvoir, ce mortel si bien préparé aux indignes procédés de ses semblables, ne put tenir à ces horreurs imprimées : « Si cet écrit, me dit-il en le déchirant, n'était connu que de vous, je serais le premier à vous conseiller de mépriser momentanément votre cruel ennemi ; mais

comme cette adresse est destinée à devenir publique, il faut sur-le-champ chercher les moyens d'en punir l'auteur. Quelle que soit néanmoins cette diatribe, elle glissera légèrement sur l'esprit des Indiens : le nom seul de celui qui la conçut la rend suspecte et détruit l'effet qu'elle pourrait produire. Outre que les neuf-dixièmes de la population, ne pouvant apprécier vos moyens de victoire, s'en rapporteront aux brillantes apparences, ils se diront : « Rugi-Meinla-Chep était son rival et » son ennemi; donc ce sont des horreurs qu'il » lui prête par haine et par jalousie. » Je vous dirai même que les excès auxquels se porte votre adversaire ne font pas honneur à sa sagacité : s'il croit dire la vérité, il fait une erreur en politique que de la dire si crûment et avec tant de passion. Ce n'est pas ainsi que l'on perd un puissant ennemi : le morfil d'un cimeterre l'empêche de couper; il faut le polir pour qu'il tranche. Quoiqu'il soit vrai que cette adresse produira peu d'effet, il faut cependant ne pas négliger d'en retirer les exemplaires partout où il en sera, et à quelque prix que ce soit. Quant aux moyens à prendre pour s'assurer de l'auteur

et s'en défaire, voici donc ce que je pense :

« Une exécution publique, imposante et motivée, ne fût-ce qu'en apparence, sert également bien et l'usurpateur au commencement de son règne, et le monarque dépossédé qui ressaisit le trône. Un arrêt de mort solennellement prononcé contre des conspirateurs ou supposés tels, comprime ceux qui voudraient les imiter, sème l'épouvante, et déracine jusqu'à la pensée de conspirer dans l'âme de certains personnages qui, moins effrayés, deviendraient à craindre.

» Quoique le choix des victimes se règle ordinairement sur les circonstances, il faut, autant qu'il est possible, n'en prendre que fort peu dans les bonnes familles, afin de ne pas se mettre à dos de trop puissans ennemis. Le plus grand nombre doit être pris dans la classe plébéienne, afin d'épouvanter la population que peut séduire l'or d'un conspirateur.

» Ces sortes d'exécutions, qu'il ne faut point renouveler, ont souvent éteint l'esprit de révolte et rendu la paix aux empires : c'est, en un mot, une goutte de sang répandue pour

n'avoir pas à gémir sur l'obligation d'en verser un torrent.

» Maintenant, seigneur, je crois inutile de vous dire que Rugi-Meinla-Chep n'est pas votre seul ennemi retiré à la cour de Siam : hé bien, je crois nécessaire, autant pour donner un grand exemple que pour assener un coup mortel à la cause des Douipdies, je crois nécessaire, dis-je, d'englober dans la perte de Rugi tous ceux de son parti qui voudront partager l'entreprise dans laquelle je vais habilement l'engager, et qui le ramènera dans votre capitale. » — « Quoi ! mon ami, m'écriai-je à Chelobai, tu ramènerais mon ennemi sous mes yeux ! tu me le livrerais pieds et poings liés ! je l'écraserais de ma gloire ! je jouirais de son supplice ! Serviteur inimitable, sois donc un moment intéressé ! Comment, tandis que chaque jour je charge de bienfaits un ramas de courtisans inutiles, qui ne me donnent qu'en tremblant des conseils aussi mesquins que les auteurs en sont méprisables, je ne parviendrai pas à faire accepter de brillantes récompenses à l'ami fidèle, ingénieux et prudent, dont les avis consolident ma couronne, servent mes

désirs, vengent mes outrages, et jettent mes ennemis dans le néant ! Chelobai, encore une fois, et par amitié, désire des richesses et sois ambitieux : demande, et ton Roi t'accorde. »

— « Seigneur, je vous le répète, je suis heureux autant qu'homme puisse l'être, et j'ai tout ce qu'il faut pour être ce que je suis. Daignez seulement continuer à m'entendre. Oui, je projette d'attirer votre ennemi dans Ava ; mais, prince, si vous daignez m'en croire, les détails de cette intrigue sont au-dessous de votre rang, et votre gloire exige que votre nom soit à peine prononcé dans toute cette affaire. Un roi, quels que soient ses motifs de haine, les injures qu'il a reçues, et les coupables qui l'outragèrent, ne doit être ostensiblement ni leur espion, ni leur juge, ni leur témoin, ni leur bourreau. Il est même des circonstances où, signant de bon cœur l'arrêt de leur supplice, il doit jouer l'humanité, et, comme cet empereur romain, s'écrier péniblement : *Je voudrais ne pas savoir signer.*

» Assez d'ennemis secrets, en garde contre les crimes imputés à Rugi-Meinla-Chep et à ses complices, attribueront leur mort à votre jalouse ambition ; pourquoi vouloir en con-

vaincre la multitude, déjà trop disposée à prêter des crimes à ses maîtres ?

» N'avez-vous pas vos ministres de la police et de la justice de l'empire ? Je leur préparerai secrètement leur besogne : ils feront mouvoir leurs agens, et bientôt vos désirs seront satisfaits et vos ennemis cesseront d'exister. — Ne pourrais-je connaître quels moyens tu vas employer? — Mon projet, seigneur, n'est encore qu'une simple idée qu'il faut que je mûrisse et développe. Dans huit jours au plus tard ma trame sera tissue, mes agens instruits et peut-être en route. »

Je connaissais trop bien mon ingénieux mentor pour ne point m'en tenir à ses lumières ; aussi le quittai-je beaucoup moins inquiet, et seulement affligé de ne pouvoir lui faire accepter des bienfaits proportionnés à ses services.

CHAPITRE V.

Alompra projette d'envelopper Ovrai-Teemour, Boumien célèbre, dans la perte de Rugi-Meinla-Chep. Portrait de ce Boumien. Il veut sa mort. Chelobai s'y oppose, et ne vote que son exil. Trame ourdie pour perdre Rugi-Meinla-Chep et plusieurs autres partisans de la famille des Donipdies. Fermeté de Chelobai en faveur d'Ovrai-Teemour. Mort secrète de Rugi-Meinla-Chep et de ses bourreaux. Exécution suspendue.

Quoique je connusse fort imparfaitement quelle était la trame que Chelobai voulait ourdir, l'idée seule de comprendre plusieurs personnes dans la perte de Rugi-Meinla-Chep me conduisit à des réflexions lumineuses et du plus grand intérêt.

J'ai dit dans le chapitre précédent que deux Birmans inquiétaient plus particulièrement mon ambition et pouvaient machiner ma ruine. J'ai nommé Rugi-Meinla-Chep, et le second n'est point encore connu.

Ovrai-Tecmour, ainsi se nommait cet homme, destiné d'abord à figurer dans un rhoum, s'était ensuite lancé dans la carrière des armes; là, son courage et son génie militaire l'eurent bientôt mis au rang des boumiens les plus expérimentés. Sage dans ses manœuvres, réservé dans la victoire, temporiseur au besoin, habile à profiter de ses avantages, plus habile encore à se tirer d'un mauvais pas, chéri du soldat qu'il n'exposait qu'à regret, cet homme enfin était, de tous les boumiens Birmans, celui que j'estimais le plus malgré moi, et que j'aurais le mieux aimé si je n'avais été l'ambitieux Alompra et le superbe usurpateur du trône des Douipdies.

Comment au surplus se pouvait-il faire que les brillantes qualités d'Ovrai-Tecmour ne lui tinssent pas lieu de crimes à mon égard? Totalement en opposition avec les miennes, ne pouvaient-elles pas m'accuser tacitement aux yeux de certaines personnes, assez stupides pour ne pas s'avouer que la morale d'un homme éminemment ambitieux, d'un usurpateur, d'un être enfin tel que moi, ne saurait être celle d'un boumien modeste, dépourvu d'ambition,

négligeant ses intérêts personnels au point de compromettre et sa gloire et sa vie ?

Celui-là seul qui peut se mettre un moment à ma place, appréciera combien je devais être jaloux d'Ovrai-Tecmour ; combien il m'importait de le perdre ou de l'éloigner à jamais du sol qui l'avait vu naître. Que ne le séduisait-il par de brillans emplois, se diront ceux qui ignorent tout ce que j'ai secrètement fait tenter pour obtenir une telle séduction ! mais ce Birman, outre les sentimens qui l'éloignaient de moi, était encore un sincère républicain : non de ces républicains continuellement armés d'un stylet, mais de ces hommes séduits par les prestiges d'une liberté chimérique, qui croient franchement que sous une république seulement une nation peut vivre heureuse et libre.

Il est maintenant facile de concevoir que mes essais de réconciliation avaient complètement échoué contre mon incorruptible adversaire : lui-même à mon avénement au trône, préféra se démettre de son grade et vivre en simple particulier, plutôt que de partager mes bienfaits et les premières dignités de l'Etat.

J'admets que dans sa retraite il se serait pai-

siblement comporté pendant quelque temps : mais il était homme, et sa nullité, après des exploits tels que les siens, pouvait le fatiguer et lui faire prêter l'oreille aux insinuations de quelques conspirateurs. Qui sait alors tout le mal qu'il aurait pu me faire à la tête d'une conjuration bien ourdie ? Outre le chagrin de voir sa réputation militaire balancer la mienne, et souvent l'éclipser dans l'esprit des gens du métier, mon repos, l'intérêt de ma gloire et la sûreté de ma couronne me commandaient impérieusement de retrancher mon ennemi du nombre de mes sujets; et je ne crois pas qu'il soit un vrai politique capable de ne point applaudir à mon projet.

Il fallait nécessairement faire part de mes intentions à Chelobai; mais en les lui jetant sur le papier, je réfléchis qu'un simple exil ne me débarrasserait pas de mon adversaire, qui partout serait bien accueilli, et pourrait considérablement me nuire à la tête d'une armée étrangère. Je conclus en conséquence à ce qu'il partageât le supplice de Rugi-Meinla-Chep.

Ce dernier raisonnement était sans doute spécieux, et je croyais bien que mon mentor

le prendrait en considération : je me trompais, car il vint sur-le-champ plaider la cause de mon ennemi.

« Seigneur, me dit-il, j'ai voté la mort de Rugi-Meinla-Chop parce que les procédés de ce fougueux adversaire sont de nature, en politique, à ne pas mériter d'autre châtiment : si plus doux supplice eût pu lui être infligé, je n'aurais point, je vous l'avoue, opiné à sa destruction. Mais il n'en est pas ainsi d'Ovrai-Tecmour : c'est un parfait honnête homme, prudent et modeste, capable de céder tranquillement aux circonstances, et peu susceptible de faire de grands efforts pour profiter de celles à venir. Ennemi des conspirations, pour lesquelles il ne se croit pas né, et nullement ambitieux, on l'arrachera difficilement à la simplicité de son caractère. Ces diverses raisons, réunies à l'amitié que lui porte la nation, amitié qu'accroîtra probablement son malheur, vous font une loi de laisser respirer un homme qui ne saurait être votre ami. Je ne puis toutefois, Alompra, ne point partager vos craintes sur le voisinage de ce guerrier dangereux par son mérite et ses vertus : peut-être, plus que Votre

Majesté, je me suis prouvé combien il était impolitique de le laisser vivre au milieu des Birmans : je vote donc son bannissement. Je ne défends que sa tête ; mais je la défendrai au prix de ma disgrace, si Votre Majesté persiste à n'en pas croire un serviteur prêt à se sacrifier pour ne point lui laisser commettre un crime inutile. N'oubliez pas, seigneur, que de deux châtimens à infliger, et dont chacun peut opérer les mêmes résultats, il est toujours sage d'user de celui qui est le moins cruel : la politique, autant que l'humanité, me dicte ce principe que rien ne saurait détruire.

» Votre Majesté m'objectera peut-être le danger de voir le proscrit s'échapper de sa terre d'exil pour se réfugier chez des peuples ennemis ; à cela je réponds : mettez l'immensité des mers entre lui et les puissances susceptibles de le prendre à leur service ; exilez-le chez une nation amie, intéressée à ménager votre protection ; fixez-le sur le sol que vous lui assignerez en l'entourant de ce qui peut lui plaire. Ses goûts sont paisibles, ses désirs bornés ; il s'attachera facilement à sa terre de proscription. Néanmoins, pour l'y fixer encore davantage,

faites-lui dire à son départ : « Sur le territoire » où les lois te relèguent, d'invisibles Argus » auront sans cesse les yeux sur toi ; tes » moindres démarches seront observées ; au » plus léger soupçon que tu voudras t'évader, » vingt coups de stylet te jeteront sur la pous- » sière ; ton épouse partagera ton sort. » Il est le plus tendre des époux ; la crainte de compromettre les jours de sa compagne chérie le liera sur le sol, et vous n'aurez point à craindre de lui voir rompre son ban. J'ajouterai, seigneur, que votre ennemi, homme d'honneur et d'un grand caractère, répugnera long-temps à salir ses lauriers en tirant le glaive contre les mêmes soldats que si souvent il conduisit à la victoire.

» S'agit-il de l'envelopper dans la trame que je vais ourdir contre Rugi-Meinla-Chep ? Rien n'est plus facile.

» Ces deux hommes, quoique divisés d'opinions, s'estiment mutuellemant, et se rendent justice. Depuis long-temps ils désirent se réconcilier, sans avoir à rougir l'un de l'autre de leurs démarches. Votre usurpation leur fait sentir plus vivement le besoin de cette réconciliation. Je trouverai les moyens d'engager

Rugi-Meinla-Chep à faire pressentir à ce sujet son ancien compagnon d'armes. Celui-ci hésitera d'abord ; mais les ressorts que je mettrai en œuvre le décideront bientôt à voir son collègue aussitôt que ce dernier sera arrivé dans la capitale ; une entrevue ensuite, prouvée ou non, et que je saurai leur ménager, nous suffira pour les faire arrêter, traduire, et condamner suivant nos vues et nos intérêts.

» Votre Majesté vient de m'entendre ; puisse-t-elle croire que son intérêt personnel et sa gloire m'ont seuls fourni les raisons que je viens de lui exposer ! puisse-t-elle aussi condescendre à ne point envoyer au supplice le vertueux guerrier qu'elle ne put séduire, et qu'elle ne peut désormais conserver auprès d'elle ! »

Les raisons de Chelobai étaient assez plausibles ; mais l'eussent-elles été moins, que je les aurais adoptées, tant il avait mis de chaleur à les faire valoir, et tant était grande la confiance que j'avais dans ses conseils. Cependant, et je ne puis le lui dissimuler, il m'en coûtait de ne point envoyer Ovrai-Tecmour à la mort. « Je t'en croirai, dis-je à son généreux défenseur, je ne ferai point prononcer la peine capitale

contre ton dangereux protégé : puisses-tu ne pas regretter un jour le ménagement que tu me commandes, auquel nul autre que toi ne saurait me faire souscrire ! »

Tandis que ces choses se passaient dans l'intérieur de mon cabinet, je remplissais la promesse que j'avais faite à Rankouki, ce mandarin Chinois, qui, grâce à certains présens, et surtout au portrait de la belle Ceirrema, fit consentir son souverain à ne point troubler mon avénement au trône. L'empereur de la Chine, à mes sollicitations, le choisit pour son ambassadeur à ma cour.

L'agent qui le mit dans mes intérêts n'avait en rien chargé le portrait qu'il m'en avait fait.

Rankouki joignait à de grandes connaissances l'amour du luxe, du plaisir et des belles ; ces différens goûts l'entraînaient souvent au-delà des bienséances de son rang, et nuisaient quelquefois à ses devoirs diplomatiques. Nul autre de sa nation ne pouvait, à cette époque, mieux convenir aux vues que j'avais sur les autres puissances. Je ne négligeai rien de ce qui pouvait le circonvenir, et lui masquer mes véritables desseins ; je réussis au-delà de me

désirs ; et grâce aux brillans rapports qu'il faisait de la loyauté de mon gouvernement, j'eus bientôt de nombreux partisans dans le sien.

Mon juste ressentiment contre les procédés de Rugi-Meinla-Chep me faisait vivement désirer que Chelobai m'apprît quels moyens il emploierait pour l'attirer dans la capitale. J'eus cette satisfaction quelques jours après sa dernière visite. « Voici, me dit-il, le projet que j'ai conçu ; le piége que je tends, les ressorts que je fais mouvoir sont infaillibles : la machine est vaste, il est vrai, mais tous les rouages en sont assurés, et rien ne pourra les briser quand ils seront en mouvement.

» Divers agens bien choisis, bien stylés, bien hypocrites, se sont glissés dans certaines familles qui soupirent après le rétablissement de l'ancienne dynastie ; ils y sèment le bruit, et sont parvenus à persuader que les Birmans indignés de votre usurpation n'attendent qu'un léger signal pour se lever contre vous. Déjà se sont formés des conciliabules sur lesquels la police a l'ordre de fermer les yeux : il y vient d'être arrêté qu'on avertirait les partisans des Douipdies, refugiés à la cour de Siam, des bonnes dispositions

dans lesquelles se trouvait la nation Birmane à l'égard de ses anciens princes; on demande que quelques chefs, autorisés du Prétendant, se rendent secrètement à Ava pour se concerter avec les intimes, et opérer une contre-révolution.

» Pour inspirer aux réfugiés à la cour de Siam plus de confiance dans ce que leur mandent les Birmans de la capitale, j'ai fait partir pour Siam deux intrigans de la première force : ce sont Dalli-Mortang, et Temé-Chelaou, personnages qui figurèrent passablement dans les scènes meurtrières de notre révolution. Ces deux fourbes se sont dit mécontens de votre gouvernement, et vos ennemis jurés. Vous connaissez les sujets; l'imposture et l'hypocrisie en personne mettraient pavillon bas en leur présence : aussi ont-ils fait des merveilles, et parsuadé tout ce qu'ils ont voulu. Rugi-Meinla-Chep, qui est à la tête de l'expédition, s'est donné pour lieutenant Dalouegad-Scegro, Birman obscur, mais intrépide, et totalement dévoué à la cause des Douipdies. Ces deux chefs seront suivis d'une quinzaine de réfugiés, parmi lesquels sont deux traîtres que j'ai fait

séduire à prix d'or; les choses ont été si vivement poussées, que déjà les conjurés arrivent sur les frontières, où rien ne les empêchera de passer librement; sous deux jours au plus ils seront tous dans la capitale. Là, chacun d'eux aura nuit et jour dix espions à ses trousses; déjà la police connaît leur pied-à-terre : la plupart de ceux qui les hébergent sont dans le secret. Quelles que soient enfin leurs démarches, elles seront connues; quant à ce qui regarde Ovrai-Tecmour, après bien des précautions prises, il a cédé à des propositions verbales; divers agens de Rugi-Meinla-Chep ont ménagé entre les deux personnages une entrevue dans le bosquet des Mangliers, derrière votre grand Piasath (1). Tels sont, seigneur, les détails du projet que j'ai conçu pour assurer votre repos, et affermir votre couronne. Les succès que je viens d'obtenir vous sont garans de ceux que j'obtiendrai; veuillez seulement ne point oublier qu'Ovrai-Tecmour ne doit pas être conduit au supplice » . . . . . .

(1) C'est la pyramide ou l'aiguille dorée qui brille sur le faite du palais de l'empereur.

Si je n'avais cru déroger à mon rang, je me serais jeté dans les bras de l'ingénieux Chelobai, tant les fils de sa trame me paraissaient bien noués. Agent invisible et présent par-tout, mes ministres et autres chargés de pouvoir ne le connaissaient qu'en qualité d'agent secret, chargé de leur transmettre mes ordres, et d'en discuter avec eux les moyens d'exécution : n'ayant aucun titre, aucun rang à ma cour, il ne leur inspirait aucun ombrage ; et toujours il fut assez prudent pour leur déguiser la place qu'il tenait dans mon cœur.

Chelobai avait trop bien pris ses mesures, et Thetoucand-Courcf était trop actif, pour qu'un seul des conjurés échappât à son sort : tous furent arrêtés et traduits comme ayant conspiré contre la personne du souverain.

La détention d'un Birman tel qu'Ovrai-Teemour, ne pouvait que produire une vive sensation : je m'y attendais. Mais j'étais loin de penser qu'il fût aussi généralement aimé.

Quiconque m'a bien connu, n'ignore pas que j'attachai toujours fort peu de prix à l'amitié de mes sujets ; cependant jamais mon amour-propre ne fut aussi cruellement humilié

qu'en voyant le vif intérêt que ma nation prenait au sort de l'homme que ma gloire et la sûreté de ma couronne devaient proscrire.

J'aurais donné les quatre cinquièmes de mon existence pour être despote absolu, et ne commander qu'à des brutes; j'eusse fait couper le nez à chaque Birman qui se serait permis de s'exprimer affectueusement sur le compte de mon ennemi. Ce fut alors que je le détestai dans toute la force du terme; ma haine s'accrut à tel point, que je révoquai secrètement la promesse que j'avais faite à Chelobai.

Le grand Rhoum fut convoqué sur-le-champ; excepté quelques hommes intègres, tout ce qui le composait m'était depuis longtemps vendu. Arel, un de ceux qui m'étaient le plus dévoués, fut averti en secret que mes intentions n'étaient pas d'excepter Ovrai-Tecmour de la peine capitale, me voulant réserver le plaisir de lui faire grâce.

On se doute bien que c'était un piége tendu à la crédulité des juges; car s'ils eussent prononcé la peine de mort contre l'accusé, c'en était fait de ses jours; je donnais l'ordre de mettre le jugement à exécution sur-le-champ;

et cette même populace, qui s'intéressait si vivement au sort d'Ovrai-Tecmour, eût vu, sans rien dire, tomber sa tête, et le jour d'ensuite n'eût plus pensé à lui.

Il n'en fut pas cependant comme je l'avais pensé, et je dois ce chagrin à l'intrépidité de mon mentor.

J'ignore comment Chelobai apprit que, par l'entremise d'Arel, j'avais insinué à quelques juges de prononcer la peine de mort contre l'accusé; quoi qu'il en soit, il le sut. Trop habile à lire dans le cœur d'un ambitieux, il se douta que c'était un piége, et que son protégé aurait bientôt cessé de vivre, si le Rhoum avait la simplicité de croire à ma clémence. Sans perdre de temps, il se rend au Rhoum au moment où l'on allait appeler la cause d'Ovrai-Tecmour. Faisant alors demander le juge Clerebou, qu'il savait être un homme de bien, incapable de trahir ses devoirs pour me faire sa cour, il l'entraîne dans une pièce séparée : « Monsieur, lui dit-il, votre intégrité m'est connue, et c'est pourquoi je m'adresse à vous; quelques misérables, croyant faire leur cour au souverain, ont influencé le jugement de vos

collègues en leur insinuant que le monarque désirait qu'Ovrai-Tecmour fût condamné à la peine capitale, pour lui faire grâce ensuite. Certes, Monsieur, le prince que j'ai l'honneur d'approcher est clément et sensible; mais, avant tout, il est juste : il ne prétend point circonvenir les tribunaux, et quiconque lui prête des sentimens contraires, le calomnie, et sera puni s'il est connu. » — Cette démarche, Monsieur, nous honore également l'un et l'autre; néanmoins, je puis vous assurer qu'elle est inutile quant à moi; car nulle puissance ne peut me faire prononcer la culpabilité du prévenu, si je n'en ai des preuves irrécusables. Veuillez rendre ma réponse à qui vous envoie; dites aussi que je ferai mes efforts pour faire partager mes sentimens à tous mes collègues.

Quelque peu rassuré par ces promesses et par l'énergie de celui qui les avait faites, Chelobai ne voulut pas moins rester au Rhoum, et connaître quel en serait l'arrêt.

Excepté l'incorruptible Clerebou et deux ou trois autres juges, le reste était persuadé que la politique du nouveau monarque ne lui per-

mettrait pas d'absoudre complètement Ovrai-Tecmour.

Il s'agissait donc de prononcer ou sur le supplice ou sur l'exil.

Ceux qui étaient les plus jaloux de me plaire, opinaient à la mort; le plus grand nombre au bannissement; et quelques uns, craignant de se compromettre, ne savaient quelle opinion manifester.

Chelobai n'en perdait aucun de vue : il s'aperçut que le juge Arel, qui dans le cours de la procédure avait manifesté le plus de mauvaises intentions contre le prévenu, sortait et rentrait de temps en temps : inquiet sur ces fréquentes absences, il voulut en connaître le sujet.

Un couloir conduisait aux appartemens dans lesquels le juge se retirait chaque fois qu'il sortait de la salle principale. Chelobai s'y glisse, arrive près la porte d'un cabinet, entend du bruit, écoute, et saisit ces mots qu'Arel adressait à une autre personne :

« Je sais tout aussi bien que vous qu'Ovrai n'a contre lui que sa gloire et ses vertus; mais enfin, ce sont des crimes aux yeux du chef de l'Etat; et puisque l'existence d'un tel homme

peut compromettre le repos de la nation, il ne peut éviter son sort. Nous ne le condamnerions pas, qu'un autre Rhoum, à l'instant convoqué, l'enverrait à la mort, et peut-être nous-mêmes avec lui. Nous obéirons donc, puisqu'il le faut, aux circonstances; et de vaines considérations ne me feront point exposer mes jours et le bonheur de ma famille. »

Chelobai n'entendit plus rien; la personne qui était avec Arel sortit, et lui-même allait en faire autant, lorsqu'il fut arrêté par le protecteur d'Ovrai-Tecmour : « Deux mots, Monsieur, s'il vous plaît : me connaissez-vous? — Je crois vous avoir vu dans le cabinet de l'empereur. — C'est cela. Je vous dirai mieux, quelquefois il m'honore de sa confiance; et je viens vous dire que j'en profiterai ce soir pour vous faire pendre dans huit jours si vous obéissez à des communications qu'il vous fit faire dans un moment où lui-même s'était oublié. Votre roi, Monsieur, n'est point un barbare; si l'intérêt de sa couronne l'oblige de bannir un sujet dangereux, il se félicite de n'être pas contraint de l'envoyer au trépas. Rentrez parmi vos collègues; opinez et faites opiner à l'exil. Ne

redoutez rien de l'avenir, je ne suis point ici sans mission; et l'empereur n'oubliera pas que, qui sauve une injustice à son roi, a des droits à ses faveurs. »

Chelobai, qui, sous tous les rapports, n'était pas un homme ordinaire, possédait encore au suprême degré le don de la parole : probablement, qu'énergique et terrible dans ses menaces, il avait porté l'épouvante dans le cœur du coupable magistrat. Celui-ci, qui l'avait vu dans mon cabinet s'entretenir familièrement avec moi, ne se donna pas la peine de vérifier s'il avait ordre de lui parler ainsi; il crut que personne, sans autorisation de ma part, ne s'exposerait à de pareilles démarches. Sans répondre à Chelobai, il rentre parmi ses collègues, et parle à l'oreille de quelques-uns d'entre eux : tous alors se lèvent, se consultent, et condamnent Ovrai-Tecmour à trente lunes d'exil sur les terres du Bengale. Rugi-Meinla-Chep et les autres conjurés furent condamnés à la peine capitale.

» J'attendais avec impatience les résultats de la procédure, lorsqu'un terrézogée vint

m'annoncer la visite de Chelobai. (1) Ovrai-Tecmour, me dis-je à l'instant, est condamné au dernier supplice : son protecteur vient probablement m'en faire des reproches et solliciter sa grâce: sachons lui résister. — « Quelque peu de confiance, me dit-il, que j'aie dans la parole des hommes, j'osais croire que la vôtre..... C'en est assez, seigneur, dites-vous tout ce que j'aurais droit de vous dire si le bandeau des monarques ne ceignait votre front? Maintenant oubliez que c'est l'ami qui vous parle, ne voyez plus en moi le Birman jaloux de vous être utile, et dont vous daignâtes prendre si souvent des conseils. Voyez en moi le sujet rebelle, qui, de sa propre autorité, trompa votre attente et suspendit le cours de vos volontés. Ovrai-Tecmour n'est condamné qu'à l'exil... et moi seul, seigneur, j'ai détourné l'arrêt de mort que le Rhoum, influencé par vos secrètes insinuations, allait prononcer contre le prévenu..... » — Ce fut alors qu'il me donna les détails que l'on a

(1) Un terrézogée, chez les Birmans, est à peu près, dans le palais de l'empereur, ce qu'est chez nous un huissier de la chambre.

déjà vus : De tous les monarques, ajouta-t-il, qui donnent des lois au monde, il n'en est pas quatre qui, pour une telle action, ne m'enverraient au supplice. Votre Majesté sera-t-elle plus juste, ou plutôt entendra-t-elle mieux ses intérêts ? — Chelobai, si je ne me trompe, tu abuses.... — Seigneur, c'en est assez : ce mot seul m'est plus sensible qu'un arrêt de mort. Je m'honore de votre confiance, mais pour en abuser, jamais !... Est-ce ma destinée, ou sont-ce les biens que j'ai reçus de vous qui m'attachent à votre personne, qui me rendent sacré tout ce qui peut vous être utile? je l'ignore : mais, prince, vous m'êtes bien cher. Je vous dirai plus, pour ne point vous laisser penser que j'ai la petite vanité de me faire valoir, je vous dirai que j'éprouve à vous rendre service, je ne sais quoi qui fait la félicité de ma vie. J'avouerai même qu'à l'instant où ce bonheur me sera défendu, j'éprouverai un vide que toute autre chose remplacera difficilement.

» Chelobai s'exprimant ainsi, doit en être cru sur sa parole ; Chelobai qui, la tête sur le bloc, n'aurait point avoué qu'un mortel pût sincèrement en aimer un autre. Quoi qu'il en soit,

654133 A

je m'honore de ma démarche, puisqu'elle sert les intérêts de Votre Majesté. — Peut-être pas autant que vous le croyez, Chelobai. — Beaucoup plus aussi que Votre Majesté ne le pense. Vous savez combien je méprise les rumeurs populaires, et comme je saurais les faire cesser si j'étais souverain; néanmoins j'ai parcouru la capitale et ses groupes, j'ai tout vu, tout entendu : résumé fait, je me suis convaincu que le supplice d'Ovrai-Tecmour pouvait beaucoup nuire à votre tranquillité; non que la populace l'eût soustrait à l'échafaud : un tel ramas ne sait le plus souvent que croasser; mais les murmures avaient ce ton lugubre, inquiétant et profond, qui force la pensée à se lancer dans l'avenir, et nous prescrit de songer aux moyens de se le rendre favorable.

» Si je n'avais réfléchi que vous commencez votre règne, que votre puissance est mal affermie, je vous aurais bien autrement conseillé : vous eussiez à l'instant même fait monter deux escadrons à cheval, et chaque cavalier armé d'un fouet eût contraint la populace à rentrer chez elle et à s'occuper d'autres choses que d'intérêts politiques; mais les circonstances

m'ont prescrit d'en agir autrement : j'ait fait, selon moi, ce que Votre Majesté aurait dû faire ; et j'ai la douce certitude qu'elle n'aura point à s'en repentir. »

Depuis bien des années Chelobai était mon conseil et mon ami ; simple général et sur le trône, je m'étais toujours bien trouvé de ses avis et de sa politique : pouvais-je croire que cette fois-ci il n'en serait pas de même ? Non : et quelle que fût ma répugnance à laisser échapper mon ennemi, je consentis à ratifier le jugement prononcé contre lui : seulement je décidai, d'après Chelobai, que son exil serait éternel.

Nous étions encore ensemble lorsque je reçus un avis de Thetoucand, ainsi conçu : « Rugi-» Meinla-Chep se propose de haranguer le peu-» ple en allant au supplice. » — « Qu'il harangue tant qu'il voudra, s'écrie Chelobai, le vent n'emportât-il pas les sons, qu'un orateur aux fers et dans les courroies du bourreau ne saurait inspirer que de la compassion, et non le désir de le soustraire à la mort ! On s'expose rarement pour un homme sans espérance et qui ne tient plus à la vie que par un fil. D'ailleurs, je vous le répète, le mouvement et le

vent emporteront les paroles. — J'aime à le croire : cependant je ne puis te cacher que Rugi-Meinla-Chep, doué de beaucoup d'énergie et d'intrépidité, possède encore un organe superbe, net et sonore. — En ce cas, réplique Chelobai, ordonnez qu'il subisse son sort dans la prison; on publiera ensuite qu'il s'est suicidé. Le supplice de Delouegad-Scegro et de ses complices suffira pour donner l'exemple, et retenir quiconque aurait l'envie de conspirer de nouveau. »

L'idée de mon ami me parut excellente, et sitôt qu'il fut sorti je m'occupai des moyens de la mettre à exécution.

Puisque j'avais usurpé le trône, puisque je voulais m'y maintenir, Rugi-Meinla-Chep était coupable; et dans le système de mon gouvernement, tout autre que moi l'aurait de même envoyé à la mort. Celui-là qui raisonnerait autrement n'aurait pas le sens commun : ou il faut ne voir en moi qu'un simple particulier, ou il faut avouer que Rugi-Meinla-Chep devait expier sous la hache des lois le crime d'avoir imprimé des horreurs contre moi.

J'étais trop bien persuadé de cette dernière

vérité, pour balancer un moment à lui choisir un genre de mort utile à mes intérêts.

Ce coup d'autorité, susceptible de me faire bien du tort dans l'opinion publique, devait nécessairement être enseveli dans un oubli éternel; et pour y parvenir il me parut fort sage de jeter dans un même tombeau la victime, l'exécuteur et les témoins. Qui n'est plus ne dit rien. Rigray-Vasoov, à qui je voulais confier les détails de cette exécution, était le seul qui devait lui survivre; mais un tel secret n'aurait pas été plus en sûreté dans mon cœur que dans le sien. Je le fis appeler : nous nous concertâmes; et le lendemain il mit la main à l'œuvre.

Cinq fameux poutchous (1) venaient d'être condamnés au dernier supplice; il se les fit amener : « Vous n'ignorez pas, leur dit-il, que le bourreau vous attend; cependant il ne tient qu'à vous d'échapper à son glaive : cette nuit à la douzième heure, et lorsque les Pagouaats

(1) Voleurs.

(1) auront fait éteindre toutes les lumières, je vous conduirai moi-même à la prison d'Etat; je vous ouvrirai la porte d'un de ses cachots : soudain vous vous jeterez sur le condamné qui l'occupe et vous l'étranglerez. Vous me suivrez ensuite chez moi, je vous compterai une forte récompense, et vous fuirez chez l'étranger. »

Les cinq bandits n'avaient pas à balancer, et la même nuit Rugi-Meinla-Chep expira dans le cordeau de cinq scélérats, qui eux-mêmes n'existèrent plus une heure après. Voici comment ils reçurent un trépas mérité :

Dans une petite pièce séparée du principal corps de son logis, Rigray-Vasoov avait fait adapter cinq tuyaux qui communiquaient à autant de fourneaux placés en dehors, et remplis de charbon de terre : ce fut dans ce local qu'il fit servir à souper aux cinq poutchous.

---

(1) Ce sont des hommes condamnés à mort, et dont la peine est commuée en celle d'être esclaves du gouvernement. Ils font la patrouille de nuit, font éteindre les feux et lumières à des heures prescrites; d'autres sont courriers, gardes, huissiers, et même exécuteurs publics.

Les fourneaux de charbon furent à l'instant allumés, et la vapeur mortelle entrant tout-à-coup par les cinq tuyaux dans la chambre, bien close et fermée aux verroux, descendit brusquement dans la nuit du trépas cinq malheureux qui croyaient toucher le seuil de la liberté.

Tout ingénieux qu'était ce moyen de se défaire d'un homme sans le secours d'un autre et sans bruit, le rapport m'en fit horreur, et je m'en expliquai franchement avec Chelobai, qui me dit : « Comme homme, Rigray-Vasoov est un barbare ; comme exécuteur secret des ordres d'un souverain, contraint de frapper ses ennemis dans l'ombre, c'est un sujet précieux : il faut de l'esprit même aux bourreaux. »

Le lendemain de l'exécution secrète de Rugi-Meinla-Chep, des agens aussi mal instruits de son genre de mort que le public, semèrent le bruit qu'il s'était étranglé avec le cachemire de son turban : crut qui le voulut bien à ce suicide, ce fut la moindre de mes inquiétudes. Ses complices allaient être exécutés, lorsque Chelobai m'écrivit de suspendre leur exécution de quelques jours, pour des raisons que lui-même

m'expliquerait à sa première visite. J'avais trop de confiance en sa sagesse pour me refuser à sa demande; je fis à l'instant avertir le grand Woungée de la justice de ne rien précipiter, et d'attendre de nouveaux ordres pour faire exécuter les condamnés.

CHAPITRE VI.

Chelobai démontre à l'Empereur les grands avantages d'une grâce accordée à des coupables. Excellens raisonnemens à ce sujet. Regrets de l'Empereur de ne pouvoir récompenser le zèle qu'il déploie à son service. La mère et l'épouse de deux condamnés se jettent aux genoux de l'Empereur qui les accueille favorablement et fait grâce. Les journaux Birmans célèbrent cette action, et la présentent autrement qu'elle ne s'est passée. Badinage et raisonnement de Chelobai touchant les papiers publics.

Quels motifs pouvaient avoir contraint Chelobai à suspendre l'exécution des coupables? Avait-il de nouvelles grâces à me demander, ou l'existence des conjurés était-elle encore nécessaire à mes intérêts? Telles étaient mes réflexions lorsqu'on vint m'annoncer mon ami, car alors c'était le seul titre que je lui donnais.

« Dans l'affaire des condamnés, me dit-il,

nous avons beaucoup parlé de punir; nous en avons démontré la nécessité, les avantages, mais nous avons oublié un point bien important; une mine, enfin, riche, excessivement riche, quand un habile politique se charge de l'exploiter. Votre Majesté m'a sûrement compris : c'est l'article des grâces que nous avons négligé.

» Dans les circonstances où vous vous trouvez, seigneur, il faut, comme dit le proverbe chinois, couper de la lame et du dos; c'est-à-dire qu'il faut, pour la prospérité de votre règne, mettre à profit tout ce qui peut en assurer la durée : faire grâce à quelques coupables n'est pas un des plus petits moyens à mettre en usage.

» L'arrêt de mort d'un individu, déchiré par un souverain en présence de tout un peuple, l'a souvent plus avancé dans leur estime, que l'exécution de cinquante personnes. La raison en est simple : le châtiment peut effrayer, mais ne peut séduire; d'où je conclus que si la garde et l'existence d'un coupable n'entraînaient trop de soins, il faudrait biffer la peine de mort de tous les codes, même de celui des tyrans.

» Avant de parler sur les exécutions publiques, j'ai voulu prendre la nature sur le fait, je les ai suivies : de quoi m'ont-elles convaincu, sinon que l'exécution d'un homme fût-il même un scélérat, laisse dans les cœurs une impression douloureuse qu'ils ne peuvent repousser, et n'a rien d'avantageux pour celui qui l'a commandée ?

» Ce sentiment de pitié est tellement dans la nature de notre être, que jamais homme présent à la dislocation d'un homicide, n'a dit : *ah que c'est doux, que c'est beau de le voir souffrir !* Si pareil monstre existait, un coup de stylet devrait le rendre au néant. Ce n'est pas qu'on n'ait vu des hommes cruels se repaître des tortures de leurs victimes ; mais il est bon d'observer que ce fut toujours dans l'effervescence de la haine, de la vengeance de la jalousie ou de toutes autres passions semblables. Un tel caractère de sang-froid n'est pas dans la nature.

Ces assertions, je le crois, ne sont pas d'un genre à être réfutées. Hé bien, s'il est vrai que l'homme souffre involontairement la dislocation d'un lâche assassin, que ne doit-il pas éprouver

lorsque le patient n'a contre lui qu'un délit politique ?

» Cette impression, je l'avoue, n'a que la durée de l'éclair, et par conséquent celui qui n'y donnerait lieu qu'une seule fois n'en aurait rien à craindre; mais il n'en est pas de même d'un chef d'Etat qui, par devoir et par intérêt, est contraint de laisser conduire à la mort une foule de personnes de tout âge et de tout rang.

» Que ce soit un tyran, un usurpateur, et que la fortune lui tourne le dos, la pensée des peuples rétrograde vivement sur le passé; on récapitule ses crimes politiques. A ces souvenirs défavorables se joignent les efforts des parens ou des amis de ses victimes; l'orage grossit sur sa tête; alors il tombe, on se voit forcé de faire élever de nouveaux échafauds. Heureux donc le prince qui a le moins d'arrêts de mort à signer !

» Que c'est bien une plus douce chose qu'une grâce accordée à l'individu prêt à laisser la vie sous le couteau (1) des lois ! La renommée se

(1) La décapitation est le supplice en usage chez les

charge avec plaisir de cette heureuse nouvelle; elle est celle de tout le monde. La jeunesse, l'âge mûr, la caducité, l'amant et sa jeune amie, l'épouse et son époux, le maître et le serf, le pauvre et le riche, tout le monde y prend part. On ne s'informe pas quels sont les motifs qui ont conduit le souverain à faire grâce : on l'en remercie intérieurement ; on ne voit enfin qu'un infortuné arraché des mains de l'exécuteur pour être rendu à sa famille éplorée. Le prince alors, eût-il fait dix victimes, une seule ainsi sauvée fait momentanément oublier celles qui ne sont plus.

» Je ne pousserai pas plus loin ces utiles développemens. Votre Majesté a peut-être médité ce sujet avant moi. Je lui ferai seulement observer qu'il est toujours plus urgent d'absoudre un homme d'un haut rang, qu'un coupable obscur : en absolvant le premier, ce sont de puissans ennemis que l'on désarme : quant au second, sa famille beaucoup trop

---

Birmans. Les princes du sang royal en sont seuls exceptés; on les noie.

éloignée de la classe qui prend part au gouvernement, n'est nullement à craindre; cependant il faut donner quelquefois ce spectacle à la population.

» Je vous conseille donc, seigneur, de balancer le lugubre de l'exécution publique qui va avoir lieu, par les doux rayons de quatre à cinq actes de miséricorde. Vos intérêts vous sont trop bien connus pour vous refuser à ces ménagemens politiques : aussi ai-je pris sur moi de faire insinuer aux parens de quelques condamnés de se jeter à vos genoux. Demain une tendre mère et une jeune épouse viendront implorer votre clémence : vous les releverez avec bonté lorsqu'elles seront à vos pieds; vous feindrez une sensibilité que probablement vous n'éprouverez pas; vous essuierez leurs larmes; vous calmerez leurs douleurs; vous laisserez habilement apercevoir que de pareils actes d'autorité brisent votre âme; enfin, quand vous leur aurez suffisamment donné une bonne opinion de votre humanité, vous commuerez la sentence de mort en quelques années de réclusion. »

Si, pendant mon règne, j'ai désiré quelque

chose, que probablement je n'aurais point obtenu, ce fut de voir un autre souverain à ma place quand Chelobai me décomposait ainsi les moyens de séduire la multitude et d'affermir mon gouvernement. Quels sentimens eussent été les siens? Puis-je le demander? Comme moi, il eût admiré cet homme unique dans les annales de la création; comme moi, il eût été inquiet sur les moyens de récompenser un sujet précieux, qui ne veut point d'autres récompenses que celles qu'il a reçues.

Le désintéressement, dis-je à mon sage ami, a ses bornes comme tout ce qui existe : le tien ne les surpasse-t-il point? Crois-moi, Chelobai, il te faut des jouissances proportionnées à tes méditations, aux fatigues que tu te donnes à prévoir les événemens, à les calculer, à découvrir les ressorts les plus cachés du cœur humain, à trouver enfin les moyens d'enchaîner par la crainte et d'éblouir par la douceur la foule d'individus que j'ai soumise à mes lois. Tous ces sujets de réflexions t'occupent sans cesse : les développemens que tu viens de faire en sont la preuve. Je n'avais point, je te l'avoue, médité ce sujet; j'en sens l'importance, je suivrai

tes conseils. Mais toi, souffre au moins que mes bienfaits aillent te chercher incognito, puisque les dignités de mon empire n'ont rien de flatteur pour toi. »

« Laissez, Seigneur, cet article : dans quelques jours, peut-être, aurai-je besoin de votre bourse ; en attendant, occupez-vous de persuader aux crédules Birmans que le Prince qui sait punir sait aussi pardonner. »

Les demi-mots de mon ami touchant ma clémence, avaient été vivement saisis par l'épouse de Pragi-Lancdano, et par la mère de Rhozedi, deux des condamnés. Ces deux dames, en effet, se trouvèrent sur mon passage au moment où j'allais au grand Lotou (1) ; toutes les deux étaient à mes genoux, et me sollicitaient avec la chaleur d'une épouse et d'une mère tremblantes pour ce qu'elles ont de plus cher au monde, pour un fils et pour un époux. Je les relevai avec bonté : ma réponse, moitié compatissante, moitié sévère, annonçait à la fois le Monarque et l'homme généreux et sen-

(1) Salle où s'assemble le Conseil d'Etat.

sible ; enfin, après une pantomime plus ou moins sentimentale, je commuai la peine de mort en quelques années de détention, laissant toutefois aux deux suppliantes l'entière liberté de voir les amnistiés.

Plus que jamais alors j'eus l'occasion d'apprécier les conseils de Chelobai ; je crois même qu'il n'avait pas suffisamment développé les bons effets que peut produire une grâce accordée avec autant de brillans accessoires ; la nouvelle en courut de la capitale aux extrémités de l'empire, et de là chez l'étranger ; pendant plusieurs jours j'entendis continuellement bourdonner autour de moi les mots de grandeur d'âme, d'humanité, de générosité, que sais-je encore ce que me prodiguèrent l'ineptie et l'adulation ? J'eusse mérité ces honorables épithètes, que j'en aurais été confus, tant elles étaient peu ménagées.

Si le peuple et la cour applaudissaient à ma clémence, qu'étaient-ils en comparaison des papiers publics ? Mon action, simple en elle-même, et que deux lignes auraient pu rendre, fournit un petit roman bien sentimental, bien fade, et cependant assez bien

imaginé pour capter les suffrages du lecteur bénévole ; la vérité y était si bien déguisée, que j'aurais lu dix fois l'article sans penser que ce fût de moi dont il était question ; on plaçait dans ma bouche des phrases que je n'avais jamais conçues ; enfin, le tout était tronqué et supposé de manière à ne pas s'y reconnaître.

J'en ris de bien bon cœur avec Chelobai, qui me dit : « Voici pour vous, seigneur, qui aimez à récompenser de grands services, l'occasion de déployer votre générosité : quels Birmans ont plus de droits à votre reconnaissance que les rédacteurs des papiers publics ? Fidèles et généreux sujets, ils savent que Votre Majesté, encombrée de vastes occupations, ne peut ni faire, ni dire, ni penser, ce qu'elle devrait penser, dire et faire ; hé bien, mortels attentifs à tout prévoir, ils vous font dignement parler, faire, et dire. Dormez tranquillement les trois quarts du jour, si vous le voulez, ils vous tiendront pour bien éveillé ; roulez-vous continuellement sur le sein de vos femmes, ils écriront que vous séchez dans les détails de votre gouvernement ; faites assommer quelques-

uns de vos non-partisans, et souffletez vos ministres, on vantera votre clémence, votre humanité, votre douceur, et l'affabilité de vos manières; cherchez noise à vos voisins, on proclamera qu'ils sont les agresseurs; on fera plus, on le prouvera, à qui voudra le croire, s'entend. Perdez-vous une bataille, vous êtes au contraire le vainqueur; telle victoire vous coûte vingt mille hommes, vous n'en avez perdu tout au plus que quatre cents. Voulez-vous descendre des dieux, l'immortel Gaudma sera le puîné d'un de vos ancêtres. Ecrasez vos peuples d'impôts, vous serez censé travailler à leur bonheur; enfin, seigneur, quelqu'intéressé que vous fussiez à célébrer vos vertus, à les amplifier au besoin, vous serez toujours modeste en comparaison des éloges que vous prodigueront les gazetiers quand vous daignerez quelque peu les protéger. »

Ces joyeux propos nous conduisirent à de plus sérieuses observations. « Pourrait-on, lui demandai-je, rendre à ces sortes d'écrits l'impartialité dont ils auraient besoin? — Non, prince, non: l'entreprise d'un journal est une spéculation purement mercantile, sous l'ins-

pection d'un gouvernement qui ne peut ni ne doit souffrir qu'on le censure : donc, quelque honnête homme que soit un rédacteur, il est contraint d'écrire dans le sens du gouvernement sous lequel il vit ; quiconque raisonne autrement, raisonne mal.

» Je m'entretins il y a quelque temps à ce sujet avec le rédacteur Beffroi, de célèbre mémoire. — Les imbécilles seuls, me dit-il, nous accusent d'adulation, et nous vilipendent; un honnête homme, pour peu qu'il réfléchisse, voit que chez nous la pensée est aux fers ; qu'il ne nous suffit pas de ne point censurer le gouvernement, qu'il faut encore que nous l'encensions ; de là ces disparates dans les journaux de notre révolution ; il fallut nécessairement les rédiger dans le sens de chaque faction dominatrice. Si parmi nous un homme d'honneur, révolté d'une injustice ministérielle, et bravant les périls auxquels il s'expose, se permet de la censurer avec énergie et d'en démontrer le vice, c'en est fait de son emploi ; soudain le propriétaire du journal et les intéressés, tremblans pour leur privilége, tancent et mettent à la porte l'honnête écrivain, qui

souvent n'a que ses honoraires pour subsister. De cette foule d'entraves dont un rédacteur, quel qu'il soit, ne peut se dégager, je conclus que la première idée d'un journal appartient à un tyran, jaloux de mentir à ses peuples et de lui déguiser la nature de ses actions. »

« Jaloux ou non de mentir à mes peuples, répliquai-je à mon ami, je veux m'occuper de cette partie; rien de plus nécessaire que ces amis, muets à la fois et bavards, qui partent chaque matin de la capitale pour aller colporter aux extrémités de l'empire et chez l'étranger les soi-disant vertus d'un monarque et de ses ministres; que ceux qui les lisent croient seulement la cinquième partie du bien qu'ils diront de moi, c'est assez pour leur mériter ma protection et des encouragemens, aussi je veux que sous peu le nombre en soit doublé. — Fort bon, seigneur, mais vous oubliez qu'en les multipliant trop vous pouvez les avilir. Ne se pourrait-il pas aussi que dans le nombre il s'en trouvât quelques-uns qui, pour se faire remarquer et se donner du relief, diraient un peu trop franchement la vérité? —

Dans le premier cas, nous chercherons ensemble les moyens de ne point les jeter dans le mépris. Je te prie de me donner au plus tôt tes observations à ce sujet : quant aux licences de certains rédacteurs, Thétoucand recevra mes ordres à cet égard ; et je ne crois pas que l'exemple d'un premier puni ait besoin d'être renouvelé. »

Outre les trois grâces que j'avais accordées, il en était encore deux autres que je ne pouvais refuser; c'étaient celles de deux condamnés, qui n'étaient coupables que d'avoir fait tomber les autres dans le piége ; deux agens enfin qui, se donnant pour amis de la maison des Douipdies, avaient coopéré à la perte de ses plus fidèles serviteurs. Il me vint plus d'une fois l'envie de les faire périr en prison, tant ils m'inspiraient d'horreur ; mais refléchissant que dans la composition des meilleurs remèdes, il entre souvent du poison, je me contentai de les faire détenir comme par mesure de sûreté, mais bien réellement pour les punir quelque peu de s'être classés parmi les pourvoyeurs du bourreau.

Rien ne s'opposant alors à ce que les conjurés

fussent conduits au supplice, l'exécution eut lieu en présence d'une populace toujours avide de ces sortes de spectacles.

Peu de temps après, Ovrai-Tecmour partit pour son exil, qui, quoi qu'en eût prononcé le Rhoum, devait être éternel.

Ainsi fut dissoute et punie une conspiration dont les premiers élémens étaient de l'invention de Chelobai; conspiration qui probablement n'aurait point eu lieu, si je n'avais eu à me défaire de deux hommes bien dangereux par la grandeur de leurs moyens et de leur réputation.

Quel que soit le jugement que mon siècle et la postérité porteront sur cette trame, elle n'en est pas moins une conception politique d'autant plus admirable, que ses heureux résultats dépassèrent mes espérances : je lui dois la tranquillité de l'Etat, l'affermissement de ma couronne et la prospérité de mon règne.

CHAPITRE VII.

L'Empereur veut recommencer la guerre. Raisons qu'il en donne. Il veut commencer par détrôner Beinga-Della. Jugement qu'il porte sur les traités de paix. Historique de tous les généraux de la nation Birmane. Excellens moyens de rendre toutes les nations propres à la guerre. Exemples cités en faveur du systême guerrier d'Alompra.

Rugi-Meinla-Chep dans la tombe, Ovrai-Teemour dans l'exil, les factieux de l'intérieur réduits au silence, et la cause des Douipdies tout-à-fait désespérée, laissaient le champ libre aux vastes conceptions que je nourrissais dans le secret de mon cœur. Mes nouveaux sujets, soumis et tremblans, enthousiasmés de mes conquêtes, oubliant qu'elles étaient le prix du sang de leurs enfans, me paraissaient disposés à m'en offrir le reste pour courir à de nouveaux triomphes. Néanmoins, j'aurais pu ne point profiter de leur bonne volonté, et vivre en paix sur un des plus beaux trônes du monde, si

vingt raisons pour une ne m'avaient impérieusement commandé de donner encore une fois le signal des combats.

Les Birmans, peuples légers s'il en fut, avaient alors besoin d'être occupés au-dehors pour ne point conspirer au-dedans : au sein d'une douce paix, leur antique amour pour la famille des Douipdies aurait pu se réveiller dans leurs ames, et les reporter sur l'humble berceau de mon enfance : le parallèle n'eût point été à mon avantage, et rien n'est plus dangereux pour un usurpateur de basse extraction, que de voir ses peuples humiliés d'obéir à un tel maître. D'une honte concentrée, et d'une obéissance forcée, il n'y a qu'un pas à la révolte, et c'est à quoi je voulais mettre ordre.

Ces deux puissans motifs étaient sans doute suffisans pour lancer mes armées dans les champs de bataille : mais ce n'étaient pas les seuls.

Les Péguans, plutôt fatigués que détruits, pouvaient d'un moment à l'autre se réveiller furieux, et plus que jamais disposés à réparer leurs pertes; outre ce, j'avais à me venger d'un gouvernement corsaire, qui, non content

d'ouvrir un asile à mes ennemis, et de m'avoir fait acheter sa neutralité à prix d'or, m'obligeant encore à lui payer un tribut annuel. L'empereur des Birmans, le fier, le superbe Alompra, tributaire des Siamois !.... Ah ! si [illegible] il était quelque chose de sacré pour moi, je ne pouvais être en traité infâme [illegible] je voulais aller brûler dans le palais même de l'empereur souverain qui m'avait [illegible]

[illegible] nombreuses raisons pour [illegible] la guerre. Qui croirait [illegible] femmes, elles ne sont rien en [illegible] je vais déduire, [illegible] et décisive [illegible]

[illegible] de me tirer de [illegible] ne laissant [illegible] à [illegible] encouragé [illegible] : je suis [illegible] prend [illegible] mon roi : la [illegible] mes [illegible], je [illegible] les mo-

narques, je l'attache sur mon front, vingt millions de Birmans me saluent Empereur, et l'Inde étonnée de mon inconcevable audace, ratifie l'auguste titre que mon pays m'a laissé prendre.

» Me voilà sans doute le plus fortuné des mortels ! Je suis le cèdre de ma nation; à mon approche elle se ploie en deux, et les souverains sont mes frères. Cinq fils, jeunes cèdres près de moi, l'orgueil de leur père et l'espoir de mon trône, une femme adorable pour épouse légitime, un sérail d'odalisques, parmi lesquelles brillent la superbe Georgienne et la voluptueuse Tcherkasse; des palais magnifiques, les trésors d'un grand peuple, et toute sa jeunesse : voilà mes titres, ma famille, mes plaisirs, mes richesses. Quel mortel sur l'immensité des globes n'en serait pas satisfait? moi. Quel être créé peut désirer autre chose? moi. « Jouis en paix et repose-toi, me dira le sage. » Il ne me connaît pas. S'il pouvait descendre dans mon être, il s'écrierait: « Alompra et le repos, voilà les deux extrêmes; le Vésuve et l'Etna recèlent moins de feux souterrains que son cœur ne loge d'ambi-

tion. » Cet homme dirait vrai. Je ne suis qu'empereur des Birmans ; les Péguans, les Siamois, les Arracaniens, les Mogols de l'ouest, les Chinois, ne sont pas mes sujets; les fertiles plaines et les populeuses cités de Munnipoura, le Cassay-Schhan, le Sandapoura, le Dzenée, obéissent à d'autres monarques. Oh ! qu'il serait beau, qu'il serait grand, de mettre tous ces peuples sous mes lois (1), tous ces souverains à mes genoux ! Qu'il serait flatteur d'entendre dire d'une extrémité de l'Inde à l'autre : un cimeterre ne sortira pas du fourreau sans la permission d'Alompra. Mais, cette somme de gloire, je puis la réunir ; je commande à la plus brave nation de la terre, à la plus facile à s'enflammer au nom de la gloire. Ce nom magnifique arrachera le laboureur à sa charrue, l'artisan à

---

(1) Schembuan-Mia-Schean-Minderagée-Praw, quatrième fils d'Alompra, et monarque actuel des Birmans, a réalisé l'ambition de son père, à l'exception des Chinois sur lesquels il ne règne pas.

(*Note du Traducteur français.*)

son atelier, l'écolier à ses études, le phongi (1) à son kioum (2); ce mot enfin me livrera toute la population. Je formerai des phalanges; *j'amasserai* des hommes, du fer, de l'airain, du plomb, du salpêtre, et si d'autres hommes veulent alors s'opposer à mon ambition, je ferai rouler ce torrent destructeur sur leurs bataillons, et bientôt les souverains rebelles se demanderont ce que sont devenus leurs défenseurs. »

C'était ainsi que je récapitulais en silence les vues ambitieuses que j'avais sur tous les peuples de l'Inde. L'être petit, borné, sans moyens, qui vient de lire cette récapitulation de mes vœux, la croit l'effet du délire; je lui passe la mesquinerie de son opinion en faveur de la petitesse de son individus : un reptile n'ose croire que l'aigle peut effleurer la foudre. Quoi qu'il en soit, que cet homme sache seulement que je ne m'interrogeai jamais avec plus de sang-froid, et que, sans m'éblouir sur ma puissance et mes ressources, j'entrevoyais, en tout et partout, la possibilité de réaliser mes vœux.

---

(1) Moine. (2) Monastère.

Cette brillante perspective, en flattant délicieusement mon amour-propre, tripla mon énergie et mon activité. Détrôner Beinga-Della et réunir son royaume à mon empire, me parut devoir être le commencement de mes exploits, dont je ne détaillerai que les plus importans et ceux qui donnent matière à développer les maximes, la politique, et les nuances les plus secrètes du cœur de l'homme ambitieux; car, je le répète, ce livre n'est point ma vie.

Par suite de l'armistice conclu avec les Péguans, il s'en était suivi une paix qui ne valait pas mieux que l'armistice. Ces deux mots, paix, armistice, ont-ils un sens fixe? non: ce sont des haltes d'où les parties intéressées partent quand elles se sont remises de leurs fatigues.

Depuis que le serment, jadis si sacré, n'est plus qu'un vain son qu'emporte le vent, une paix n'est qu'une suspension d'armes, un contrat simulé passé entre doubles fourbes, et dont le plus faible ou le plus maltraité paie les frais.

Voilà sans doute de quoi soulever une four-

millère d'individus, plus jaloux d'arrondir une période où chaque mot est une erreur, que de se rendre à la vérité simplement exprimée. Le mot paix, je le répète, n'est qu'un assemblage de quatre lettres dont le sens n'est jamais rempli. Les deux parties contractantes même n'y attachent qu'une idée de repos; et, sous ce rapport, elles n'ont rien à se reprocher. C'est ce qui fit dire un jour à Chelobai, que sur les imprimés on devrait mettre, *traité de paix à volonté*. Il disait bien, cet homme : car, quelles que soient les magnifiques expressions dont fourmille un traité de paix, les circonstances, les événemens, les intérêts des souverains, et quelquefois leurs caprices, déterminent seuls la durée de ces actes importans. Nier ces vérités, c'est nier ce qui fut.

En me voyant fortement persuadé de ces vérités, on peut croire que je ne chercherais pas de grands détours pour rompre avec les Péguans; j'ose même dire que si la politique et l'obligation de ne point heurter de front les bienséances reconnues par les puissances étrangères, ne m'avaient commandé quelques ménagemens, j'aurais simplement écrit à Beinga-

Della : « *Demain je t'attaque ; tel est mon plaisir* ; ou, peut-être, aurais-je couru sus sans l'avertir. Ce ne serait pas toutefois une si grande perfidie qu'on le pense ; car, toujours secrètement en garde l'un contre l'autre, il est impossible qu'on se surprenne. Cependant, il fallut me conformer à l'usage ; je publiai un manifeste. Il était fort bien écrit, spécieux, sophistique, jonché de longues périodes sans conclusions, tel enfin que doit être le manifeste d'une puissance qui a tort. Les Péguans furent assez sages pour se dire qu'il serait inutile de me répondre ; ils firent mieux : ils se préparèrent au combat.

J'étais alors entouré des meilleurs généraux de l'Inde, parmi lesquels on distinguait Meinla-Meingou, Aslen-Boentellmo, Tuvasod, Meinla-Raja, Ass-Maen, Fretits-Kandebev, Raa-Guen, et une foule d'autres, presque tous depuis tombés au champ d'honneur.

Ces guerriers mes élèves, rompus à ma tactique, initiés à l'impétuosité de mes attaques, me remplaçaient avantageusement quand les intérêts de l'Etat me retenaient dans la capitale.

Bien souvent je me suis étonné de la facilité avec laquelle j'avais formé un aussi grand nombre d'excellens officiers : j'en ai trouvé la cause dans une foule de circonstances plus ou moins décisives.

Après la défaite de l'infortuné Douipdie, dernier roi des Birmans, presque tous les officiers de ses armées suivirent l'héritier du trône dans sa fuite. Les troupes furent réorganisées par le nouveau gouvernement, qui choisit leurs officiers parmi les anciens sous-officiers, et quelques-uns même parmi les simples soldats. Les bataillons de nouvelles levées se choisirent des officiers dans leurs rangs; tel Birman, qui naguère était simple particulier, devint tout à coup major ou colonel. Observons, en passant, que c'est principalement de cette classe d'hommes qui, à quelques-uns près, n'avaient jamais servi, que sont sortis nos meilleurs capitaines ; cela devait être, et voici pourquoi :

Rien ne stimule plus une créature humaine que le bruit des armes; rien ne porte plus l'homme à développer ses moyens, que le plaisir de commander à ses semblables. Figu-

rez-vous un fils de simple marchand, un clerc d'amindozaan (1), le premier n'a jamais commandé que les commissionnaires de sa boutique, le second n'a jamais fait obéir que le saute-ruisseau de son étude ; figurez-vous ces deux individus, tout à coup placés à la tête de quinze cents hommes qu'ils font mouvoir en tous sens, et dont la plus mauvaise tête ne les insulterait pas sans être sévèrement punie. L'un et l'autre montent un superbe et fougueux coursier, leurs vêtemens sont riches ; un henza (2) d'or brille sur leur turban, dont l'aigrette se balance mollement dans l'air. Voyez-les ainsi se présenter devant un front de bandière (3), et donner leurs ordres : c'est alors qu'un amour-propre bien pardonnable les élève à la hauteur des circonstances, et leur inspire de chercher les moyens de s'y soutenir.

Ils n'avaient pas les premières notions de l'art, ils les ont prises sous la direction de quelques

(1) Procureur, homme de loi.

(2) Espèce d'oie, symbole de la nation Birmane.

(3) Ligne de soldats en bataille.

vieux officiers ; jeunes et brûlant de parvenir, jour et nuit ils se sont attachés sur une théorie, et bientôt, à l'aide d'une heureuse mémoire, ils ont possédé la science des détails, et les manœuvres militaires.

L'heure des combats a sonné, ils se sont présentés en ligne. La première détonnation, le premier sifflement d'un boulet les ont fait pâlir ; mais cette dette, une fois payée à la nature, l'ambition a fait taire la crainte, et, si j'ose m'exprimer ainsi, en se cuirassant le corps ils se sont cuirassé le cœur. Alors, les explosions du salpêtre, le bruit des instrumens de guerre, le choc des guerriers, l'aspect des morts et le cri des mourans n'ont plus eu de prise sur leurs âmes, et le péril leur est devenu indifferent.

De colonels ils sont devenus généraux ; leurs études se sont proportionnées aux connaissances qu'ils avaient besoin d'acquérir ; la géographie et les commentaires guerriers ne les ont point quittés.

Si quelques-uns se distinguèrent avant d'être sous mes ordres, ce fut bien autre chose lorsque je les traînai à d'éternels combats, et que des titres et des richesses devinrent la récom-

pense de ceux qui survécurent. Ce fut de toutes parts une émulation générale ; celui-là qui, sous un autre gouvernement, n'eût été que naïck passable, rivalisa subitement les meilleurs généraux étrangers, que dans la suite il surpassa.

Il en fut dans le nombre, et ce n'étaient pas les moins habiles, qui, perçant le secret de ma tactique, ne ménagèrent pas plus que moi le sang de leurs soldats. Je les devinai facilement, et c'étaient eux que je faisais manœuvrer de préférence dans les affaires décisives.

A ces causes morales de la facilité avec laquelle se sont formés les bons officiers des armées Birmanes, s'en joint encore une qui n'est pas la moins importante, si toutefois elle n'est pas la plus décisive.

Au commencement de nos troubles, et avant que ces braves eussent endossé l'uniforme, presque tous étaient sans fortune, quelques-uns sans ressources, et d'autres criblés de dettes ; ceux-là voulurent s'enrichir, ceux-ci exister plus heureusement, et les derniers satisfaire leurs créanciers, ou se mettre à l'abri de leurs poursuites par l'éclat de leur rang.

Tel est l'historique de la plupart des grands capitaines de la nation. Je l'ai tracé avec d'autant plus de plaisir, qu'il prouve que tous les rangs de la société peuvent donner d'excellens officiers à l'Etat. Cet historique, profondément médité, peut encore indiquer au souverain nécessiteux de bons officiers, les moyens de s'en procurer.

Mon but serait manqué si, des généraux, je ne passais aux soldats.

La nation Birmane est sans doute une des premières nations guerrières de l'Inde : j'ai su trop bien tirer parti de son courage et de sa bravoure pour ne point lui rendre justice ; mais est-il bien possible que toute autre nation, séduite comme elle, comme elle stimulée, et lancée impétueusement comme elle dans les champs du carnage, n'eût pas obtenu les mêmes triomphes? non, je ne le crois pas : et cependant je ne prétends rien ôter à la couronne triomphale de mes sujets. Je veux néanmoins établir un fait dont nul autre plus que moi ne peut être garant : c'est que sous un maître qui voudra, ou plutôt qui aura le courage de me ressembler, il n'est pas de soldats qui puissent

être lâches. Chez moi tout contribuait à faire un brave de celui-là même à qui la nature avait refusé du courage ; sous mon règne, des hymnes de gloire, d'impitoyables décrets, la force, la crainte, amenaient le jeune garçon dans les cadres de mes bataillons. Là, courageux ou timide, il fallait suivre l'impulsion d'une phalange impétueusement lancée sur son ennemi ; là, point de milieu, il fallait obéir, marcher, cueillir sa palme ou mourir. Qui ne peut fuir, combat ; qui se voit menacé, se défend ; et de ce concours d'obligations offensives et défensives résultent nécessairement des victoires qui ne s'obtiendraient pas avec de la mollesse et des demi-mesures.

Ajoutez à cela que, si ce jeune soldat s'était même passablement défendu pendant le combat, il était complimenté par son capitaine, quelquefois même récompensé par un léger grade. Cette méthode est de la plus haute importance ; elle est, elle sera de tout temps la pépinière des bons soldats et la source des prospérités militaires.

En effet, ce faible et timide jouvenceau qui, dans le secret de son cœur, ne se croyait pas en

état de résister aux efforts d'un jeune bélier, se voit tout à coup complimenté d'avoir fait face à des hommes armés, d'avoir bravé le tranchant d'un cimeterre, et d'avoir donné la mort à qui voulait lui arracher la vie. Toutes ses facultés alors se dilatent, son front se charge de fierté, et son cœur s'ouvre au courage : de cette disposition à la bravoure il n'est qu'un pas, et la bravoure est souvent la compagne de l'intrépidité.

Je les connaissais bien ces vérités puisées dans la nature prise sur le fait : à l'aide de profondes observations je les ai trouvées dans le cœur du soldat et dans les prodiges qu'opérèrent mes plus jeunes guerriers ; je les tiens pour si constantes, que si le sexe masculin m'eût manqué, j'aurais fait d'excellens soldats avec des petites-maîtresses. Les deux tiers seraient peut-être mortes avant de se plier au joug et de se familiariser avec le péril ; qu'importe, si de l'autre tiers j'eusse fait des guerriers : le navigateur qui s'élance sur l'océan pour aller découvrir de nouvelles contrées, ne doit point, s'il parvient à son but, s'inquiéter de ceux qui périrent en route.

Ce fut à la bataille de Prome que, pour la première fois, il me fut prouvé qu'un systême d'impétuosité dans l'attaque pouvait non seulement créer d'excellens guerriers, mais bien encore obtenir d'importans résultats: de sages observations, faites sur l'histoire des peuples, m'eurent bientôt convaincu que les célèbres conquérans qui désolèrent le monde avaient fait de ce systême la base de leur tactique, et que ce fut principalement à lui qu'ils durent et leurs succès et leur renommée.

Ce fut en roulant, comme un foudre, ses phalanges guerrières sur les Perses efféminés, qu'Alexandre obtint la victoire dans les plaines d'Arbelles. Le fléau de Dieu, Attila, se précipitait comme un torrent sur ses ennemis, et ne comptait pas les guerriers qui, de son côté, tombaient dans la mêlée. Une poignée de Tartares eût-elle subjugué les Chinois, en dépit de leur fameuse muraille, s'ils ne se fussent jetés dessus comme le vautour sur sa proie? Mais n'allons pas chercher des exemples chez les anciens, puisque les modernes nous en fournissent. Ce monarque européen, surnommé l'Alexandre du Nord (1),

(1) Charles XII, roi de Suède.

ne dut long-temps ses succès qu'à l'impétuosité de ses attaques ; son mot de guerre était : *soldats, à l'ennemi !* Il fut vaincu, me dira-t-on : oui, je l'avoue ; mais n'oublions pas que ce fut plutôt la faute de sa prévoyance (1) que celle de sa tactique ; la fatigue, la misère et la faim firent sur ses troupes ce que n'auraient point fait tous les efforts de leurs nombreux ennemis. Or donc, l'objection tombe d'elle-même ; elle prouve seulement que la prudence n'est point incompatible avec un tel système de guerre ; qu'elle doit au contraire le diriger, autant que faire se peut. Certes, je n'ai jamais prescrit et ne prescrirai jamais d'aller en tous temps et en tous lieux, se ruer brusquement sur son ennemi ; ce serait se prodiguer souvent sans besoin. Cette impétuosité générale, ces fougueux et terribles ébranlemens, ne sont de rigueur que dans les occasions décisives et quand il est besoin d'étonner et d'écraser un ennemi que de simples manœuvres ne peuvent rompre.

(1) Les Suédois, imprudemment engagés dans les déserts de l'Ukraine, harassés de fatigue et mourant de faim, y furent complètement défaits par les troupes de Pierre-le-Grand.

Ces occasions se rencontrent journellement à la guerre. Premièrement, chaque fois qu'il s'agit d'être vaincu, il faut donner tête baissée et ne rien ménager pour vaincre, dût-on rester seul debout sur ses ennemis défaits; il faut en agir de même, lorsque de la victoire il doit en résulter le succès de toute une campagne ou celui d'un grand événement.

Il est encore une autre occasion où cette impétuosité meurtrière est de toute nécessité; c'est celle où se sont trouvés plusieurs grands capitaines. Je cite:

Un Roi du midi de l'Europe (1) n'avait que huit mille hommes avec lui: cernés de toutes parts par quarante mille ennemis, un choix lui restait à faire: vaincre ou périr glorieusement en se jetant en désespéré sur ses nombreux adversaires, ou tendre lâchement ses mains à des chaînes ignominieuses. Intrépide et plein d'honneur, son choix n'est point douteux; il harangue ses soldats, verse dans leurs âmes tous les prestiges de la gloire, se fait suivre, et se détache

(1) C'est probablement Charles VIII, roi de France.

comme un bloc de rocher sur ses ennemis occupés à lui préparer des fers; la fortune et le Dieu des braves sourient à ce noble élan; ses ennemis, frappés d'étonnement, tombent sous les coups de ses guerriers comme les épis sous la faux du moissonneur; lui-même, protégé par une invisible main, ne tombe pas, et ses adversaires, écrasés de toutes parts, reçoivent des fers de ses mains victorieuses. Quel exemple en faveur de mon systême! comme il répond bien à toutes les petites accusations que certains grimauds (1), soi-disant hommes humains et sensibles, ont fait clandestinement pleuvoir sur moi! Mais, et je le répète, je ne m'abaisserai pas à réfuter leurs petits pamphlets; je puis au surplus me passer d'avoir raison avec eux. Cependant, si je leur dois une réponse, la voici:

---

(1) Dussent les partisans de cet usurpateur me mettre au rang de ces mêmes grimauds, je lui répondrai que ces actes d'un tel désespoir sont rares, que les capitaines et les monarques qui s'en sont servis n'en ont jamais fait la base de leur tactique dans les autres combats qu'ils ont livrés!

(*Note du Traducteur français.*)

« J'ai placé sur mon front la plus belle couronne de l'Inde ; vingt-cinq millions d'hommes ont vécu sous mes lois, des monarques m'ont nommé leur frère, et mon nom et mes exploits vivront autant que le monde. »

CHAPITRE VIII.

L'Empereur est persuadé qu'il ne peut se soutenir que par l'appareil d'une force militaire. Il projette d'instituer l'ordre du Tsaloé pour donner de l'émulation à ses troupes. Quel était autrefois cet ordre. Développement de Chelobai pour en accroître les avantages. L'Empereur propose de le rendre accessible à toutes les classes de la société. Chelobai combat vivement cette proposition, dont il démontre les dangers. Distribution pompeuse du Tsaloé.

Quoique sur le trône, et fortement persuadé qu'il serait difficile de m'en faire descendre, je ne m'aveuglai jamais assez pour me déguiser ma véritable position.

Un trône usurpé, me disais-je, ne saurait être tout de suite la propriété de l'usurpateur; il jouit, mais il ne possède pas : de grands triomphes, la force et le temps, peuvent seuls homologuer sa prise de possession, et substituer à son faux titre celui de véritable propriétaire.

Conséquemment, l'usurpateur doit mettre tous ses soins à contenir par le sentiment de ses forces, tout ce qui pourrait chercher à lui nuire, soit au dedans soit au dehors.

Cette obligation d'en imposer à qui voudrait m'insulter ou me disputer ma conquête, s'accordait assez bien avec mon humeur guerrière.

Aussi cherchai-je, dès le commencement de mon règne, tous les moyens d'accroître mes armées, et surtout le courage de mes guerriers. Déjà, relativement à mes recrues, la bonhommie de la nation me les avait assurées : quant aux moyens de tripler l'honneur et le courage de mes soldats, je pensai qu'une institution guerrière, destinée à récompenser les hauts faits et la bravoure du soldat, produirait les meilleurs effets. Le cœur de l'homme est une éponge susceptible de prendre différens genres de gloire; le soldat Birman est de tous les peuples, je crois, celui qui attache le plus de prix aux marques extérieures d'un titre ou d'une qualité quelconque. Que ne devait-il pas faire pour avoir le droit de porter ostensiblement un signe, une décoration, attestant son cou-

rage et son intrépidité ? J'étais presque certain qu'alors on pourrait tout attendre de lui.

Depuis le commencement de nos troubles, l'ordre du Tsaloé s'était insensiblement anéanti. C'était une chaîne d'or pour les grands dignitaires, et d'argent pour les simples chevaliers.

Cette chaîne distinguait la noblesse des autres états de la nation.

Je me consultai avec Chelobai pour rétablir cet ordre sur un plan plus vaste, plus magnifique, et surtout plus conforme à mes vues d'encouragement.

Mon ami, aussi prompt à rendre justice à mes heureuses conceptions, qu'à me faire apercevoir le vice de celles qui pouvaient nuire à mes intérêts, applaudit vivement au projet que j'avais conçu.

Je suis flatté, me dit-il, de vous voir convaincu qu'une force militaire imposante, et susceptible d'opérer grandement, peut seule vous ancrer sur le trône que vous occupez : cette conviction, au commencement de votre règne, vous en garantit la durée. L'idée d'accroître, par d'honorables distinctions, le courage de

vos guerriers, est grande, noble, digne en un mot d'un souverain.

Le Tsaloé d'argent, passé au cou du brave qu'une action d'éclat aura fait remarquer sur le champ de bataille, en fera un soldat intrépide que rien n'épouvantera; ses jeunes camarades, jaloux d'obtenir une pareille distinction, épieront l'occasion de se distinguer comme lui, pour être recompensés de même.

C'est déjà beaucoup que cette chaîne brillante d'éclat sur la poitrine du brave; mais, seigneur, ce n'est point encore assez. Cette décoration est susceptible des plus brillans accessoires, accessoires qui en centupleront la valeur. Que dans nos fêtes publiques, celui qui en sera décoré ait le droit de pénétrer dans l'enceinte des lieux où elles se célèbrent; que l'entrée de nos Praws lui soit ouverte dans nos cérémonies religieuses; qu'une place commode lui soit désignée dans les Rhoums: s'il est appelé en témoignage, que le juge le fasse jurer sur son Tsaloé: dans les camps et dans les villes, que les sentinelles soient obligées de le saluer de leurs armes: ce cimeterre qui brille et s'abaisse à l'approche du jeune

guerrier, lui rappellera trente fois par jour qu'il est au rang des braves. Lorsque, par un beau fait d'armes un soldat aura mérité cette décoration, elle lui sera remise avec toute la pompe dont les lieux seront susceptibles. Le régiment, s'il n'est d'autres troupes, prendra les armes; un chef passera la chaîne au cou du promu, qui prononcera à haute et intelligible voix : « Je jure sur l'Honneur de défendre ma patrie et mon prince jusqu'à la dernière goutte de mon sang. »

» Voilà sans doute, seigneur, de magnifiques jongleries, de brillantes futilités, car c'est ainsi qu'en secret nous nommons vous et moi ces bruyans accessoires; mais, vous le savez, les hommes ne se prennent qu'à de tels piéges : heureux le souverain qui sait habilement les tendre ! Quoi qu'il en soit, votre institution avec ces divers attributs, n'aura point de rivale chez les princes voisins. Outre qu'elle donnera du relief à votre cour, vous obtiendrez la réputation d'un prince magnifique et généreux. Cet ordre, enfin, ne sera pas un des moindres appuis de votre trône.

Puisqu'il est dans l'intention comme dans

l'intérêt de Votre Majesté de ne rien laisser à la fortune, et d'enchaîner par la force et la politique tout ce qui peut contribuer à la prospérité de votre règne, il faut, par un dernier accessoire, mettre le cachet de la perfection à votre institution guerrière.

Il est parmi nos soldats certains individus, plus sensibles à quelques pièces de monnaie qu'à tous les attributs de la gloire. Conséquemment, il faut parler au cœur de cette classe d'hommes, en affectant à la décoration du Tsaloé un léger traitement de cinquante takals par an, indifféremment payés à tous ceux qui y seront promus. Cette légère rétribution ne saurait nuire au trésor public, et produira le meilleur effet.

Qu'un soldat, ainsi récompensé, rentre dans sa famille par suite de blessures ou autrement, ses frères, ses parens, ses amis, le considèrent et regardent avec plaisir la chaîne qui brille sur son sein. Les uns et les autres récapitulent ses prérogatives, et les plus épais s'arrêtent complaisamment aux cinquante takals qu'il a de revenu. De ce concours de circonstances, il naîtra dans le cœur de la jeunesse certain délire guer-

rier qui la conduira sans peine sous vos drapeaux lorsque vous réclamerez ses services. »

Chelobai croyait avoir épuisé la matière, et néanmoins ses réflexions m'en avaient fait naître une dont l'importance n'était pas non plus à dédaigner.

Je pressentais déjà de rendre ma nation purement militaire ; et pour atteindre ce but, il me parut extrêmement sage de faire participer toutes les classes à l'institution du Tsaloé. Poëtes, orateurs et juges, amindozaans (1), nak-haan (2) de première classe, ou seulement intrépide et fidèle ; un simple phongi (3), un pymon distingué (4), un artiste quelconque, un manufacturier, un fabricant, un inventeur machiniste, tous les Birmans, enfin, qui se distingueraient dans leur partie, devaient être appelés, selon moi, à porter le Tsaloé. En

(1) Avocat.

(2) Espèce d'Agent de police chargé de recueillir tout ce qui se dit et se fait dans la ville.

(3) Prêtres ou Religieux.

(4) Banquier. On donne aussi quelquefois ce nom à l'Essayeur des monnaies.

fondant ainsi tous les états dans cette institution militaire je croyais les rapprocher de mon systême de guerre perpétuelle, et les lier irrévocablement au succès de mes armes. J'entrai dans tous les détails de cette nouvelle conception ; je lui donnai tous les développemens dont elle était susceptible ; mais, à mon grand étonnement, Chelobai fut d'un avis contraire.

« Jusqu'à cette dernière addition, me dit-il, votre projet m'a paru susceptible des plus grands avantages ; je l'ai dit sincèrement à Votre Majesté, je lui dirai de même que cette fusion de tous les états, dans un ordre destiné à proclamer la valeur militaire, lui ravira nécessairement une partie de son lustre. Le seul moyen d'avilir une distinction quelconque, c'est de la prodiguer. Votre projet multiplie à l'infini les promus au Tsaloé. Or donc, tout ce qui se rencontre à chaque pas et dans tous les rangs de la société, n'a plus ce charme qui nous séduit et réveille nos désirs. Belle, qui rarement se laisse voir, nous saisit d'admiration lorsque le hasard l'amène sur nos pas. Il en est de même d'une distinction honorable. Est-elle rare, difficile à acquérir, tout le monde la

convoite, tout ce qui l'approche la respecte : devient-elle commune, tous les états peuvent-ils y prétendre, l'homme d'honneur qui seul doit y aspirer la dédaigne ; un cuistre protégé s'agite et l'obtient ; l'ordre tombe dans le mépris, et ce qui fut organisé pour l'intérêt de l'Etat lui devient onéreux.

»Ce que je dis à Votre Majesté est d'autant plus à considérer, que le Tsaloé ne saurait toujours être la récompense de celui qui l'aura justement mérité. Je dis plus : cela est moralement impossible, supposé même que le militaire seul y eût des droits.

» Vous commandez en personne, il est vrai ; mais vous ne pouvez être à toutes les divisions, à toutes les armées, à tous les chocs ; or donc, pour la distribution du Tsaloé, vous êtes nécessairement forcé d'en croire le rapport de vos états-majors. Tel général qui se sera donné pour aide-de-camp (1), un parent, un ami, un fils de famille puissante, sera flatté, par divers

(1) Dans tout ce chapitre je mettrai l'expression française, à la place du mot birman.

motifs, de procurer la chaîne du courage à ce jeune homme, qui lui-même l'aura sollicitée en secret, par des prières, par des services, peut-être même par des bassesses. Le général saisit alors l'occasion d'une mêlée générale ou d'une affaire de nuit; il brode sur le compte de son protégé une fable héroïque qu'il signe comme témoin oculaire, qu'il fait signer par des gens complaisans, intéressés à ne point le contredire. Ce rapport vous parvient; votre conscience est surprise, et vous faites décorer du Tsaloé un faquin, qui parfois n'a d'autre mérite que d'avoir couru d'un régiment à l'autre, et de s'être caché derrière le cheval de son chef, pour éviter un coup de sabre qu'il devait parer d'un coup de cimeterre. Et ce lâche ambitieux qui, pour capter le bienveillance de son colonel, se fait le délateur secret de tout le régiment? Sur quinze de ces misérables, un tiers au moins peut obtenir la décoration du vrai brave.

Je me borne, seigneur, à ces deux aperçus de faux frères, qui se glisseront inévitablement dans votre nouvelle institution. Je pourrais vour tracer cinquante esquisses à peu près

pareilles, mais plus tard, vous aurez peut-être occasion de les connaître avec le besoin d'en réprimer l'excès.

Si votre institution, bornée au militaire seulement, est susceptible d'autant d'abus, que sera-ce donc si vous l'étendez à tous les états de la société? Bientôt un maigre pamphlétaire, plume vendue à votre ministre, vous sera donné pour un érudit de première classe (1), un bruyant rimailleur pour un Homère, et un jongleur en peinture pour un Appelles. De l'or avec lequel on achète la faveur des grands, des grands avec le jargon desquels on surprend la bonne foi des princes, classeront dans la liste des candidats au Tsaloé, un écorcheur d'instrument soi-disant artiste; et un fabricant de pagnes, prêt à faire faillite, vous sera présenté sinon comme le type, mais comme le restaurateur de l'industrie Birmane. Fussiez-vous un Dieu, vous ne parviendrez jamais à bien déchif-

(1) Il est peu de nations où le vulgaire de la populace soit plus instruit que chez les Birmans. Les plus pauvres paysans et les matelots, dit le Portugais Bréhen, y savent lire et écrire.

frer ces gens-là : vous serez donc obligé de les illustrer sur parole ? Qu'en arrivera-t-il ? qu'une institution qui, par elle-même ne devait compter dans son sein que des braves et des hommes recommandables, fourmillera d'intrigans et d'êtres nuls. Vous-même, pourrez quelquefois contribuer involontairement à salir votre ouvrage.

» Que le dernier et le plus misérable des Nak-haans vienne à découvrir une conspiration contre votre personne ; qu'homme intrépide, car l'improbité n'exclut pas l'intrépidité, il veuille saisir un chef, que dans cette lutte il soit blessé ; je vous connais, seigneur : dans l'excès de votre reconnaissance, et pour encourager les autres nak-haans à imiter leur camarade, vous ne balancerez pas à lui jeter au cou la chaîne du Tsaloé. Voilà donc un homme étrangement suspect dans un ordre où nul individu ne doit l'être. Forcez maintenant l'homme d'honneur, le guerrier irréprochable à donner la main d'amitié à ce nouveau collègue ; prince, n'y pensez pas : ce guerrier se couperait plutôt le poignet : sa main serait polluée. Ce n'est pas que ce nak-haan, quel qu'il

soit, n'ait des droits à vos récompenses; au contraire, que l'or paie son dévouement; mais vous n'ignorez pas que l'opinion générale est la reine des peuples et des rois. Or donc, que, pour le public, la récompense d'un tel homme soit aussi peu ostensible que l'état qu'il exerce.

» Si Votre Majesté s'est bien pénétrée de mes raisons, s'il entre dans ses vues d'honorer par des distinctions apparentes ceux de ses sujets qui se feront remarquer, soit dans les sciences, soit dans les arts, qu'elle crée un ordre particulier, indépendant de l'ordre militaire du Tsaloé.

» Si mes précédentes objections ne vous déterminaient pas à prendre ce dernier parti, sous prétexte que le Tsaloé rapprochera toutes les classes de votre système de guerre, ce que je vais ajouter suffira pour donner à vos idées une autre direction.

» Votre institution, telle que vous la projetez, fondra, dites-vous, le militaire dans les autres classes des citoyens, et le leur rendra beaucoup moins étranger?

» D'abord votre ordre, quel qu'il soit, n'opé-

rera jamais un tel miracle ; aux révolutions seules appartient de le montrer, et c'est presque toujours incomplètement. Mais cette fusion fût-elle possible, que Votre Majesté devrait n'en point souffrir l'accomplissement. Elle ne pourrait, selon moi, faire une plus grande faute en politique ; malheur au monarque, quel qu'il soit, usurpateur ou légitime, dont les soldats regarderaient les habitans comme leurs frères ou leurs amis, et qui seraient traités de même par ces derniers !

Cette intimité réciproque serait, j'ose le dire, une mine pratiquée sous le trône, et dont la moindre émeute populaire pourrait opérer l'explosion.

Des revers à la guerre peuvent augmenter les privations du soldat et suspendre sa paye ; pareilles circonstances peuvent en même temps accabler le peuple de malheurs, et forcer le gouvernement à le charger d'impôts : citoyens et soldats se trouvent donc également malheureux? Qu'en arriverait-il, s'ils étaient intimément liés, et qu'ils vécussent en frères? Les uns les autres se communiqueraient leurs infortunes, et s'encourageraient à les faire cesser,

au mépris de la discipline militaire et des lois civiles. Alors, chefs de troupes et magistrats, lois et monarque, seraient également méprisés, si toutefois il ne leur arrivait que cela.

Que le peuple, souvent très-facile à séduire, le fût par quelques conspirateurs, et qu'alors le soldat vécût dans la plus parfaite intimité avec lui, c'en serait fait du chef de l'Etat, et les conjurés triompheraient.

Si de mauvaises récoltes ou d'autres événemens amènent une disette, le peuple, toujours prêt à mettre sur le compte de l'autorité ce qui n'est que l'effet des circonstances, s'attroupera et se prêchera le pillage des grains, l'incendie des fermes et le maltraitement des fermiers. Qui protégera donc et les fermes et les cultivateurs, si le soldat, par suite d'intimité, fait cause commune avec la populace? Quelle force garantira les greniers publics, et fera la police de nos bazars? Si le soldat, je le répète, est l'ami, le frère, le camarade des citadins, si seulement un de ces trois titres le lie à ces derniers, magistrats et souverain auraient à s'en repentir tôt ou tard.

» A qui douterait de ces vérités, je répliquerais par un argument terrible ; je le transporterais sur le berceau de nos troubles ; la couleur de ces douloureux tableaux n'est point encore sèche, et l'œil le moins habile peut en saisir les traits. C'est là qu'il répétera avec moi : « Si j'étais roi, je dirais à mes troupes : *Soldats, versez-vous une rasade avec les habitans, j'y consens ; mais ne recommencez pas, car au second coup je vous brise le vase dans les mains.* »

» Si telle doit être la politique des autres souverains, combien ne vous est-elle pas beaucoup plus obligatoire dans les circonstances actuelles ? Seigneur, vous en êtes convenu ; il n'est rien que vous puissiez négliger pour consolider votre puissance, et certes ce n'est pas une petite mesure de sûreté que de laisser le soldat abdiquer momentanément l'esprit de sa famille, et de lui inculquer l'idée qu'il est à son roi, et non à son père, à son voisin, à son ami. » . . .

. . . . . .

Je ne pouvais trop admirer la sagacité de Chelobai, et la profondeur de ses réflexions : supposé même qu'il exagérât les précautions politiques, la plupart de ses raisonnemens

m'avaient paru tellement spécieux que je les adoptai sans peine. En conséquence, l'ordre du Tsaloé fut uniquement déclaré militaire, me réservant d'en créer un autre pour récompenser les savans et les artistes.

Je connaissais trop bien les avantages de mon projet pour en reculer l'exécution : en conséquence, et sans perdre de temps, Chelobai et moi nous en rédigeâmes les réglemens. Les fonds affectés à cet ordre devaient être perçus sur les prises faites à l'ennemi ; rien n'était plus juste, c'était imposer au brave l'obligation d'entretenir le trésor des braves. Récapitulation faite des sommes nécessaires à l'établissement, nous trouvâmes que, même en temps de paix, elles ne seraient qu'une faible charge pour le trésor public.

Il fut aussi convenu que je ne me mettrais point en campagne avant d'avoir consacré ma nouvelle institution par une cérémonie pompeuse et susceptible d'en imposer, non seulement à la multitude, mais bien encore aux personnes qui se laissent difficilement éblouir.

Il ne m'appartient pas d'entrer dans les détails de cette fête, ils étaient en trop bonnes mains

pour qu'ils ne répondissent point à mes intentions. Seru-Gupy, mon sandobgaan (1), et Latsmi-Sora, alors chaingiwoun (2), entendaient à merveille cette partie du charlatanisme impérial.

Tous ceux qui devaient être promus à cette nouvelle dignité, s'avançaient respectueusement au pied de mon trône. Un sérédogée leur lisait la formule du serment, qu'ils répétaient ensuite en s'agenouillant devant moi, et c'était alors que je leur passais le Tsaloé au cou.

Toute pompeuse qu'était cette cérémonie, elle m'aurait singulièrement ennuyé, parce que je savais en apprécier les scènes, si la présence de mes fils ne m'avait délicieusement affecté. Ce fut par eux que je commençai la distribution du Tsaloé.

Tous les cinq, agenouillés sur les marches du trône, attendaient avec une noble impatience que je vinsse leur ceindre la chaîne des braves. Je fus moi-même ému quand je la leur ceignis.

---

(1) Maître des cérémonies.

(2) Maître des éléphans.

« Si tes jeunes et glorieux enfans, me dit le cadet, pouvaient prouver plus spécialement à ta Majesté qu'ils sont et seront toujours tes esclaves, cette chaîne t'en serait le garant; mais, sous ce rapport, ils ont fait leurs preuves. Souffre donc, Empereur et père, que tes fils jurent sur cette même chaîne de tomber avec elle avant qu'un profane ennemi n'en détache le plus petit chaînon. »

Ce peu de mots m'avait pénétré d'une satisfaction qu'un père seul peut bien sentir et bien apprécier. Néanmoins, lorsque la foule me vit appuyer mes cinq fils contre mon cœur, ce fut un concert de cris et d'applaudissemens. Ce bout de scène, il est vrai, était ce qu'il y avait de plus naturel dans cette brillante comédie.

Mes fils étaient à peine retirés, que mes frères, et successivement ceux que j'avais désignés, vinrent recevoir la décoration de mes mains. Si j'eusse douté un seul instant de la faiblesse du cœur humain, si je n'avais été persuadé qu'il est susceptible de s'enthousiasmer pour bien peu de chose, l'émotion de certains personnages, en recevant la chaîne, m'en aurait amplement convaincu.

De vieux guerriers, mortels intrépides que n'aurait point émus la destruction de trente régimens, laissèrent tomber des larmes d'orgueil et de bonheur sur le Tsaloé qu'ils recevaient.

Quelques-uns même faillirent se trouver mal. D'où je conclus que mon institution remplirait le but que je m'étais proposé.

Le lendemain de cette cérémonie, et lorsque Chelobai se présenta dans mon cabinet, je lui passai moi-même mon Tsaloé au cou. Reçois des mains de l'amitié, lui dis-je, l'appanage de la bravoure : « Quel Birman, quel guerrier pourraient te le disputer ? Celui-là qui, pour servir Alompra, ne craignit point de contrarier, de redresser, d'humilier même l'empereur des Birmans, celui-là, dis-je, était à coup sûr le plus brave, le plus intrépide des mortels. C'est néanmoins le tendre ami plus que le puissant monarque qui te décore. » — « Ce sentiment seul, me répondit mon généreux sujet, me fait attacher un prix à cette chaîne. Mais, seigneur, vous permettrez que je ne la porte jamais ostensiblement : elle doit toujours reposer sur mon cœur, et le faire battre pour le service de Votre Majesté. »

C'était ainsi que mon adroite politique enchaînait au char de mon ambition, et mes meilleurs guerriers, et mes meilleurs amis. Je dois encore à cette méthode une partie de ma gloire et de mes prospérités.

CHAPITRE IX.

Egoïsme de l'Empereur dans ses récompenses. Comment il le justifie. Il marche contre les Péguans. Des vaisseaux français protègent les derniers. Jugement que porte Chelobai sur la rivalité des Français et des Anglais. Il se rend secrètement auprès des deux nations qu'il cherche à mettre dans le parti de son maître. Il rend compte de sa mission près de M. Bruno, qui se rend auprès d'Alompra. Le jeune Français Lavigne est donné en ôtage. Anglais et Français trahissent l'Empereur. Victoire des Birmans. Projets de vengeance d'Alompra.

Un roi, quelles que soient ses richesses, ne doit aucune récompense à ses sujets, s'il ne sait en tirer un bénéfice certain. Toute maxime contraire est une erreur politique dont la pratique est un vol fait au trésor de l'Etat. Quoique les apparences déposent contre moi, je ne crois pas avoir une seule fois transgressé

ce principe pendant mon règne : je n'ai pas donné un fétu, n'importe à qui, sans être sûr de recueillir un épi. Pour croire à cette assertion, je ne doute pas qu'il faudrait avoir habité dans ma pensée, et connaître quelles étaient mes vues secrètes quand j'accordais une récompense.

Un usurpateur[1], je dirais même un roi légitime, doit, moins que tous les autres hommes être inutilement généreux, par la raison que les sommes dont il dispose ne lui appartiennent point, et que ses sujets suèrent sang et eau pour les verser dans ses coffres. Aussi n'ai-je jamais placardé les sommes données à ma famille, quoiqu'il entrât dans l'intérêt de mon trône d'enrichir et de faire briller mes proches.

Ce n'est pas qu'un souverain légitime ne puisse être quelquefois généreux pour le seul plaisir de l'être. N'a-t-il pas sa cassette, ses épargnes? Mais il n'en est pas de même de l'ambitieux qui s'est assis sur un trône usurpé. Ce dernier ne saurait jamais avoir un takal de trop; les pierres de son édifice ne seront long-temps qu'assemblées les unes sur les autres, et journellement il aura besoin d'or pour les sceller. Un tel homme agit beaucoup

mieux, selon moi, en récompensant généreusement un scélérat qui peut lui rendre de grands services, qu'en donnant seulement une guinée à un homme de bien qui lui sera toujours inutile.

C'était donc en vertu de ces maximes que j'avais institué l'ordre du Tsaloé. J'étais plus que certain que l'émulation résultante de cet établissement me rapporterait cent pour cent de mes déboursés. Cette chaîne enfin me parut être une véritable chaîne avec laquelle je liais au succès de mes armes tous ceux qui avaient l'honneur d'en être décorés. L'avenir prouvera si j'avais conçu de vaines espérances.

Depuis long-temps mes dispositions étaient faites, et rien ne pouvait désormais suspendre mes projets contre les Péguans; mon armée se mit alors en marche sous les ordres de mes meilleurs généraux, et peu de jours après je la rejoignis sous les murs de Dagon.

Les ennemis, commandés par Apporaza, occupaient une excellente position en avant de Syriam; leur flotte, composée de deux cents chaloupes de guerre, de deux gros vaisseaux, et d'un sénaut, était encore soutenue par trois

vaisseaux français et quelques autres bâtimens de la même nation, sous les ordres de M. Bruno, chef de la factorerie française de Syriam. J'ignore quel intérêt politique engageait cette nation à protéger les Péguans contre moi ; toutefois est-il certain que le gouverneur de Pondichéry, M. Dupleix, en aurait autrement agi s'il eût mieux connu le mauvais état des affaires de la nation Péguane. Quoi qu'il en fût, le secours que les Français accordaient à mon ennemi m'inquiétait furieusement, et pouvait mettre la victoire de son côté. Je fis part de mes craintes à Chelobai, qui me rassura par le discours suivant :

« Les Français et les Anglais, me dit-il, sont des dogues qui s'épient continuellement pour s'entre-nuire : que quelques-uns d'entre eux jappent en votre faveur, c'en est assez pour que les autres aillent caresser votre ennemi. Cette jalousie réciproque est précisément ce qui vous sauve des obstacles qu'ils pourraient mettre à vos conquêtes ; car, et je ne puis vous le dissimuler, ces détachemens de nations éclairées connaissent momentanément fort mal les intérêts de leurs métropoles. Tout leur commande aujourd'hui de

mettre de côté leurs vieilles haines et leur rivalité de commerce pour songer à leur propre salut. En réunissant leurs forces et faisant usage de tous leurs moyens, ni vous, ni les Péguans, trop embarrassés de vos propres affaires, n'êtes de force à les contraindre à se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre. Or donc, ces deux nations n'avaient d'autre parti à prendre que de rassembler leurs forces et de garder une neutralité armée, jusqu'à ce que l'une des deux nations belligérantes eût complètement vaincu l'autre : libre alors aux Européens de reprendre leur politique commerciale.

» Mais, et je vous le répète, le culte de l'immortel Gaudma cessera d'être celui des Birmans avant de voir les Anglais et les Français s'aimer bien sincèrement.

» Votre Majesté doit donc ne rien négliger pour mettre à profit leurs divisions intestines, et châtier ces étrangers, s'ils osent trahir les intérêts de Votre Majesté, ou manquer au respect qui lui est dû.

» Ce projet, seigneur, n'exclut pas l'avantage que vous procurerait leur commune amitié,

si toutefois vous pouviez la réunir. Je vais donc alternativement intriguer près ces deux nations. Expédiez-moi, en cas de besoin, une autorisation authentique et secrète. J'ose alors vous assurer que si je ne parviens pas à les décider en votre faveur, j'embrouillerai si bien leurs affaires, que tout redoutables que ces peuples pourraient être, ils ne le seront pas pour vous. »

Le discours de Chelobai avait totalement dissipé mes inquiétudes. Plein de confiance dans ses promesses et dans ses lumières, je l'autorisai, par un écrit de ma main, à conclure telle convention qu'il jugerait à propos, promettant de la ratifier en temps et lieu.

Mon fidèle agent ne perdit point de temps, et se rendit premièrement à Syriam auprès de M. Bruno; et deux jours après je reçus la communication suivante:

« J'ai vu M. Bruno; ce Français a beaucoup de prudence et de sagacité; je l'ai néanmoins pénétré. Je suis convaincu qu'il a des ordres secrets de ne point se déclarer en votre faveur qu'à la dernière extrémité. Cependant, je lui ai tracé avec tant de chaleur les immenses

avantages que les Anglais allaient retirer de votre protection, que la jalousie a fait en lui ce que n'auraient pas fait les meilleures raisons. Demain il s'embarque sur un vaisseau, et se rend à Dagon, où Votre Majesté, j'ose le croire, finira par le lier à ses intérêts. Quant à moi, je pars secrètement pour Negrais, dans l'intention de jouer auprès de M. Brooke, commandant Anglais de cette factorerie, le même rôle qu'auprès de M. Bruno. Je ne répugne nullement à cette double commission, qui s'ennoblit au contraire par les grands résultats qu'elle aura pour le service de Votre Majesté. »

M. Bruno se rendit en effet à Dagon, après avoir laissé son vaisseau dans la rivière de Rangoun. Lorsqu'il me fut présenté, je le reçus avec les plus grands égards. Je m'entretins quelque temps avec lui des forces et de la gloire de sa nation, en lui témoignant le désir que j'aurais de la compter au rang de mes amies. Le capitaine me répondit de manière à me donner des espérances; je remis enfin au surlendemain à traiter plus amplement de cette importante affaire.

J'étais bien loin d'imaginer, en quittant ce Français, que le jour suivant je lui prodiguerais les noms d'homme perfide et sans foi. C'est cependant ce qui arriva, et voici comment : Le lendemain de l'arrivée de M. Bruno à Dagon, le vaisseau et les deux bâtimens qui l'avaient transporté et qu'il avait laissés dans la rivière de Rangoun, allèrent, je ne sais par quel motif, rejoindre les Péguans à Syriam. En avaient-ils l'ordre de leur chef, ou fut-ce la crainte qui leur fit lever l'ancre ? Je l'ignorais. Furieux d'une telle perfidie, je me fis amener M. Bruno. « Traître, lui dis-je, qui te forçait à venir chercher des paroles de paix, pour me trahir ainsi ? Le vaisseau et les bâtimens qui t'apportèrent sont maintenant dans les lignes de mes ennemis. Misérable ! tu ne connais donc pas Alompra ! Il te reçut bien, il te punira impitoyablement. » Mes regards s'arrêtèrent sur le capitaine ; je croyais le voir pâle, tremblant, et prêt à se jeter à mes genoux pour implorer ma clémence. Je me trompais : la contenance de l'officier était noble et tranquille, et nulle altération ne se faisait remarquer dans ses traits. — Hé bien, homme déloyal

et sans foi, qu'attends-tu pour te justifier? Ton silence t'accuse; parle, si tu l'ôses? — Quand l'impétueux Alompra sera plus calme, me fut-il répondu, je me justifierai envers l'empereur des Birmans. A Dieu ne plaise que je confonde deux êtres aussi distincts! Non, non, l'homme colère qui vient de m'injurier aussi cruellement n'est point le héros de l'Inde, le guerrier célèbre qui s'est donné un sceptre à la face de vingt nations intéressées à le lui briser dans les mains! Ce glorieux mortel m'aurait paisiblement interrogé avant de me classer parmi les coupables.

Seigneur, mes vaisseaux se sont, il est vrai, retirés chez vos ennemis; mais j'en ignore la cause. Vous faut-il des sermens? J'ai l'honneur d'être Français, et je jure par mon souverain, que je n'ai point donné l'ordre de ce départ. Que Votre Majesté s'arrête un moment sur la position dans laquelle je me trouve; et je suis justifié. Oui, je serais le plus imprudent des hommes, si je m'étais ainsi exposé à votre vengeance, tandis que je suis à votre cour et en votre pouvoir. »

Le calme et la fierté avec lesquels l'officier

français venait de se défendre suspendirent mon ressentiment. Son discours néanmoins, quoiqu'entremêlé de beaucoup d'éloges, m'humiliait secrètement, et je ne pouvais pardonner à cet Européen de m'avoir vaincu en noblesse et en dignité. « J'aime à te croire innocent, lui répliquai-je, mais prouve-le moi : va chercher tes vaisseaux et reviens avec eux : laisse-moi néanmoins un de tes compagnons en ôtage. Monsieur Bruno consentit à ma demande, et me laissa, pour garant de sa fidélité, un jeune homme appelé Lavigne, dont j'aurai occasion de parler dans la suite.

Tandis que ces choses se passaient au camp de Dagon, Chelobai faisait des merveilles à Negrais. Dans les conférences avec le chef de la colonie anglaise, M. Brooke, il s'était pleinement convaincu que cette nation avait pour but principal d'entraver, autant que faire elle pourrait, les progrès des colonies françaises dans cette partie du monde. Partant de ce principe, il lui avait adroitement insinué que je n'avais pas pour cette nation une prédilection bien décidée ; et que, quelles que fussent les démarches que je pourrais faire auprès d'elle,

la force des circonstances en serait toujours le principal motif. Cette ruse et cette aversion supposée de ma part pour les Français, eut tout l'effet qu'en désirait Chelobai. M. Brooke, séduit par les raisons de mon agent secret, m'envoya sur-le-champ, pour seconder mes opérations, les vaisseaux *le Hunter* et *l'Elisabeth*, et deux autres bâtimens de moindre force. Ce renfort me fit le plus vif plaisir; et je m'empressai d'en témoigner ma reconnaissance, par l'accueil flatteur que je fis à M. Whitehill que portait *l'Arcot*, senaut (1) de la Compagnie des Indes, et qui fut jeté par une tempête dans la rivière de Rangoun. Je lui fis offrir tous les secours dont il eut besoin. Je reçus ses hommages moins en souverain qu'en homme jaloux d'obtenir son amitié et celle de sa nation : enfin, lorsqu'il me quitta, j'avais des droits à sa reconnaissance. On verra bientôt comme ce même homme et sa nation m'en ont récompensé.

Si j'avais omis ces détails touchant mes relations avec les Anglais et les Français, j'aurais laissé à mon nom, à celui de mes fils, à ma

(1) Vaisseau à deux mâts.

gloire, une tache que des siècles n'auraient pas lavée. Je n'ignore pas que les Français et les Anglais me font un crime atroce de deux actes de représailles exercés sur leurs compatriotes; je sais même que leurs historiens ne me les pardonneront jamais. C'est donc pour me justifier à leurs yeux, si faire se peut, et aux yeux de l'univers, que j'établirai ma défense par des faits rapidement racontés. J'ose croire que l'impartiale postérité ne me jugera pas aussi sévèrement que ces deux peuples.

Je venais de remporter une victoire complète à Syny-Angong; je me disposais à marcher sur Syriam pour en faire le siége et rejeter l'armée Péguane sur le territoire de leur capitale, lorsque l'armée ennemie vint elle-même m'attaquer dans mon poste retranché de Dagon. Je fis promptement mes dispositions sur terre, car du côté de la mer, je m'en reposais entièrement sur les vaisseaux anglais *le Hnuter*, *l'Arcot* et *l'Elisabeth*, destinés à seconder les opérations de ma flotte. Je laisse à penser quelle fut mon indignation, lorsqu'au milieu du combat, je vis ces trois vaisseaux tourner tout-à-coup leur artillerie contre ma

flotte, et forcer les troupes qu'elle portait à se retirer dans un bosquet de mangliers, après avoir abandonné leurs chaloupes. Non, de ma vie je n'éprouvai de pareilles tortures. J'aurais volontiers donné trente mille de mes soldats pour tenir en ma puissance les chefs des trois vaisseaux. J'ignore quel supplice assez cruel j'aurais imaginé pour les punir de leur perfidie. Infructueux désirs, je ne pouvais rien alors contre les traîtres!

Cependant, si les Péguans avaient su profiter de leurs avantages, c'en était fait de ma gloire et de la victoire. Écumant de rage et de colère, j'appelle l'intrépide Aslen-Boentellmo : prends, lui dis-je, deux divisions, porte-toi au bosquet des mangliers, d'un feu roulant écarte les Péguans de ma flotte . . . — Mais, seigneur, l'artillerie anglaise . . . — Hé bien, l'artillerie anglaise vous écrasera, vous foudroiera, vous jetera par morceaux sur le sol . . . . . Obéis. » Aslen-Boentellmo se porte comme l'éclair au bosquet des mangliers. Tant d'intrépidité étonne mes ennemis; les Péguans sont vaincus, et ma flotte est recouvrée.

Maintenant, j'en appelle à l'impartialité de

l'univers ; je lui demande si ma colère et mon indignation n'étaient pas bien motivées, et si plus tard un moment de vengeance de ma part est bien réellement un assassinat ?

Le lendemain de cette sanglante affaire j'étais à peu près aussi indigné que la veille, et le nom seul d'un Européen me faisait frémir. Je dis d'un Européen, car j'avais le droit d'assimiler les français aux perfides anglais : l'une et l'autre nation me trahissaient indignement.

Bruno que je laissai partir après m'avoir donné un ôtage, m'avait solennellement promis de venir me rejoindre avec les vaisseaux qui l'avaient quitté. Perfide autant que les autres, l'ingrat avait oublié ses promesses pour se ranger parmi mes ennemis. Si un monarque ordinaire eût vivement ressenti ces outrages, que ne devais-je point éprouver, moi dont le sang brûlé et la tête calcinée de puissance et d'orgueil me laissaient croire qu'il n'était pas sur le globe une nation assez hardie pour m'insulter ? Cette idée superbe me rendait l'affront plus sanglant et la vengeance plus nécessaire. Le sang de mes sujets avait été

indignement versé : du sang pouvait seul expier leur mort.

L'absence de Chelobai, encore en mission secrète, me faisait un véritable plaisir. J'aurais craint que ce sage et prévoyant ami n'eût essayé d'éteindre dans mon cœur le désir de la vengeance qui le dominait impérieusement; aussi, et sans attendre le retour de mon sévère confident, je pensais aux moyens de punir les ingrats qui m'avaient outragé.

CHAPITRE X.

Pour se venger de M. Bruno, l'Empereur veut faire mourir l'ôtage qu'on lui a laissé. Défense ingénieuse du jeune homme qui lui vaut sa grâce et lui obtient un grade dans la garde de l'Empereur. Chelobai, à son retour de Negrais, conseille à son maître de dissimuler avec les Anglais. Arrivée de M. Baker auprès de l'Empereur. Il demande la cession de l'île de Negrais, et l'obtient. L'Empereur se prépare de nouveau à se concilier les Français. M. Bruno defend les Péguans. Destruction de sa factorerie. Prise de son vaisseau. Lui-même et les siens sont conduits dans le fort de Syriam. Etat moral et politique des Quois. Tuvasad-Mourgabh échappe au supplice.

On a vu dans le dernier chapitre que M. Bruno, chef de la factorerie française de Syriam, m'avait laissé en ôtage un jeune homme de sa nation, et d'environ dix-huit ans. Ce fut par cette innocente victime que je voulus commencer mes représailles. J'adoptai d'autant mieux cette idée, que la mort du jeune Lavigne ne me parut point un crime. Il est,

me dis-je, le gage d'une promesse solennelle; ses chefs, dont il s'est avoué la propriété, en se laissant donner par eux en ôtage, loin de remplir leurs engagemens, m'ont trahi et porté le trépas dans les rangs de mes guerriers : or donc, l'ôtage laissé en ma puissance doit recevoir la mort. Que ne sont-ils plusieurs, mes sujets massacrés en seraient plus complètement vengés? Un ôtage, au surplus, n'est-il pas un individu qui garantit, sur sa tête, l'exécution du traité que signe celui qui le donne en ôtage? Il est certains cas, je le sais, où la vie de l'ôtage ne doit point expier le manque de promesse de celui qui l'a livré. Mais le cas dans lequel se trouvait le jeune Lavigne, n'était pas de cette nature; entre M. Bruno et moi, c'était comme s'il m'avait dit : « Je vous laisse un des miens que vous ferez mourir si je fais mourir un des vôtres. » M. Bruno avait assassiné plusieurs des miens; donc je pouvais user de représailles envers l'un des siens. Si ce raisonnement était faux, il ne serait plus besoin de se donner des ôtages; on s'en jouerait comme des sermens. Si cette morale n'est point avouée par l'humanité, elle

l'est au moins par la politique des nations Indiennes qui l'ont imitée des anciens peuples.

Avant d'envoyer le jeune homme à la mort, je fus curieux de savoir comment il justifierait l'improbité de M. Bruno. Je le fis amener devant moi, je lui détaillai les affreux procédés dont son chef s'était rendu coupable. Le cruel, ajoutai-je, n'a pas craint pour tes jours; car il ne doute pas que tu seras victime de son manque de foi.

La tranquillité du jeune Européen, le peu d'émotion qui paraissait sur son visage, me surprirent à tel point que je lui en demandai la cause. — Quoi! dans une heure un coup de cimeterre te jetera dans l'éternité, et si jeune encore tu ne frémis pas? — Pourquoi donc, seigneur, frémirais-je? Je te fus, il est vrai, donné en ôtage, mais celui qui me laissa, devait le lendemain être de retour auprès de toi. Il a faussé son serment; tu dus m'en punir à l'instant: tu ne le fis pas, donc Ta Majesté m'a fait grâce. Je le crus si bien, qu'admirant la grandeur d'âme et ta clémence, je me comptai sur-le-champ au rang de tes heureux sujets. Et qui ne l'aurait pensé comme moi? Depuis

deux mois que je suis à ta cour, tout le monde m'y comble de caresses et d'amitié. J'ai cru souvent que tu me ménageais une douce surprise ; que toi-même tu voulais m'apprendre que désormais je vivrais sous tes heureuses lois. Non, seigneur, non, tu n'imiteras point ces barbares qui couronnent de fleurs et engraissent leurs victimes, pour avoir l'affreux plaisir de les dévorer en bonne santé. Non, prince, encore une fois, n'es-tu pas l'empereur des Birmans ?..... Aujourd'hui même, en recevant l'ordre de me rendre auprès de toi, une douce joie s'est glissée dans mon cœur. Si tu ne m'eusses prévenu en me parlant de M. Bruno et de supplice, j'allais te demander un emploi dans tes gardes. — Quoi, jeune homme, tu penses que je confierais !..... — Seigneur, oublies-tu que je suis Français ? Tous les princes qui s'attachèrent un homme de ma nation le comptèrent toujours au rang de ses plus fidèles serviteurs. Je n'ai que dix-huit ans ; depuis quatre je sers honorablement le roi de France ; prince, je te servirai de même jusqu'à mon dernier soupir ; et si je suis auprès de ta personne, le couteau d'un sicaire n'arrivera sur ta poitrine

qu'après m'avoir jeté mort à tes pieds. . . . .

. . . . . .

Imaginez, s'il est possible, un pareil discours dans la bouche d'un jeune homme de dix-huit ans, parfaitement bien fait, éloquent comme Démosthènes, et dont l'extrême blancheur contrastait merveilleusement bien avec le teint basané de mes courtisans, et dites-moi si mon ressentiment pouvait tenir contre l'ingénieuse tournure de sa défense? J'eusse été le plus féroce des Andamaniens (1), que j'aurais fait grâce de la vie au jeune Européen. Il était au surplus assez croyable qu'il avait eu le désir de se fixer parmi mes sujets; car il avait tellement cultivé notre langue, qu'il la parlait avec une pureté bien peu commune, même parmi nous.

L'habile orateur attendait cependant ma réponse; mais c'était avec une tranquillité si

(1) Les habitans des îles d'Andaman passent pour être antropophages; quelques voyageurs néanmoins les ont lavés de cette imputation, entre autres le major anglais Michel Symes, chargé d'une ambassade chez les Birmans.

naturelle et si peu troublée, qu'on aurait cru qu'il était parfaitement sûr d'avoir gagné sa cause. Il pouvait en effet intérieurement le croire. A peine m'avait-il parlé que mon cœur l'avait séparé de la cause de M. Bruno. Je ne vis plus en lui qu'un jeune étranger digne de ma bienveillance et de ma protection. Je savais qu'à son bord il servait dans l'artillerie ; cette circonstance acheva de me décider en sa faveur, espérant bien, en lui laissant la vie, d'utiliser un jour ses connaissances militaires : « Lavigne, lui dis-je, je ne démentirai point la bonne opinion que tu as de ma clémence et de ma générosité. Je te donne la vie ; je fais plus, je te reçois au rang de mes sujets, et te nomme chekey (1) de mes gardes. Je ne te demande d'autres garans de fidélité que la parole que tu m'as donnée et les bienfaits dont je te comblerai à l'avenir..... » — Cet excellent jeune homme, pénétré de la plus vive reconnaissance, me protesta de nouveau que jamais je n'aurais de plus fidèle sujet. J'aime à consigner

(1) Ce mot peut se rendre par le grade de lieutenant.

dans ces mémoires qu'il m'a tenu parole, et constamment donné des preuves d'un sincère attachement (1).

Le pardon que je venais d'accorder à l'ôtage que m'avait laissé M. Bruno n'ôtait rien du ressentiment que je gardais à ce dernier, ainsi qu'aux Anglais qui l'avaient imité; mais les uns et les autres étaient hors de ma puissance, et malgré moi il fallait différer de les punir.

Sur ces entrefaites Chelobai revint d'auprès M. Brooke : il devait, selon moi, être outré de la double trahison qui venait de m'être faite, surtout après avoir eu de si belles apparences du contraire. J'essayai de le badiner un moment sur les succès de sa négociation : « Ce rire, me dit-il, seigneur, n'est pas tout-

(1) Lavigne fut d'autant plus heureux de sauver ses jours en acceptant un grade dans les gardes de l'empereur, que chez les Birmans on n'exige pas qu'un étranger professe la religion du pays pour occuper un emploi; c'est ce qui fait qu'une foule de Portugais et d'Arméniens y possèdent différentes charges.

Lavigne vivait encore en 1803. Il était alors âgé de 67 ans, et boumien d'artillerie.

(*Note communiquée.*)

à-fait naturel : je sais que vous avez été furieux de la perfidie de ces étrangers ; que vous méditez de vous en venger, sans considérer quels seront les résultats de votre vengeance. Hé bien, moi, plus calme, plus réfléchi, parce que je ne suis pas souverain, je vois les choses sous un autre aspect : vous devez être irrité, je le sais ; j'approuve même votre ressentiment, parce qu'il est légitime ; mais vous êtes monarque, et les circonstances sont délicates. Or donc, pour ne point donner à vos ennemis le vain plaisir de vous avoir affligé, et ne pas desservir vos intérêts, votre ressentiment doit être concentré. Un roi ne doit pas, comme un porte-faix, exhaler sa colère : son silence seul doit faire soupçonner son mécontentement ; et même, s'il est en son pouvoir d'écarter le soupçon, qu'il dissimule. Sa politique alors sera à la hauteur de sa dignité. Est-il sage de proclamer ses desseins quand l'exécution peut en être dangereuse ? Oh ! que j'aime bien mieux les sinuosités un homme fortement décidé à frapper un ennemi puissant ! Doucement il écarte ce qui peut faire suspecter sa haine ; il caresse sa victime, l'enlace tout à coup, et

la frappe impunément. Il en coûte, je le sais, à la toute-puissance de ne pas tonner avant de lancer la foudre ; mais, seigneur, pour être maître des hommes il faut premièrement l'être de soi.

» Plus que vous, peut-être, je suis indigné de la conduite de ces Européens, et je vous conseillerais de sévir contre eux, si vous pouviez le faire sans danger. Tout me prouve le contraire : je dissimulerai ; j'écarterai autant que faire se pourra, tout ce qui peut avoir trait à leur déloyauté. Si on s'en explique, j'affecterai de mettre sur le compte des subalternes ce qui n'est que l'effet de l'ordre des chefs. Ils donneront dans le piége ; ils vous croiront sans ressentiment ; je leur offrirai des avantages ; ils abandonneront les Péguans, et ceux-ci une fois vaincus, nous parlerons en maîtres. Ces mêmes étrangers, dont nous redoutions l'influence, seront obligés de se rendre à vos pieds d'or (1) et d'acheter la permission de s'établir dans vos domaines. J'ajouterai même que je ne suis point fâché qu'ils m'aient donné un

(1) Façon de parler qui désigne le monarque.

échantillon de leur improbité. Maintenant je les sais par cœur ; maintenant ces peuples réputés si policés, ne me séduiront plus. Leur manque de foi m'a donné la mesure de leur morale et de leur politique. Je ne prise plus leur savoir et leur urbanité. A quoi cela leur sert-il, si ce n'est à être plus poliment fourbes que les autres? Ces étrangers, enfin, ne sont plus à mes yeux que des hommes ambitieux et marchands, contre la foi desquels il faut se précautionner.

J'ai vu M. Brooke : ma présence, après ce qui s'est passé, a paru l'embarrasser, chose qui aurait pu nuire à mes projets. Je me suis empressé de le mettre à son aise, en l'entretenant de toute autre chose que de ce qui était arrivé. Quelque rusé qu'il soit, il s'est pris au filet. Ce défaut de pénétration lui a fait croire que Votre Majesté n'était point en mesure de se plaindre. Néanmoins, présageant peut-être les revers des Péguans, il est irrévocablement décidé à se lier à vos intérêts, moyennant la cession de l'île de Negrais. Le capitaine Baker est en route pour vous faire cette demande : ne lui refusez point cette petite portion de

terrain. C'est premièrement les enchaîner à vos intérêts; en second lieu, ils seront sous vos yeux, et l'établissement ne sera jamais assez considérable pour se soutenir contre vous, s'il entrait dans vos desseins de l'anéantir. »

Tout ce que venait de me dire Chelobai était sage, bien pensé, et dans le sens de mes intérêts. Comme lui je reconnus le besoin de dissimuler. Je reçus le capitaine Baker comme si je n'avais pas eu à me plaindre de sa nation; enfin, après l'avoir promené pendant quelque temps, je souscrivis un traité qui lui donnait à perpétuité l'île de Negrais. Je consentis d'autant mieux à cet abandon, que j'avais le secret dessein de l'anéantir quand bon me semblerait. Aussi riais-je sous cape de voir les Anglais s'enorgueillir de leur acquisition.

N'ayant plus rien à craindre des Anglais, toutes mes vues se tournèrent du côté des Français, que je désirais amener à pareil point. Mais un événement auquel M. Bruno prit une part trop active, décida de son sort, et m'arrêta dans les négociations que je voulais entamer avec lui.

Les Péguans, revenus du coup que je leur

avais porté, attaquèrent de nouveau le poste de Dagon ; M. Bruno les soutint dans cette entreprise avec les vaisseaux de sa nation ; mes troupes de terre firent des prodiges ; des brûlots lancés alors contre la flotille ennemie, l'obligèrent à se retirer, et les Péguans furent encore une fois vaincus. M. Bruno ne suivit point ses alliés à Syriam : il eut au contraire la hardiesse de mouiller près des établissemens de sa factorerie, et de se préparer à me résister. Un de mes ackawouns (1) vint m'avertir que pendant le reflux le vaisseau touchait ; je le fis attaquer sur-le-champ par mes chaloupes canonnières, qui, malgré une vive résistance, parvinrent à le désemparer, en se plaçant de manière que le feu de ses batteries ne pouvait les atteindre.

Ce fut alors que M. Bruno s'aperçut de la faute qu'il avait faite ; il m'écrivit, probablement pour s'excuser ; mais sa lettre fut interceptée par les Péguans, qui, pour en arrêter l'effet, le conduisirent, lui et les siens, dans la forteresse de Syriam. Je m'emparai alors de la factorerie et du vaisseau.

(1) Espèce de commandant de vaisseau.

Je me préparais à assiéger Syriam dans toutes les formes, lorsque différens événemens vinrent m'appeler autre part.

Les Quois, sujets fidèles à leur monarque légitime, avaient profité de mon éloignement pour se jeter sur les provinces septentrionales, qu'ils auraient probablement entraînées dans la révolte, si je n'avais sur-le-champ marché contre eux. Cette guerre était celle que je faisais le plus à contre-cœur, par une foule de motifs tous de la dernière importance.

Premièrement, les ennemis contre lesquels je marchais étaient mes sujets, et les provinces que j'allais ravager faisaient partie de mon empire. On peut bien croire que l'intérêt, bien plus que l'humanité, motivait ma répugnance, car j'étais secrètement indigné que les Quois (1) n'imitassent pas mes autres sujets. Si je n'avais craint de soulever le reste de mes peuples, j'aurais fait un monceau de cendres de cette contrée rebelle; mais la politique imposa silence à mon inclination vengeresse. Quoiqu'armé contre eux, je leur protestai toujours

(1) Dans le pays on les nomme quelquefois Yous.

que je n'avais rien de plus à cœur que de leur rendre la paix et le bonheur. Cette souplesse de caractère, cette facilité à déguiser mes véritables sentimens, sont d'autant plus admirables en moi, que la nature ne m'avait point appelé à me contrefaire ainsi; mais j'étais ambitieux, et c'est ce qui explique ma dissimulation.

Je sus si bien les feindre, ces dispositions amicales envers les Quois, que l'Inde entière y fut prise. Ce que j'avance est si vrai, que si je ne déchirais aujourd'hui le voile dont je me suis enveloppé, la postérité serait persuadée que je pardonnai sincèrement aux provinces rebelles, que je les aimai à l'égal de celles qui ne remuèrent jamais. Cela pouvait-il être? L'indocile écolier qui se redresse contre la verge du maître, laisse toujours de fâcheux souvenirs dans le cœur de ce dernier; le temps et la soumission ne parviennent souvent pas à les détruire.

Chelobai qui voulut bien me suivre dans cette expédition, en pensait à peu près de même; c'est-à-dire qu'il aurait préféré me voir marcher contre l'étranger: « Dans la position où se trouve Votre Majesté, me dit-il, cette

guerre ne peut que vous affliger. Là ne sont point des lauriers à cueillir : plus complète est la victoire, et moins le vainqueur peut s'en féliciter. Chaque ennemi qui tombe est un de ses soldats qu'il tue; chaque moisson ravagée est un tribut de moins qu'il percevra, et chaque bourg incendié est une ruine de plus sur son empire. Jamais citoyen ne mettra au rang des héros le guerrier qui vient de terrasser son frère ou son ami; au lieu des palmes de la gloire, il lui présentera des cyprès. Comme il est étranger aux urgences de la politique, il ne calculera pas les torts du vaincu; il gémira sur son sort, peut-être plus par manière et par habitude que par humanité. Ainsi donc, si Votre Majesté veut m'en croire, elle suspendra pour quelque temps la marche de ses troupes; elle me permettra de me glisser parmi les Quoïs; déjà j'ai sur eux des notions qui me donnent de grandes espérances.

» Ces peuples, il est vrai, se sont armés pour la cause de leurs princes; mais ils n'ont que du zèle, du courage et de la patience. La moitié est fort mal armée, et le tout est sans discipline. Quelques-uns de leurs chefs ont de

l'expérience, mais le plus grand nombre n'a que du courage. Tous servent le même prince; tous ont un même but, mais tous veulent y parvenir indépendamment l'un de l'autre; tous sont jaloux des succès qu'ils n'obtiennent pas: de là les haines qui les divisent et les querelles qui les déshonorent. Rien de plus mauvais que leur tactique, ou plutôt ils n'en ont pas. Ils ne sont point encore parvenus à se tracer un plan d'opérations suivies. Celui qui attaque s'isole presque toujours de celui qui pourrait le soutenir, afin d'avoir seul l'honneur du combat: de là ces défaites multipliées, d'où s'ensuivra probablement une totale destruction, si la paix que vous leur donnerez ne leur fait mettre armes bas.

» Voilà, seigneur, l'état moral et politique des Quois. Ce sera d'après ces notions sûres que je me conduirai au milieu d'eux, si Votre Majesté veut m'y envoyer muni de ses pouvoirs. »

Il n'eût pas été dans mes intentions de céder aux propositions de Chelobai, que j'y aurais été contraint par les nouvelles que je reçus de la capitale.

L'armée Péguane, m'écrivait-on, venait de recevoir un renfort considérable de troupes, sous les ordres de Chouparéa, neveu du roi de Pégu. Ces troupes, auxquelles s'était réunie une partie de l'armée qui était à Syriam, avaient battu Namdéoda, l'un de mes généraux, et s'étaient avancées sur Prome qu'elles tenaient étroitement bloquée. C'en fut assez pour me décider à suivre le conseil de Chelobai, qui se rendit à l'instant chez les Quois afin de les ramener à leur devoir.

Je cantonne alors une portion de mon armée et je ramène l'autre à Dagon. Là j'apprends que Prome était fort mal pourvue de vivres, malgré les ordres que j'avais donnés pour l'approvisionner plus particulièrement que les autres places. Dans ma colère, et pour donner un terrible exemple, je résolus d'envoyer à l'instant même au supplice le Boumien (1) que j'avais chargé de surveiller cet approvisionnement. Je donnai l'ordre qu'il comparût sur-le-champ; c'était le brave Tuvasod-Mourgabh : « Traître, lui dis-je, Prome n'est point approvisionnée;

(1) Général.

tu as trahi ma confiance ; tu vas aller au supplice. — J'y marcherai sans regret, me répond le fier Boumien, si Votre Majesté m'accorde la grâce de venir à l'instant dans ma tente. — Qu'y faire ? — Vous prouver que je n'étais pas tout-à-fait indigne de servir Votre Majesté. — Je te suis. » Je ne pouvais refuser cette légère faveur à un guerrier chargé de cicatrices reçues à mes côtés. Je le suivis dans sa tente : « Votre Majesté, me dit-il, ne saurait tout voir par ses yeux, tout exécuter elle-même ; elle donne des ordres, on ne les exécute pas ; elle punit alors, et justice est rendue. C'est ce que j'ai fait, seigneur. . . . . » Tuvasod à ces mots soulève un vaste cachemire qui cachait le cadavre d'un homme fraîchement jeté par terre d'un coup de cimeterre : « Quel est ce Birman, lui demandai-je avec vivacité ? — Le vrai coupable, le fournisseur en titre à qui j'avais commis l'approvisionnement de Promo moyennant de fortes sommes qui lui furent exactement payées. J'avais surveillé ses premières livraisons ; j'en avais été complètement satisfait. Vous me fîtes rejoindre l'armée ; je crus, d'après ce que j'avais vu, pouvoir m'en

rapporter à la probité du fournisseur. J'arrive avant-hier en ces lieux : j'apprends que la place cernée n'a que la moitié de ses provisions; je mande au pourvoyeur de venir me trouver à l'instant; vingt-quatre heures se passent, et le misérable n'arrive que ce matin, et comment ! quatre hommes le portaient sur un riche palanquin. Je l'avais pris dans la boue et tout nu, et maintenant ses habits sont de brocard tissu d'or, son turban est lourd de pierreries. L'insolent entre chez moi comme chez le dernier des hommes, me saute au cou et me dit sans autres titres : « Tuvasod, je sais pourquoi tu me demandes; Prome n'a pas tout ce qu'il lui faut; mais que veux-tu? On a des occupations, des plaisirs, un harem (1). Toutefois, tu es un galant homme, et voici de quoi calmer tout cela. » Le perfide, en disant ces mots, me jette une bourse de mille guinées. C'en était trop : le lâche voulait me ravir vingt ans de gloire, et m'associer à son infamie. Outragé dans ce que j'ai de plus cher, j'oublie qu'à Votre Majesté seule appartient de prononcer

(1) Ou sérail.

sur la vie de ses sujets. Je tire mon cimeterre, et le coupable roule dans la poussière ; le voici ; voici son or. Maintenant je marche au supplice. » — Non, lui répliquai-je en l'arrêtant : je te fais grâce en faveur de ces détails et des services que tu m'as rendus. Quant à ce misérable, tu peux avoir outrepassé tes pouvoirs, mais son crime envers l'Etat, et l'outrage qu'il te fit, te justifient complètement. — Prince, j'accepte mon pardon, mais pour que j'en jouisse, et que je ne me croie pas déshonoré à vos yeux, souffrez que je répare le mal occasionné par ma négligence : donnez-moi cinq cents braves et vingt charriots de vivres ; cette nuit même, avant que le jour ne paraisse sur l'horison, j'aurai cessé d'être, ou Prome ne sera plus sans provisions. — Je fais plus, brave homme, si tu pénètres dans la place assiégée, je veux que le commandement t'en soit remis. C'est te dire qu'il faudra t'ensevelir sous ses décombres avant de la rendre. Choisis-toi cinq cents braves ; je ne t'en demande pas compte ; fais des prodiges. J'avoue d'avance tout ce que tu feras pour me conserver une forteresse dont la prise ferait un terrible échec à mes affaires. »

C'était ainsi que, politique habile, je faisais tourner les moindres événemens à mon avantage. Le repentir et le dévoûment de Tuvasod-Mourgabh me garantissaient la conservation d'une place importante, et c'est ce que je n'aurais point obtenu si je l'eusse envoyé au supplice.

CHAPITRE XI.

L'Empereur désire vivement terminer la guerre des Quois. Il est inquiet de Chelobai dont il n'a pas de nouvelles. Vengeance terrible qu'il exercerait sur les Quois s'ils maltraitaient Chelobai. Il en reçoit un traité de paix signé avec les Quois. Politique ingénieuse de Chelobai pour séduire les rebelles. Réflexions à ce sujet. Jugement de Chelobai sur les statues. Tout le monde attribue à l'Empereur la pacification des Quois. Abus et mauvaise application des éloges. Idées à ce sujet.

En me voyant sur le plus beau trône du monde, il n'était pas sur le globe un seul être qui n'eût cru mon ambition satisfaite; mais, et j'en ai déjà fait l'aveu, je voulais étendre ma domination sur l'Inde entière et m'asservir les autres souverains.

Ce magnifique projet n'était pas un de ces desseins conçus à la hâte, dont le plan et les accessoires ne furent jamais discutés; le jour,

la nuit, au camp, ou dans mon cabinet, j'analysais sans cesse toutes les parties de cette vaste entreprise, qu'à tout prix je voulais tenter.

Que l'on se figure maintenant avec quelle impatience je désirais renverser Beinga-Della de son trône et terminer la guerre des Quois.

Chelobai, qui depuis six semaines était parti pour traiter de la paix avec eux, ne m'avait encore fait parvenir aucune de ses nouvelles; ce silence, dont je ne pouvais pénétrer le motif, me jetait dans une inquiétude mortelle. Lorsque je me représentais ce précieux confident de mes plus secrètes pensées, seul et sans défense, au milieu de gens qui dans leur systême auraient pu le regarder comme un sujet traître à son roi, je tremblais involontairement pour une tête aussi chère. L'extrême amitié que je lui portais prenait-elle uniquement sa source dans l'intérêt de mon ambition? je l'ignore; je crains même de m'en rendre compte, pour n'être pas obligé d'avouer un sentiment qui ne devrait jamais habiter le cœur d'un ambitieux. Quoi qu'il en soit, je jure par mon trône et ma gloire, que

si les Quois eussent été assez imprudens pour maltraiter Chelobai, je manquais à l'instant à mon caractère; j'imposais silence à ma politique et à l'humanité; je traitais, à quelque prix que ce fût, avec les Péguans; de toutes mes armées je n'en formais qu'une seule; je la précipitais sur les rebelles; le glaive les descendait dans la tombe, depuis le nouveau né jusqu'au centenaire; la flamme dévorait les bourgs et les cités, et sur les cendres de chaque district, un poteau eût transmis cette inscription à la postérité: « Ici fut une ville habitée; l'assassinat d'un seul individu l'a fait disparaître du sol. » Oui, ce que je n'eusse point fait pour ma famille entière, pour la moitié de mon peuple, je l'aurais exécuté pour un de mes sujets; mais aussi quel sujet ? A moi seul appartient de le connaître et de l'apprécier.

Cet attachement sans bornes, incomplètement tracé dans ces dernières lignes, explique l'impatience avec laquelle j'attendais alors de ses nouvelles. Enfin on me remet un paquet; c'est de lui : à la fois généreux et cruel; mon ami m'avait refusé le bonheur en détail; c'était un bloc de félicités qu'il voulut me faire

étreindre ; sa dépêche était rédigée de manière que je ne fusse point obligé d'en parcourir jusqu'aux dernières lignes pour en savoir le contenu. En tête étaient ces mots : « *Traité de* » *Paix conclu avec les Quois.* »

Je passerai sous silence cette pièce historique, pour donner seulement un léger extrait de la dépêche du négociateur. « J'ai trouvé les Quois, me disait-il, plutôt abattus par leurs revers et leur extrême misère, qu'infidèles à la cause qu'ils ont embrassée. J'ai parcouru toute la province : il faut en vérité être de marbre aux malheurs de l'humanité, pour ne point gémir sur les ravages que la guerre a faits dans ce malheureux pays ; le sol est engraissé de débris humains et chargé de décombres. L'habitant réfléchit douloureusement sur ses pertes, et cependant il ne cesse de parler respectueusement de la cause qui les leur a fait faire. De cette double observation, je me suis fait un systême de séduction qui m'a complètement réussi. J'ai parlé au cœur et à l'intérêt des rebelles ; je n'ai point voulu heurter de front leurs opinions ; j'ai même débuté par les caresser. Ces infortunés, qui n'avaient trouvé

[illegible] vos gémissons que des hommes durs et [illegible], [illegible] de m'entendre [illegible] de la raison : [illegible], et c'é- [illegible] le plus heureux. « Votre Sié- [illegible] pas, [illegible] pour les bornes [illegible] sujet doit à son souverain; la [illegible] compte ; j'ose même [illegible] que l'empereur, avec [illegible], m'en [illegible] Philippe. Rentrez en vous-[illegible] qui va le [illegible] beaucoup moins que tout ce que j'ai [illegible].

[illegible] qu'il reçut la nouvelle d'une vic- [illegible] sur vous, il s'écria douloureu- [illegible] : Se peut-il, ô mon Dieu ! que ces [illegible] pas permettent à méconnaître les dé- [illegible] de tous les bienfaits que se peut commu- [illegible] vie, le plus doux, le mieux senti, [illegible] ! »

« [illegible] ce dont [illegible] coieux, [illegible] sen- [illegible] vés. On [illegible] égarées [illegible]

tairement au bercail, et contre lesquelles on n'emploiera la force qu'après avoir perdu tout espoir d'y parvenir autrement. Généreux sujets, à tout il est un terme, et celui de la famille des Douipdies vient d'être proclamé par les destins. Prenez-vous cet Alompra pour un usurpateur vulgaire? détrompez-vous : l'univers coalisé n'eût pas renversé les obstacles qui lui fermaient le chemin du trône; Gaudma l'a pris par la main et lui a dit : « Règne, telle est ma volonté. » Les succès qu'il obtient tous les jours, font une vérité de cette supposition : ainsi donc, valeureux Quois, adorateurs comme nous de ce Gaudma qui régit les mondes, ne craignez-vous point d'attirer sa colère, en luttant obstinément contre ses célestes volontés? Ne vous demandera-t-il pas compte du sang dont vous rougissez la terre? Ce sang est celui de vos frères, de vos amis... Ce sujet m'entraîne, je le quitte. Mais, si la crainte d'irriter un Dieu, outragé dans ses suprêmes desseins, était insuffisante pour vous les faire respecter, j'en appellerais à vos intérêts domestiques. Malheureux! vous les voyez ces belles provinces où vous reçûtes le jour! na-

guère chargées de moissons superbes et de riches cités, la guerre civile les a couvertes de friches et de ruines, au milieu desquelles l'ange de la mort a couché les plus chers objets de votre tendresse. Hé bien ! mes compatriotes, car vous ne pouvez cesser de l'être, il vous est encore permis de les réparer en partie, ces pertes énormes. Les bienfaits du monarqne qui vous tend la main seront proportionnés à vos pertes, le cultivateur reconstruira sa ferme et repeuplera ses bergeries ; l'artisan rétablira son atelier, le marchand son comptoir, le manufacturier ses fabriques, et le guerrier reprendra son grade dans nos armées. Plus de haine, plus de ressentiment, le passé sera totalement dans l'oubli. Quant à vos anciens maîtres, vous n'avez rien à vous reprocher à leur égard, vous leur avez tout sacrifié, biens et vies. Dites-leur : « Vos ancêtres régnèrent glorieusement sur nous, mais celui-là qui donne et ravit les sceptres vous retire irrévocablement votre héritage. Long-temps nous avons douté, les armes à la main, de ses célestes volontés ; enfin, et les larmes aux yeux, nous nous y soumettons : nos cœurs et nos regrets vous suivront partout..... »

»Voilà, seigneur, un léger croquis de ce que j'ai dit aux Quois dans les différentes conférences que nous eûmes ensemble. Ces belles phrases, ces suppositions mensongères, ces brillantes promesses, exprimées sans affectation et d'un ton plaintif et mielleux, ne pouvaient manquer leur effet sur des gens accablés de revers, harassés de souffrances, réduits à de très-petits moyens, et totalement abandonnés des puissances qui leur avaient promis secours et protection. L'état désespéré de leurs affaires et l'espoir d'un plus doux avenir, les rendirent attentifs à mes promesses; l'intérêt personnel et le besoin de repos l'emportèrent insensiblement sur des devoirs impossibles à remplir; enfin, nous entrâmes en pourparlers.... C'est ici que je dois rendre justice au zèle et aux lumières du Boumien Zecla-Trehow, que je me suis adjoint pour négocier près des chefs militaires: sa douceur, son affabilité, ses promesses, et de l'or qu'il avait à discrétion, ont levé tous les obstacles. Ces chefs se retireront, partie chez l'étranger, et l'autre dans le sein de leurs familles..... »

On a vu plus haut quels étaient mes desseins

sur les autres puissances : or donc, on peut se faire une idée de la satisfaction que me firent éprouver les dépêches de Chelobai. Quel heureux génie protégeait donc cet homme ? qui donc lui donnait ainsi la clef des cœurs et des intérêts ? car enfin, ce léger aperçu de sa négociation est une leçon de politique dans toute la force du terme. Quel homme d'Etat, jaloux de réussir en pareille occasion, n'y puiserait d'excellens principes, qu'il étendrait ou modifierait suivant les lieux et les circonstances ! Que serait-ce donc, si j'avais donné sa correspondance toute entière ? Que d'aperçus fins et neufs ! que de sophismes plus puissans que la vérité ! Mais dans le peu que j'ai tracé de sa négociation, est-il un seul homme qui puisse ne pas lui rendre justice ? Considérez-le de sang-froid : politique, habile et délié, il ne heurte point l'opinion qu'il veut détruire ; il la caresse, au contraire : mais, semblable à cet amant corrompu, dont les baisers décolorent et flétrissent la beauté qui les reçoit, il ébranle, il anéantit la vertu même qu'il encense. En faisant l'éloge de la fidélité, il fait des infidèles ; il fait parler les Dieux, leur suppose des inten-

tions, que les circonstances rendent très-probables pour le vulgaire. Il est hypocrite et patelin; ses respects s'étendent sur les personnages dont il médite la ruine; il prête à son maître et les qualités qui font les héros, et les vertus qui distinguent l'homme de bien; il le cite comme un prédestiné, et le fait parler comme un Dieu. Quand il a traité toutes les parties de l'intérêt général, c'est alors qu'il saisit le tableau des intérêts domestiques et particuliers, beaucoup plus puissans sur les masses; le cadre que j'en ai présenté dans ces mémoires est étroit, mais l'ordonnance de la composition en est ingénieuse et susceptible des plus grands effets. Dans le lointain sont de belles provinces; le plan principal se compose de cités en cendres, de ruines, de tombeaux, et de cadavres; sur un plan plus reculé, mais dans une brillante perpective, sont placés la paix, la douce paix, la restauration du commerce, et le bonheur général. Tels sont, au figuré, les grands moyens mis en œuvre par mon habile émissaire, pour terminer une guerre qui me ravissait la liberté de me livrer tout entier à mes ambitieux projets. J'eusse été coupable d'o-

mettre ces détails. Le diplomate qui veut sincèrement servir son maître y aurait véritablement perdu.

Si l'intérêt seul de la patrie eût guidé Chelobai dans la pacification des guerres civiles des Quois, la nation Birmane lui devrait une statue. Que de sang n'a plus été répandu ! que de larmes ont été séchées ! de brillantes moissons ont remplacé des friches, et des villes désertes se sont repeuplées. Qu'ai-je dit ? lui dresser une statue ! l'aurais-je souffert ? Non, sans doute ; car s'il en fut élevé sous mon règne, ce fut à des hommes qui n'étaient plus, et dont les principes avaient quelqu'analogie avec les miens. Quant à Chelobai, j'aurais voulu le récompenser publiquement qu'il ne me l'aurait point permis. Je n'oublierai jamais ce qu'il me dit un jour à cette occasion. Ces traits seuls le dessinent largement : « Que j'aie pacifié les Quois, me dit-il, dans l'intérêt de la patrie ou dans le vôtre, les Birmans et Votre Majesté m'en doivent fort peu d'obligation. Le plaisir de tenter une entreprise aussi difficile qu'importante, celui de réussir dans cette tentative, de me donner du relief auprès de vous, et la

satisfaction particulière de ne plus voir des milliers de forcenés s'égorger pour savoir de quelle main ils recevront le joug que nécessairement ils doivent porter ; ces divers plaisirs, dis-je, me récompensent amplement, et je crois, en honneur, n'avoir pas beaucoup de droits à de plus grandes récompenses qui, quoique plus brillantes et plus ostensibles, me flatteraient moins sensiblement. J'attache fort peu de prix aux statues. Deux choses les élèvent : ici, c'est l'enthousiasme passager de quelques individus ; et là, c'est la politique d'un monarque, intéressé à réveiller l'émulation en immortalisant de grands services. Quant à moi, si j'avais fait d'assez grandes choses pour que mes concitoyens m'élevassent une statue, je n'accepterais cette preuve de reconnaissance qu'à une condition, et la voici : tout ce qui voterait l'érection du monument serait obligé de verser chaque année, et sa vie durant, une somme quelconque dans la caisse des pauvres. Je connaîtrais alors la sincérité du sentiment à la valeur de ce don volontaire, et à l'exactitude avec laquelle on le ferait : que m'importerait que la statue et le don fussent dus

plutôt à des raisons d'intérêt qu'à la véritable reconnaissance ! le malheureux n'en serait pas moins secouru. »

Ces idées originales, font de celui qui les avait, un phénomène dont la solution ne sera jamais trop facile ; était-il homme de bien, ou ne l'était-il pas? voilà deux demandes que l'on sera en droit de se faire, sans être sûr de se répondre juste.

J'aurais toutefois voulu récompenser publiquement Chelobai de l'important service qu'il venait de me rendre, que les écrivains de mon règne ne me l'auraient point permis. Prosateurs et poëtes de tous états et de tous genres, depuis le président du grand Rhoum jusqu'au rédacteur d'un feuilleton, depuis le rival d'Homère jusqu'au fabricant de bouts-rimés, m'assommèrent alors de productions dans lesquelles on me faisait exclusivement honneur de la pacification des Quois ; on n'y laissait pas même soupçonner que d'autres m'avaient aidé dans cette brillante opération. Je me gardai bien de les contredire ; leurs éloges, en joignant, au titre de guerrier, celui de pacificateur et d'homme habile à manier les esprits,

mettaient le sceau à ma réputation ; les Birmans et les étrangers furent bientôt convaincus que mon génie seul avait pacifié les Quois. Cette conviction générale s'est glissée dans l'histoire ; et si, dans ces mémoires, je ne rectifiais une partie de cette erreur, elle passerait probablement à la postérité. Mais non : au plaisir de prouver combien l'adulation et l'ignorance dénaturent les faits, se joint celui de rendre justice au généreux Chelobai ; justice qu'il n'eût point obtenue de moi si je n'avais été certain que cet ouvrage ne serait pas publié de mon vivant.

S'il arrive par hasard qu'un prince se fasse lire ces mémoires, certes, ce dernier paragraphe sera autrement commenté par le lecteur courtisan. Il lui dira que je ne me rends pas justice, et qu'un prince qui conçoit un brillant projet et le fait exécuter, doit en avoir le principal honneur. A cela je réponds : que si telles doivent être les prérogatives des rois et des chefs, j'y consens ; mais pour soutenir que cela est juste, c'est ce que je nie et nierai toujours : un roi sous lequel s'exécutent de grandes choses, un général qui remporte une victoire célèbre,

ont certainement des droits à nos éloges ; mais leur en donner la gloire presque sans partage, comme cela se pratique ordinairement, c'est une injustice qui tient de bien près à la bassesse. Un prince, quelque génie qu'il eût, ferait peu de chose s'il n'était secondé par d'habiles ministres ; de même, le général le mieux brisé à la tactique des combats serait rarement vainqueur si le germe du courage et de la valeur n'existait dans l'âme du soldat qu'il commande. Que c'est un bien mince obstacle qu'un grand tacticien au milieu d'une armée de lâches en déroute ! Là, disparaît le héros, qui ne laisse voir qu'un homme convaincu que les valeureux soldats font principalement les grands capitaines : or donc, si les historiens voulaient écrire impartialement, on ne verrait plus dans les livres, en parlant d'un prince ou d'un général victorieux, l'expression exclusive, *le célèbre vainqueur de telle bataille* : on dirait, le commandant des célèbres vainqueurs de telle bataille ; justice alors serait complètement rendue à tout le monde. En effet, est-il séant de ne parler qu'en passant de trente mille braves qui versent leur sang et se font couper

par morceaux, tandis qu'on imprime un volume d'éloges sur le compte d'un seul homme, qui, du haut d'un tertre et sans courir aucun danger, fait habilement mouvoir ces trente mille victimes? En vérité, c'est oublier tout l'édifice pour ne louer que le péristyle.

Cent fois j'ai vu porter aux nues un général parce qu'il s'était couvert de sueur et de poussière, ou qu'il avait bravé la pluie et le froid. Un pareil éloge est, selon moi, plus que déplacé: outre qu'il insulte à la misère du soldat, il outrage réellement le capitaine; car, n'est-ce pas lui faire une injure que de le louer de n'être pas une petite-maîtresse? Si le guerrier, ainsi prôné pour des misères, n'était point homme, et, comme tel, avide de louanges, méritées ou non, il dirait aux auteurs de ces insipides éloges: « J'ai couru dans la poussière, j'ai sué, j'ai bravé la pluie, j'ai eu l'onglée; hé bien, quel mérite y a-t-il à tout cela? Est-ce seulement au combat que je me suis trouvé ainsi? vingt fois pareille chose m'est arrivée en poursuivant un cerf ou un chevreuil. Pour me louer de ces bagatelles, oubliez-vous que du vin, des rafraîchissemens, d'autres habits, un bon feu,

et des domestiques m'attendent à mon quartier-général ? Ah ! si vous avez à vous appitoyer, que ce soit au moins sur ce malheureux soldat qui, trempé jusqu'aux os avec le seul habit qu'il porte, n'a souvent, pour se sécher ou se réchauffer, que le sol humide et glacé sur lequel il est contraint de passer la nuit. C'est alors que j'applaudirais volontiers aux éloges que vous donnerez à son courage et à sa patience ; mais quant à moi, vous me cassez le nez avec l'encensoir. Il aurait probablement fallu, pour échapper à votre encens, que, pendant le combat, je n'allasse qu'au pas ; afin qu'un domestique ou deux me missent à l'abri sous un vaste parapluie. » Voilà sans doute ce que pourrait dire un guerrier en pareille occasion, et certes, on applaudirait autant sa sincérité que sa modestie. Il en est de même des dangers qu'un général en chef est censé courir. Premièrement, il n'est pas de son devoir de s'y exposer ; en outre, pour saisir tous les mouvemens de son armée, et découvrir ceux de son ennemi, il doit se placer sur le derrière. Il est, je l'avoue, certaines occasions où, s'il est réellement brave, on le

verra payer de sa personne, et donner l'exemple de l'intrépidité. C'est alors qu'il peut tomber comme un autre. Mais comme ces occasions sont rares, qu'elles n'existeront même jamais pour le général qui ne se sent pas le courage d'y figurer, il est incontestable que le soldat brave, en un mois, plus de dangers qu'un général en chef pendant tout le cours de sa vie militaire. Or donc, pourquoi lui prodiguer un million de fois plus d'éloges qu'à celui qui le fait vaincre? On devrait bien, en conscience, être à l'avenir plus conséquent sur cet article. Cela serait d'autant plus juste qu'il est très-possible d'être à la fois un lâche et un excellent général. Nie qui voudra cette vérité, elle n'en est pas moins aussi constante que la lumière.

Je sais fort bien que les historiens, contemporains d'un monarque ou d'un guerrier réputé grand homme, ne sauraient les peindre ni l'un ni l'autre ce que réellement ils sont. Dans les portraits qu'ils en tracent ils ne peuvent éviter de réunir les beautés et le fini de leurs pinceaux sur ces grands personnages; et ceux qui opèrent véritablement n'entrent dans la

composition que pour faire ombre au tableau. C'est ce qui fait qu'en tous genres il est une foule de héros qui ne seraient que des gens très-ordinaires s'ils avaient été impartialement jugés. L'écrivain qui se chargerait de rectifier, sous ce rapport, les erreurs de nos devanciers et celles de nos jours, donnerait lieu à parodier cette plaisanterie Européenne. On pourrait le nommer à juste titre, *le dénicheur de héros*.

Ce n'est pas quelque chose de très-commun dans l'histoire du cœur humain, que de voir un usurpateur, un despote, un conquérant, plaider la cause des hommes de mérite en tous genres, et réclamer contre les éloges que l'on prodigue généralement et sans de justes motifs aux grands de ce monde. Néanmoins, les trois quarts de ces mémoires n'eussent point été rédigés, si j'étais certain qu'il n'est pas une autre vie. Mais, convaincu que mes aveux rectifieront bien des erreurs, et donneront une plus juste idée des choses, je ne balance pas à déchirer les voiles.

CHAPITRE XII.

Alompra se déploie contre les Péguans. Ravitaillement de Prome par Mourgabh-Tuvasod. La mauvaise saison menace l'armée Birmane. Alompra projette d'enlever Syriam d'assaut. Ruse extraordinaire dont il se sert pour épargner le sang de ses troupes. Syriam est enlevé. Défense du stratagême qui en a accéléré la prise.

Chelobai revint de sa mission et je me livrai sans réserve à la ruine des Péguans. Ces peuples firent alors des efforts proportionnés aux dangers dont je les menaçais ; ils déployèrent toutes leurs ressources, et me disputèrent, pendant quelque temps, le terrain pied à pied. Mourgabh-Tuvasod, qui m'avait promis de se jeter dans Prome et de le ravitailler, m'avait tenu parole. Ce fut, il est vrai, en perdant quatre cents hommes sur cinq cents qu'il com-

mandait, qu'il était parvenu à percer les lignes ennemies. Qu'importe : lui, soixante-dix hommes, et vingt-cinq charriots de vivres avaient pénétré dans la ville et relevé le courage des assiégés.

Depuis quelque temps je tenais bloqués la ville et le fort de Syriam, sans que rien me témoignât que les assiégés eussent la volonté de se rendre. La fatigue, les veilles et l'inclémence de la saison commençaient à faire des ravages dans mon armée. Je calculai qu'un assaut général me coûterait infiniment moins qu'un plus long séjour devant la place. J'étais au surplus impatient de marcher sur la capitale de Beinga-Della. La saison des pluies touchait à son terme, et les chemins qui conduisent de Rangoun à Pégu commençaient à être praticables. Je fis donc mes préparatifs pour donner un assaut général. Quelques-uns de mes principaux boumiens osèrent me faire observer les dangers d'une telle entreprise. Je leur imposai silence ; et je crois qu'ils auraient désiré n'avoir point ouvert la bouche.

Ces hommes avaient cependant raison dans leur manière de voir ; ils avaient calculé les

obstacles, et le sang qu'il en coûterait pour les franchir; leurs regards ne s'étaient portés que sur le présent, et n'avaient point aperçu ce que me coûterait un blocus de plus longue durée. Comme eux je savais que la place serait difficile à emporter, et que pour y parvenir je n'avais rien à ménager. Sur ces entrefaites il y eut une petite sédition sur ma flotte, relativement au partage de quelques prises que je lui avais abandonnées. Il s'ensuivit la mort d'un chekey que des matelots avaient cruellement maltraité. Le crime était atroce, et surtout dangereux pour l'exemple; une punition terrible devait nécessairement peser sur les coupables; ils furent condamnés, au nombre de dix, à expirer sous le bambou. Mettre à profit les moindres circonstances est d'un sage : le précepte ne fut point alors perdu pour moi. Un projet, infaillible dans ses résultats, fut à l'instant conçu; j'en confiai les détails et l'exécution à Thétoucand-Couref, qui se fit amener les condamnés et leur dit : « Un supplice cruel et mérité vous attend dans quelques heures; ce que je vais vous proposer peut seul vous y soustraire. L'empereur veut donner l'assaut à Syriam,

mais pour le faciliter, et pour épargner en même temps le sang de ses soldats, il a besoin de recourir à la ruse et de mettre en œuvre des moyens extraordinaires. Vous voilà dix; des tortures et une fin cruelle vous sont réservées; conséquemment, vous pouvez, sans crainte, affronter les plus grands périls. Je vous propose donc de pénétrer dans la ville assiégée. Arrivés là, vous vous concerterez, les uns pour incendier nuitamment le Kioum, qui est au nord de la forteresse et qui contient une partie des poudres; les autres pour mettre à la même heure le feu aux quatre coins de la cité. Mon projet vous paraît sans doute impraticable; je vais donc vous indiquer les moyens de le faire réussir sans trop vous exposer. Vous vous présenterez aux assiégés comme des hommes au désespoir d'avoir été cruellement et publiquement fustigés par ordre de votre général et pour une légère faute de discipline. Tous vos discours exprimeront la rage et le désir de la vengeance. Pour donner plus de consistance à cette fable et séduire complètement l'ennemi, vous allez sur-le-champ mettre bas vos habits, et vous battre de verges jusqu'à ce

que vous soyez en sang : ménagez-vous autant que faire vous pourrez, ce sont vos affaires. Il me suffit de vous voir dans l'état où je vous désire. Si cette condition vous effraie, dites un mot, et dans une heure des bourreaux vous briseront avec des bambous : ce stratagême sera soutenu d'un autre qui, en vous coûtant beaucoup moins, assurera le succès de toute l'expédition. Pour captiver entièrement la confiance des Péguans, l'un de vous leur dira : « Nous ne respirons que rage et vengeance, ne nous refusez par les moyens d'assouvir l'une et l'autre. Promettez-nous des armes et place dans vos rangs. Cette nuit même, nous vous donnerons une preuve irrécusable de notre fidélité envers vous. Nous connaissons plusieurs postes Birmans très-faibles et susceptibles d'être enlevés : huit d'entre nous vont se mettre en ôtage parmi vous, les deux autres guideront vos guerriers ; et cette nuit nos ennemis communs auront totalement perdu un ou plusieurs de leurs postes. Si le succès ne couronne point notre attaque, donnez premièrement la mort à vos deux guides, et faites ensuite expirer dans les supplices les ôtages qui sont en votre pouvoir. »

Ce discours, vous le présumez bien, ne peut manquer son effet. De notre coté, deux cents hommes, deux pièces de canon, et bon nombre de charriots de bagages seront disposés de manière à être facilement enlevés. On vous désignera l'endroit, les avant-postes seront secrètement retirés, enfin, vous pourrez arriver sur les Birmans sans le plus petit obstacle, et remplir à votre aise les promesses que vous aurez faites. Je laisse ensuite à votre sagacité d'opérer par tels moyens que vous imaginerez l'incendie de la ville et des poudres. S'il entrait dans votre dessein d'instruire l'ennemi de notre projet aussitôt que vous serez rendus près de lui, sachez que Sa Majesté a juré par Gaudma de s'emparer de Syriam, qu'alors vous ne pouvez échapper; que les bourreaux vous chercheraient jusque dans la cendre des décombres, pour vous clouer vivans sur une croix. Tel est le supplice qui vous est réservé si vous devenez parjures; si au contraire votre pays vous doit cet important service, une honnête récompense et votre liberté en seront le prix. »

La position des coupables ne leur permettait

pas de se refuser aux offres de Thétoucand-Couref. Quelque douloureuse que fût leur fustigation, ils l'opérèrent en sa présence. Il les fit ainsi conduire, nus et sanglants, aux avant-postes des assiégés. Arrivés là, ils se donnèrent pour des malheureux échappés au supplice des bambous. Thétoucand eut même la précaution de leur faire tirer plusieurs coups de fusil. Cette dernière circonstance, le sang et les coutures dont ils étaient couverts, le récit de leurs malheurs, l'expression de la rage et de la vengeance empreinte dans tous leurs traits, et les offres qu'ils firent, composaient un piége trop fortement tendu pour ne s'y pas laisser prendre; aussi les Péguans furent-ils complètement la dupe de ce diabolique stratagême. Comment ne l'auraient-ils point été? la nuit même deux de ces déserteurs les guidèrent sur un poste de Birmans, qu'ils firent en partie prisonniers après en avoir tué une trentaine; ils emmenèrent aussi deux pièces de canon et vingt à trente charriots de bagages. Les assiégés ivres de ce léger succès le célébrèrent comme si c'eût été le jour de leur délivrance. Des plaisirs de toutes espèces firent négliger la surveillance,

et l'ennemi fut regardé comme vaincu. Les Birmans fugitifs furent mis au nombre des libérateurs à qui Syriam devrait son salut. C'était à qui leur ferait fête, et tout le jour ils partagèrent la débauche des habitans. La nuit vint; le sommeil fut plus général et plus profond. Nos dangereux émissaires, sur la foi desquels on se reposait, et que personne ne surveillait, eurent tout le loisir d'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus.

De mon côté, je n'avais rien négligé pour assurer le succès de cette belle entreprise. Mes troupes sagement disposées, n'attendaient que le signal pour se précipiter sur les défenseurs de la place. Chaque soldat avait reçu un demi tackal, et des liqueurs fortes; excellent moyen de l'encourager et de lui dérober la moitié du péril qu'il allait braver. Enfin, et lorsque la douzième heure était prête à sonner, une assez forte détonnation se fit entendre, et l'horison se trouva momentanément éclairé; je reconnus à la direction de la fumée que c'était l'explosion des poudres renfermées dans le kioum que j'avais fait indiquer aux matelots déserteurs. Soudain, la flamme s'élève de

plusieurs endroits de la ville, et déjà les cris des habitans effrayés et surpris se mêlent aux pétillemens de l'incendie. L'instant était décisif : je donne le signal ; mes troupes se jettent sur les ouvrages extérieurs de la place, franchissent le fossé, escaladent les palissades, et pénètrent dans la ville, le cimeterre à la main. Une partie de la garnison et le commandant profitèrent de l'obscurité pour se sauver par la porte de l'ouest ; le reste fut massacré ou fait prisonnier. L'incendie, néanmoins, n'avait fait aucun progrès, et s'était éteint de lui-même. L'explosion des poudres n'avait occasionné que de faibles dégâts.

J'entrais presqu'aussitôt que les troupes dans ma nouvelle conquête. Thétoucand-Couref qui, pour des motifs secrets, m'avait accompagné dans cette expédition, eût ordre de chercher les dix matelots Birmans auteurs de l'incendie. Il n'en trouva que six, quatre avaient péri dans l'explosion. Une honnête récompense fut donnée à ceux qui restaient. Il leur fut enjoint de rentrer dans leurs familles, et de n'ouvrir jamais la bouche sur ce qui s'était passé, sous peine de mort.

Ce fut ainsi que je m'emparai de Syriam, place importante parce qu'elle privait l'ennemi de communiquer avec la mer.

Quel homme serait maintenant assez inconséquent pour blâmer le stratagême qui me livra la ville ? Qui ne voit les choses que superficiellement, se dira que mes moyens furent cruels et odieux; j'abandonne ces misérables appréciateurs des faits à la pauvreté de leur logique : les heureux effets de ma ruse militent assez en ma faveur. Que serait-ce donc, si je prouvais à ces faibles critiques que mes moyens ont tourné au profit de l'humanité ? Si j'eusse assiégé Syriam dans les formes, les maladies, les fatigues, et le fer de l'ennemi, eussent moissonné la moitié de mes soldats. Si, sans recourir à la ruse, je lui eusse donné l'assaut, qui sait quels torrens de sang auraient coulé sur les remparts de la ville ? Vous y fîtes mettre le feu, me dira-t-on, sans considérer ce qui pouvait en résulter pour les malheureux habitans. Objection puérile que réfute victorieusement le code des guerriers. Et quand bien même mes émissaires auraient réduit la ville en cendres, qu'eussent-ils fait de plus que mon artillerie

qui l'aurait foudroyée pendant un siége régulier ? Le ciel, même, semble avoir pris part à mon stratagême en faveur des Péguans. L'explosion fut faible, l'incendie s'est éteint; les trois quarts de la garnison et son commandant se sont échappés ; et ma prompte arrivée dans la ville a comprimé la fureur du soldat et fait cesser le désordre. Voilà sans doute des faits que rien ne peut attaquer. Comptera-t-on aussi pour rien l'adresse avec laquelle j'ai fait tourner au profit de l'Etat un crime qu'il fallait nécessairement punir ? Le supplice de mes matelots ne m'aurait jamais produit de tels avantages : les troupes, néanmoins, ne perdirent rien de ce que devait produire la mort des coupables; je fis publier qu'ils avaient été suppliciés dans le silence des cachots, circonstance qui fit croire que leur châtiment avait été terrible. Enfin, et quoi qu'on en puisse dire, mon stratagême me fait honneur, et par ses combinaisons et par ses résultats.

CHAPITRE XIII.

M. Bruno et ses compagnons de captivité tombent entre les mains des Birmans. M. Dupleix, gouverneur de Pondichéry, envoie au secours des Péguans deux vaisseaux chargés d'armes et de munitions. Un d'eux est capturé par les Birmans. Ses papiers annoncent sa destination. Alompra irrité fait mettre à mort M. Bruno et tous les officiers de l'équipage français. Il marche ensuite contre la capitale du Pégu. Mémoire circonstancié de la défense du Prome.

La prise de Syriam mit en ma puissance M. Bruno et les autres Français que les Péguans retenaient prisonniers dans la forteresse de cette ville. On a vu plus haut combien cet officier supérieur en avait mal agi envers moi. Le souvenir de sa perfidie était toujours présent à ma mémoire, et l'occasion de me venger en accrut le désir : une captivité éternelle, aurait toutefois été le châtiment du coupable, si différentes circonstances n'en avaient autrement ordonné.

Mille exemples de l'insatiable ambition des Européens m'avaient secrètement prévenu contre eux. Si je témoignais le désir de les lier à ma cause, c'est que je ne me sentais pas la force de pouvoir impunément les détruire. Je calculai, néanmoins, les embarras dans lesquels se trouvait alors M. Dupleix, gouverneur de Pondichéry. Il s'agissait pour les Européens de savoir à quelle nation d'entre eux appartiendrait la souveraineté de l'Inde. Ces circonstances, selon moi, commandaient impérieusement à M. Dupleix de ne point disséminer ses forces; ce qui laissait à ma disposition les Français établis dans mes domaines. Leurs établissemens étaient la plupart détruits; les chefs étaient dans les fers, donc je n'en avais plus rien à craindre, lorsqu'un événement particulier vint de nouveau me soulever contre eux.

M. Dupleix avait probablement pensé qu'il était de son avantage de secourir les Péguans. Malgré l'état de ses affaires, et contre mon attente, il leur expédia deux vaisseaux chargés d'armes et de munitions. C'étaient la Galathée et le Diligent.

J'ignorais ces circonstances, mais la fortune

qui, à cette époque, me servait à souhait, se chargea de me les faire connaître.

Quelques jours après la prise de Syriam, la Galathée, séparée du Diligent par des vents contraires, entra dans la rivière de Rangoun. Comme elle ignorait ce qui se passait, son canot vint à terre dans l'intention de prendre un pilote. Mes gens l'arrêtèrent aussitôt et m'informèrent de cet événement. Curieux alors de connaître les intentions du capitaine de ce vaisseau, j'allai droit à la prison de M. Bruno, que je forçai, le cimeterre levé, d'écrire à cet officier pour l'engager à venir à Rangoun.

Le capitaine se prit à ce piége. En peu d'heures lui et son vaisseau furent en mon pouvoir ; ses papiers ne me laissèrent aucun doute sur les intentions des Français. Les armes et les munitions étaient destinées aux Péguans.

Cette découverte, jointe à la haine que je gardais à M. Bruno, me mirent tellement en colère, que je jurai d'anéantir impitoyablement tous les Français qui étaient en ma puissance. En effet, et par mes ordres, MM. Martin et Bruno, le capitaine, tous les officiers de la Galathée, et ses équipages furent à l'instant mis à mort.

Cette exécution, en me débarrassant d'une nation vendue aux intérêts de mon ennemi, me laissait la liberté de travailler plus particulièrement à la ruine des Anglais. Je me serais peut-être livré à ce projet sur-le-champ, si la guerre des Péguans n'avait réclamé tous mes soins.

Les débris de leurs armées s'étaient reformés sous les ordres de Talabaam, général du premier mérite. Déjà même quelques avantages lui avaient ouvert les contrées occidentales de Dalla et de Persaim. Un émissaire du commandant de Prome eut l'adresse de percer les lignes ennemies et de me remettre cette dépêche.

. . . . . .

« L'ennemi a changé le siége en blocus très-resserré. Il s'est cantonné dans tous les rouas (1) environnans, qu'il a considérablement fortifiés. Des lignes de communication lient tellement ces rouas entr'eux, que mon envoyé pourrait bien ne pas aller jusqu'à Votre Majesté. Mes munitions et mes vivres tirent à leur fin. Cependant, quoique les habitans

(1) Roua, village.

n'aient point encore manqué, l'avenir les épouvante, et je les compte pour autant d'ennemis qu'il faut contenir. Enfin, si Votre Majesté ne peut absolument me secourir, je lui avoue que je n'ai plus qu'un seul moyen d'opérer la ruine des assiégans : je ne m'informe pas s'il est avoué par les lois de la guerre, j'en essaierai premièrement ; et s'il réussit selon mes désirs, je le croirai de toute justice. Mon émissaire m'a promis de m'apporter la réponse de Votre Majesté. »

MOURGABH-TUVASOD.

La nécessité d'arrêter les progrès de Talabaam, ne me permettant pas de secourir Mourgabh-Tuvasod, je lui traçai à la hâte le billet suivant : « Tous moyens sont bons et justes quand ils opèrent la ruine d'un ennemi. L'empereur avoue d'avance tout ce que tu feras pour sauver la place, fallût-il ensevelir sous ses ruines tout ce qui respire autour de toi. »

L'EMPEREUR.

Je connaissais Mourgabh-Tuvasod pour un guerrier impitoyablement attaché à ses devoirs. Ma réponse était précise, et je ne doutai pas

un seul instant qu'il ne s'y conformât. A peu près tranquille de ce côté, je fis mes dispositions pour marcher contre Talabaam. Ce général est de tous ceux que j'ai vaincus, celui qui m'a le plus coûté à vaincre. Temporiseur habile, profitant du moindre avantage dans les positions, toujours prêt à frapper et ne s'engageant jamais, vous offrant l'occasion de combattre et vous la ravissant tout de suite, tel était ce guerrier.

Je le suivis deux mois sans pouvoir l'engager dans une affaire générale; et je crois qu'il m'aurait plus long-temps désespéré, si Beinga-Della ne lui avait commandé d'accepter le combat.

L'affaire fut terrible, et le succès long-temps incertain : le général s'y montra tout à la fois grand capitaine et soldat intrépide. Accablé, néanmoins, par le nombre et par l'impétuosité de mes attaques, il fut contraint de me céder la victoire, et de se retirer avec les débris de son armée sur le territoire de la capitale des Péguans.

J'allais me porter à l'instant au secours de la place assiégée, lorsque des espions m'apprirent qu'une maladie épidémique, dont ils

ignoraient alors la cause, mettait les Péguans par centaines dans la tombe. Cette nouvelle changea tout mon plan, et je me décidai à conduire mon armée victorieuse contre Beinga-Della ; je n'eus point à me repentir de ce projet. Les Péguans, diminués de moitié par les maladies et les fatigues, abandonnèrent le siége de Prome, et profitèrent de l'obscurité pour rejoindre l'armée de Talabaan, alors sous les murs de Pégu.

Sitôt après la levée du siége, Mourgabh-Tuvasod vint me trouver à mon quartier-général, pour me rendre compte, disait-il, de sa conduite. — Prome fut secouru, lui répondis-je, Prome est sauvé, ta défense est peut-être sans exemple ; et t'immortalise : voilà, généreux guerrier, ta reddition de compte : je n'en exige pas d'autre. — « Oui, seigneur, si tout le monde pensait comme Votre Majesté, mais je crains que la voix publique ne m'accuse d'avoir employé des moyens proscrits par les lois divines et humaines. — Ces moyens sont donc bien extraordinaires ? — Oui, prince, pour qui ne sait pas qu'il n'est rien que ne doive tenter un commandant de place pour

anéantir l'ennemi qui l'assiége. Veuillez donc permettre que j'adresse à Votre Majesté un état détaillé des événemens de ce siége. »

Cet objet m'intéressait trop particulièrement pour que je me refusasse à la justification d'un guerrier tel que le défenseur de Prome. Je m'empressai d'accueillir son mémoire, que Chelobai me lut le lendemain. La voici cette intéressante note, que les gens du métier ne sauraient trop méditer.

A L'EMPEREUR,

Mémoire sur le siége de Prome.

J'étais à peine dans la place, que je m'occupai du recensement des vivres en magasin. J'acquis la conviction qu'ils seraient insuffisans, s'il arrivait que le siége traînât en longueur. Me gardant bien d'ébruiter cette opinion, je publiai le contraire, pour n'inspirer aucun soupçon aux habitans. J'avais un projet, et toutes les précautions furent prises pour en assurer le succès. Le boumien que j'avais remplacé dans le commandement de la place et qui cependant le partageait avec moi, était le seul qui connût

mes desseins, et j'avoue qu'il méritait cette préférence.

Toute la garnison eut ordre de se tenir prête au point du jour. Je ne laissai sur les remparts et dans les postes que ce qu'il fallait d'hommes pour en assurer le service. Le reste des troupes fut rangé par régimens dans toutes les rues de la ville. Chaque corps avait une ou plusieurs voitures vides; mes intentions étaient renfermées dans autant de lettres closes qu'il y avait de chefs de compagnie. Ces lettres leur furent remises avec ordre de ne les ouvrir qu'au premier coup de canon qui serait tiré du fort. Ces lettres étaient ainsi conçues : « Chaque chef de compagnie la partagera en deux pelotons : l'un restera constamment sous les armes, et l'autre pénétrera chez l'habitant, de gré si faire se peut, et de force si on y est contraint. Les chefs de ceux qui pénétreront chez les citoyens, les sommeront de leur déclarer et de leur livrer tout ce qu'ils possèdent en comestibles et en boissons. Après avoir reçu cette déclaration, ils les instruiront que l'intention du commandant de la place est de réunir tous les vivres dans un seul et même

local, pour les distribuer ensuite et tous les jours, suivant le nombre, l'âge, et le besoin des individus; que qui se refuserait à main armée à cette mesure serait sur-le-champ passé par les armes. Après cet avertissement, une partie de ceux qui seront entrés chez les particuliers, protégera l'autre partie dans le transport des vivres sur les voitures; les habitans seront admis à soigner ce transport et forcés d'y coopérer. Quant aux boissons et autres denrées qui ne pourront être enlevées sur-le-champ, il en sera tenu note, pour ensuite procéder à leur enlèvement. La moindre insulte faite au sexe, et le plus petit outrage exercé de la part du soldat sur un habitant quelconque, seront à l'instant punis de mort, sur la simple déclaration d'un chef témoin oculaire. Chaque chef est invité à déployer un grand caractère dans l'exécution de cette mesure : avec le citoyen soumis, soyez doux et plein d'égards; avec le citoyen brutal et rebelle, soyez inflexible et sans ménagement; que la menace, toutefois, l'épouvante avant que des fers lui soient donnés.

Chaque chef répond du transport des

vivres dans le magasin général : un individu par famille pourra les suivre, et en prendre l'état.

A quelques mutineries près, et qui furent aussitôt réprimées, cette excursion chez les habitans eut tout le succès que je pouvais raisonnablement en attendre. Le lendemain je publiai la déclaration suivante :

« Habitans de Prome, j'ai fait serment à l'Empereur, mon maître et le vôtre, de lui conserver la place que je commande ; c'est vous dire que je suis ici despote et roi. Tout m'appartient momentanément, corps et biens. Pour le bien du service, je disposerai des uns et me servirai des autres, suivant les lieux et les circonstances ; mais aussi j'atteste *Gaudma* que je n'en serai jamais prodigue. Je vous parle en tyran, mais je vous porte tous dans mon cœur, depuis l'enfant au berceau jusqu'au respectable vieillard. Protégez le service de la place, je me ferai couper en deux avant qu'on attente à vos personnes ; mais le premier qui d'entre vous oserait entraver mes moyens de défense, l'éclair serait moins rapide que le coup qui l'atteindrait.

» Malheureux habitans, que je plains et tourmente, j'ai fait enlever vos provisions, le fruit de votre prévoyance et de vos épargnes. En tout autre lieu cette mesure serait atroce; ici elle est légitime; sans elle tout serait perdu. Millionnaire et mendiant sont maintenant égaux; l'un et l'autre recevront la même portion de vivres et supporteront les mêmes charges.

» Les classes aisées, je le sais, auront de grands sacrifices à faire; mais je m'engage, au nom de l'empereur mon maître, de les en dédommager amplement, aussitôt le siége levé.

» Habitans! haïssez-moi, donnez-moi en secret tels noms que vous voudrez, j'y consens, mais que la sûreté de la place n'en souffre pas; le châtiment en pareil cas serait aussi prompt que le délit. Si vous croyez que j'outrepasse mes pouvoirs, dénoncez-moi au Prince aussitôt que la place sera libre. Il est juste, et vous serez vengés si je suis coupable. En attendant, n'oubliez pas que mes pouvoirs sont illimités.

MOURGABH-TUVASOD. »

La sévérité de cette déclaration produisit le meilleur effet. Qui avait le plus à se plaindre n'osa remuer, crainte d'être puni ; mais l'avantage incalculable que j'en retirai, ce fut de mettre la classe pauvre et ouvrière dans mes intérêts : de tels gens auraient été difficilement contenus lorsque la faim les aurait tourmentés ; satisfaits, au contraire, des moyens de subsistance que chaque jour ils recevaient, ils firent cause commune avec moi contre la classe qui les aurait probablement laissés mourir de faim.

Il ne me restait plus qu'à prendre des mesures de police intérieure, pour contenir la malveillance et rassurer les citoyens, les uns sur leurs différens besoins, les autres sur leurs intérêts respectifs ; en conséquence, le miougée (1) et moi nous rédigeâmes l'ordonnance qui suit :

ORDRE DU JOUR.

« Chaque habitant qui aura fourni des vivres ou autres objets au dépôt général, s'en fera

(1) Ce titre répond à celui de Maire ou de Bourgmestre.

délivrer un état détaillé et certifié, au dos duquel sera porté le prix de chaque denrée. Ceux d'entre eux qui n'auront rien fourni, rembourseront, sitôt le siége levé, la valeur des vivres qu'ils auront reçus.

» Ce remboursement sera fixé par le miougée, et aura lieu de lune en lune, suivant les facultés des débiteurs.

» Pendant le siége, un nombre de buffles femelles sera destiné à l'allaitement des enfans.

» Il sera de même distrait une certaine quantité de gée (1) et de volailles pour les vieillards et les femmes enceintes.

» Tout habitant qui se prendra de liqueur forte sera détenu et privé de ses vivres.

» Même punition sera infligée à l'individu, de quelque sexe qu'il soit, qui ne dénoncera pas le soldat qui lui aura fait la plus légère offense ou le plus faible tort.

» Habitans et soldats ne communiqueront ensemble que pour leurs besoins personnels. Hors de là, toutes réunions publiques et tous

(1) C'est un excellent beurre clarifié.

conciliabules secrets de militaires et de citoyens seront dissous par la force.

» Ceux qui en auront fait partie seront condamnés à cinquante coups de bambou pour la première fois, et mis à mort en cas de récidive.

» Toutes les propriétés qui seront démolies par le commandant de place, ou incendiées par l'ennemi, seront reconstruites aux frais de l'Etat, sitôt après la levée du siége.

» Tout particulier des faubourgs ou autres quartiers de la ville, qui s'opposerait à main-armée à la démolition de sa propriété, sera puni de mort, et ses héritiers n'auront droit à aucune indemnité.

» Les familles dont les maisons auront été démolies ou incendiées, seront logées dans les bâtimens appartenant à la ville. »

Cette ordonnance, en rassurant les esprits, ne laissait aucune excuse aux mal intentionnés. Ces mesures de sûretés locales étant une fois prises, je m'occupai sans relâche du soin de fatiguer les assiégeans. Mes nombreuses sorties, mes attaques imprévues, les harassèrent à tel

point, qu'ils convertirent le siége en blocus, étroitement maintenu. C'était ce que je redoutais le plus; aussi avons-nous manqué de succomber. Contenus par des lignes de communication, inexpugnables sur tous les points, et ne pouvant plus rien tirer du dehors, j'ai vu tout-à-coup diminuer mes subsistances. J'ai commencé par réduire la ration de chaque individu; faible ressource, qui ne pouvait retarder ma perte que de quelques jours.

Il me vint dans l'esprit de corrompre à prix d'or, le général Péguan, commandant l'armée de siége. Ce projet me parut si naturel, que je voulus travailler à l'instant même à son exécution.

Dévoiler ainsi ma détresse à l'ennemi, était sans doute impolitique et dangereux? Oui, dans toute autre circonstance; mais dans la position où je me trouvais alors, je n'avais rien à perdre et tout à risquer. Je jetai mes offres sur le papier et les remis à un prisonnier Péguan, chargé de les rendre à son général.

Le lendemain je reçus par un des miens, prisonnier chez les assiégeans, le billet suivant et sans signature.

« Deux millions de tackals (1), et sous vingt-quatre heures le siége est levé. »

La somme était exorbitante, et la ville entière n'en possédait pas, suivant moi, la valeur en espèces. Néanmoins, je ne me décourageai pas.

Dans Prome était une banque d'assurance, qui, d'après de secrets renseignemens, pouvait avoir en caisse les deux tiers de la somme demandée. C'était, il est vrai, la fortune des négocians, celle de quelques autres particuliers, l'espoir du commerce, et la source de toutes les prospérités. Je n'ignorais aucune de ces circonstances; mais l'intérêt particulier pouvait-il balancer le péril présent? Non : le commandant de place fit taire l'homme; et le cœur gros de larmes, je signai l'ordre d'enlever la caisse de cette banque. Ce fut alors que j'outre-passai véritablement mes pouvoirs : ce fut alors que j'abusai du nom de mon souverain pour parvenir à mes fins. Je laissai dans les mains du directeur de cette banque le billet suivant :

« Aussitôt le siége de Prome levé, l'Empe-

(1) Six millions de notre monnaie.

reur des Birmans paiera, à la banque de cette ville, la somme d'un million et demi de taokals, valeur reçue pendant le siége.

De par l'Empereur, et pour l'Empereur,

MOURGABH-TUVASOD. »

Cet acte, d'un despotisme inoui, fit secrètement murmurer contre moi. Mais, tout ce qui m'était personnel, à cette époque, ne m'affectait en aucune manière.

Il me fallait deux millions de tackals, j'en avais déjà réuni un million et demi; c'était donc aux habitans à compléter la somme. J'ordonnai des contributions; douceur, promesses, langage de toutes les manières furent mis en usage, mais ce fut en vain. Les imposés se cachèrent ou n'apportèrent que de faibles sommes. Des hommes que menaçaient la mort, la destruction de leurs propriétés, le déshonneur de leurs épouses, le viol de leurs vierges, se refusaient à sacrifier quelques pièces d'or pour se soustraire à ces horreurs. Je croyais avoir un sûr moyen de les contraindre à payer, c'était de ne donner des vivres aux contribuables qu'autant qu'ils auraient acquitté

leurs cotes. Ce moyen procura quelque argent, mais ne remplit point la somme. Désespéré, enfin, de tant d'égoïsme, dix compagnies eurent l'ordre de pénétrer nuitamment dans les maisons, d'y porter la terreur, en paroles seulement, et d'exiger de la beauté les bijoux qui la décorent, et de la jeune épouse, l'anneau qui atteste la légitimité de son alliance. Cette mesure barbare, que peut excuser mon affreuse position, fit sortir l'argent de ses cachettes, et le lendemain j'avais entre les mains une fois plus que je n'avais demandé. Néanmoins je n'avais pas à gémir sur cette exécution, puisqu'elle ne coûta aux habitans que quelques frayeurs, et des sacrifices pécuniaires.

Je m'empressai d'instruire le général ennemi que j'acquiesçais à sa demande, et qu'aussitôt son mouvement de retraite commencé, je lui ferais toucher la somme convenue. Jugez de mes angoisses, lorsque mon messager revint avec ce billet d'un laconisme effrayant : « *Je me rétracte.* » Ce seul mot fut un coup de foudre. J'avais conçu les plus douces espérances, et tout à coup elles m'étaient ravies ! Je fis restituer à la

caisse les sommes que je lui avais enlevées, et aux habitans, ce que les soldats leur avaient pris. Croirait-on que cette restitution fit autant de plaisir aux habitans que la délivrance de la place? On eût dit, à les voir, qu'ils allaient se nourrir de leur or et de leurs bijoux. Cette indécente allégresse m'indigna si fortement contre eux, que ne pouvant plus tenir dans la place, je me décidai à n'en faire qu'un monceau de cendres, et me retirer ensuite.

Ma garnison se composait de huit mille hommes d'une intrépidité peu commune. Mon projet était de les former en masse, et de les diriger impétueusement la nuit sur un même point. Avec de tels soldats j'étais plus que sûr de faire une trouée, et de rejoindre l'armée de Sa Majesté.

Le lendemain j'annonçai mon projet aux habitans par la déclaration suivante :

« Vous êtes des misérables ! . . . Je ne vous dois pas d'autres explications. Demain je brûle votre ville : ramassez donc cet or et ces bijoux qui font vos délices, et mettez-vous à l'abri de l'explosion et de l'incendie. Je vais me réunir à l'armée. Les classes de cette ville qui se sont

bien comportées, pourront, après ma retraite, se présenter à Ava, ils y trouveront de prompts secours. Je vais prier l'Empereur qu'il les comble de bienfaits. Si, à dater de la publication de la présente, je vois plus de dix hommes ensemble, je les fais fusiller. »

Il est impossible de peindre l'effet que produisit cette terrible proclamation. La consternation fut générale, et principalement parmi les classes aisées. Les habitans présumèrent que l'indécente avarice dont ils avaient fait preuve la veille, était le motif principal de mon projet de destruction. Alors, et malgré mes ordres, hommes, femmes, filles, se répandirent dans les rues, tenant en l'air, les uns, des sacs d'or, les autres, des vases du même métal; ceux-ci, de riches bijoux, et ceux-là, criaient : nous avons encore des vivres de cachés et nous allons les porter au dépôt général. Ajoutez à ces circonstances, les cris déchirans et les angoisses de ces infortunés, et vous aurez le plus douloureux tableau des calamités humaines. Ah ! si le devoir n'avait exclu la pitié, si l'intérêt de l'Empire ne l'avait emporté sur celui de quelques particuliers,

j'aurais sur-le-champ traité avec l'ennemi, à quelque prix que ce fût; mais non : il fallut me durcir comme le bronze que je faisais tonner.

Le miougée néanmoins vint, à la tête des notables de la ville, solliciter un sursis à l'exécution de mon projet. « Si le défaut de subsistances, me dit-il, vous a inspiré le dessein que vous annoncez, il n'aura point encore son exécution. Votre déclaration a fait sortir des vivres de terre. Ceux qui vont être remis au magasin général vous prouveront que tout n'est point encore désespéré. — S'il en est ainsi, lui répondis-je, je suspends, avec un plaisir bien doux pour moi, le projet terrible que me commandait la nécessité. Dites aux habitans que ce n'est point leur or que je convoite; que c'est seulement de la patience que je leur demande. »

Ces paroles de paix furent portées dans la ville, et le calme fut momentanément rétabli.

Je ne m'abusai pas cependant sur la quantité des subsistances qui rentrèrent au magasin général. Elle n'était pas assez considérable pour me rassurer sur l'avenir. Ce n'était, à bien dire, qu'un répit d'autant plus dangereux, que

mes soldats, harassés de veilles et de fatigues, commençaient à tomber malades; les habitans, malgré mes secours journaliers, périssaient insensiblement de misère et de chagrin. Un grand nombre de filles et de femmes se prostituaient au soldat pour une très-petite partie des vivres qu'il recevait. Cette dernière circonstance vint je ne sais comment frapper mon imagination, pendant une des longues insomnies que j'éprouvais; car alors les nombreuses inquiétudes dont j'étais dévoré, écartaient le sommeil de ma paupière. Une nuit, dis-je, Rahouaam...(1), je blasphême! Ce fut plutôt le dieu de mon pays, qui vint me souffler que cette prostitution d'une partie des femmes de la ville assiégée pourrait coopérer à sa délivrance.

C'est là, je l'avoue, que j'ai besoin de l'indulgence du ciel et des hommes. C'est là où je prie le lecteur de se bien pénétrer de ma situation avant de prononcer sur ce qu'il va lire. S'il ne se dit pas: « Il n'était plus sous le ciel de ressources pour lui; il les avait toutes

(1) C'est le chef des démons.

épuisées, il était contraint de livrer à l'ennemi une place dont la perte pouvait compromettre la sûreté de l'armée et celle de l'empire. » Si, dis-je, le lecteur n'est pas persuadé de toutes ces vérités, il me condamnera : mon procédé lui fera horreur ; je serai exécré ; il me restera toutefois la conscience de mes devoirs, et les suffrages des gens du métier.

L'hospice militaire comptait une trentaine de soldats attaqués de maladies vénériennes. Je donnai l'ordre qu'ils me fussent amenés. « Messieurs, leur dis-je, votre inconduite prive aujourd'hui votre pays des secours qu'il est en droit d'attendre de vous ; cependant, par une circonstance extraordinaire, je vais vous offrir le moyen de faire servir votre maladie au salut de la place : écoutez mon projet, et préparez-vous à le seconder.

« La prostitution est à son comble dans cette ville : sous prétexte de réprimer le désordre, aujourd'hui même je fais arrêter deux cents de ces malheureuses qui seront conduites à l'instant dans une maison de sûreté, où elles ne recevront que la moitié des vivres ordinaires. Vous seuls serez chargés des détails intérieurs

de cette maison, on vous y fournira du riz, du pilau (1), du vin, des liqueurs, tout ce qu'il faut enfin pour faire bombance. Vous offrirez sans affectation, de partager vos provisions avec vos prisonnières. Ces femmes, en proie à mille privations, accepteront avec empressement; vous organiserez alors avec elles des orgies nocturnes. C'est au milieu de ces parties de débauches que vous leur communiquerez le mal dont vous êtes attaqués. Quant au reste, c'est, et ce doit être mon secret. Pour empêcher que la maladie ne fasse en vous de plus grands progrès, vous vous médicamenterez pendant le jour. Voilà, soldats, ce que j'avais à vous proposer. J'aime à croire qu'il n'en est pas un d'entre vous qui ne souscrive à mes propositions : votre dévoûment, en pareil cas, ne restera pas sans récompense. »

De telles offres, faites à des jeunes gens, ne pouvaient qu'être bien reçues. Tous promirent d'exécuter fidèlement mes volontés. Je fis secrètement préparer un logement propice à mes vues. Je me concertai le même jour

(1) C'est un mets très-recherché dans le pays.

avec le miougée pour l'arrestation des femmes dont j'avais besoin. Le nombre en fut plus grand que je ne l'avais prévu, car il passa trois cents. Les trente soldats que je devais commettre à leur garde s'étaient nommé un chef : ce fut à ce dernier que je remis le soin de faire un choix parmi les femmes arrêtées, d'en réduire le nombre à deux cents, et de mettre en liberté les plus âgées, les plus laides, et surtout les femmes mariées, s'il s'en trouvait parmi elles. Je passerai sous silence les turpitudes qui se commirent dans cette maison. Il suffit pour l'intelligence de ce rapport, d'apprendre que tout réussit au gré de mes désirs ; en dix jours seulement, sur deux à trois cents femmes, cent quatre-vingts se trouvèrent complètement infectées du venin qui leur avait été communiqué.

Ce premier succès ne m'apportait que très-peu de satisfaction, parce qu'il n'avait couronné que des choses dont l'exécution n'avait éprouvé aucune difficulté ; mon projet, en un mot, n'était encore qu'ébauché. Mille obstacles, et tous du premier rang, allaient maintenant s'offrir sur mes pas. Néanmoins, comme toutes

mes espérances reposaient sur mon projet dont la réussite était extrêmement problématique, je me cramponnai contre les difficultés, et je caressai l'espoir de les vaincre. L'argent, ce magicien de tous les siècles et de tous les lieux, devant jouer un grand rôle dans cette affaire, j'empruntai deux cent mille tackals à la banque de Prome, qui cette fois ne fit aucune difficulté de me les avancer. Je donnai alors des ordres, et deux heures après soleil couché, je me rendis à la prison des femmes que j'avais fait arrêter. Je m'étais fait suivre par la somme que j'avais empruntée et qui fut éparse sur une table placée dans la pièce où je réunis toutes les détenues.

Quelque préparé que je fusse à ce que je voulais leur dire, je me trouvai momentanément embarrassé sur la manière de leur exposer mes intentions ; toutefois, récapitulant mes idées, je leur parlai ainsi :

« Femmes, je suis informé que vous êtes toutes atteintes d'un mal, fruit de votre incontinence. Néanmoins, je ne vous en fais aucun reproche : j'aime à croire qu'il n'en serait pas ainsi sans les circonstances malheureuses où

vous vous êtes trouvées. Mais aussi, j'ai le doux espoir que vous ne vous refuserez point de contribuer au salut de la place, en portant dans l'armée de nos ennemis le poison que sans eux vous n'eussiez probablement jamais pris. Auteurs indirects de vos maux, qu'ils en portent aussi la peine. Introduisez dans leur sang le venin qu'ils vous forcèrent, pour ainsi dire, à prendre, et venez ensuite chercher tous les secours de la médecine. Femmes, ils vous seront prodigués : je cumulerai auprès de vous les talapoins les plus instruits (1) ; je vous environnerai d'une foule de douceurs et de consolations. Bientôt, jeunes femmes, votre sang s'épurera, et le vermillon de la santé reparaîtra sur vos joues. Ce sera alors que vous toucherez le prix de votre dévoûment. Chacune de vous recevra mille tackals, petite fortune, si vous savez en faire usage. Ce n'est point une vaine promesse ; les voici sur cette table. Parlez, et ils vont vous être comptés. Je ne crains point que vous abusiez de ma confiance. Que Prome

(1) On désigne par ce nom certains religieux qui exercent la médecine.

tombe ou soit sauvé, les Péguans n'en seront pas moins vaincus. Ce serait alors que la perfide qui m'aurait trompé n'échapperait point à ma vengeance. Je la découvrirais, fût-elle au centre de la terre. Mais non ; vous entreprendrez la mort de nos ennemis, vous tiendrez vos sermens et je n'aurai jamais personne à punir. Les Péguans furent vos tyrans et non vos maîtres ; vos ancêtres étaient Birmans et vos neveux auront l'honneur de l'être.

»Libératrices de ma patrie, car je vous donne ce titre par anticipation, si vous croyez avoir à rougir en ces lieux, quand vous serez de *retour*, vous désignerez les cantons que vous voudrez habiter ; là, vous suivront les bienfaits de Sa Majesté, et l'ordre de protéger vos établissemens. Vous m'avez entendu, jeunes filles ; là, point de surprise. Je vous ai nommé le sacrifice à faire et les récompenses qui le suivront. Je vais maintenant vous indiquer les moyens d'atteindre au but proposé, et vous m'expliquerez ensuite quelles sont vos intentions.

» L'ennemi occupe autour de Prome seize villages et cinq hameaux, liés par des lignes de communication. Deux camps de chacun

huit cents hommes, sont quelque peu en avant de ces lignes que bordent les postes avancés. Le nombre des assiégeans ne s'elève pas à plus de douze mille hommes, redoutables seulement par leur artillerie et la force de leur position. Pour arriver dans les cantonnemens ou dans les camps, il est de nombreux passages pour une personne isolée. Chaque soir, et après le soleil couché, cinquante d'entre vous sortiront de la ville et s'éparpilleront dans les environs. Les unes seront seules, les autres marcheront deux par deux, et quelques-unes iront trois ensemble. L'espace sur lequel vous vous disséminerez est si considérable, qu'en plein jour même il serait possible que vous ne fissiez pas sensation. Celles qui tomberont dans les postes répondront que, pressées par la faim, elles se sont, à tout hazard, sauvées de la ville, préférant une prompte mort à de plus longs supplices. Celles qui parviendront sans obstacles dans les villages, auront soin de s'y familiariser avec le soldat, et de céder à toutes leurs propositions; d'autres se glisseront dans les camps, sous prétexte d'y porter les choses

nécessaires à ceux qui les habitent. Là, elles réveilleront le désir ou par leur mise ou par l'indécence de leurs mouvemens; elles recevront les rendez-vous de nuit, elles coucheront au camp si la proposition leur en est faite; quelques-unes fréquenteront les postes de jour et de nuit, si faire se peut. Toutes auront soin de se livrer le moins possible aux chefs, crainte de trop éveiller l'attention. Outre les mille tackals que je vous donne, il vous en sera remis cent autres pour subvenir aux frais que nécessiteront les divers moyens que vous mettrez en usage : cette somme sera cousue dans vos vêtemens pour plus grande sûreté. Celles que des circonstances imprévues mettraient en plus grand frais, tiendront note du surplus, qui leur sera fidèlement restitué à leur retour. J'insiste aussi, pour que vous ne ménagiez rien afin d'améliorer votre sort et soutenir votre santé. Donnez-vous toutes les douceurs que vous pourrez vous procurer; je supporterai ces frais, quels qu'ils soient. Il n'est rien enfin que je ne fasse pour améliorer les suites du sacrifice important que vous allez faire à votre patrie. Il est grand,

je le sais, le sacrifice que je vous demande ; je me mets à votre place, je me pénètre de vos efforts, de vos dédains. Mais enfin ce sacrifice n'est pas impossible et ne sera que passager : oui, jeunes femmes, huit jours suffiront pour remplir mes desseins. Je vais vous faire proprement vêtir. Vous êtes à la fleur de l'âge, et le mal n'a point encore décoloré vos traits. Vous savez combien les Péguans sont enclins à l'amour, et combien ils en sont privés. Vous leur paraîtrez le bonheur ; ils se disputeront votre possession ; ils se perdront rapidement, et rapidement vous serez de retour ; ce sera alors que j'appellerai sur vos têtes l'attention des gens de l'art et la munificence impériale. Si pendant votre absence, quelques-unes d'entre vous étaient menacées de quelque danger inévitable, qu'elles rentrent de nuit dans ces murs : les avant-postes auront des ordres à cet égard.

Voilà, jeunes filles, les instructions que je vous devais ; je n'ai rien caché, tout prévu et rien omis. Maintenant, dites-moi si je n'ai point trop présumé de votre courage et de votre dévoûment. »

Cette harangue, les douces expressions dont

je m'étais servi, et les cajoleries qui la parsemaient étaient sans doute au-dessus du mérite des personnes auxquelles je m'adressais, car les quatre-cinquièmes d'entre elles étaient des femmes perdues. Mais j'avais alors plus besoin d'elles que de toutes les vierges de Mahomet. Je leur demandais au surplus un sacrifice tel qu'il ne s'en fait guères, et au milieu duquel plus d'une victime trouverait probablement le trépas. Cette dernière réflexion ne pouvait totalement leur échapper : aussi se fit-il un moment de silence général. Cependant l'aspect de l'or qui brillait à leurs yeux, l'espoir d'une petite fortune, les promesses que je leur avais faites, les soins que je leur promettais, les décidèrent unanimement à se dévouer au salut de la place assiégée. Je les fis vêtir à l'instant même chacune suivant son état et sa mise ordinaire. Presque toutes confièrent, à des parens ou à des amis, les mille tackals que je leur donnai. J'y ajoutai les cent tackals destinés à chacune d'elles, pour couvrir les dépenses que nécessiteraient leurs différens besoins. Enfin, cinquante de ces infortunées sortirent, le lendemain soir, par quatre

portes différentes, et s'éparpillèrent sur tous les points. Le surlendemain, pareil nombre se mit en route, et trois jours après le reste suivit.

Quoiqu'il n'en revînt pas une, j'osais à peine compter sur un projet hérissé d'obstacles, dont le moindre pouvait, selon moi, le réduire à zéro.

Je passai cinq nuits dans une inquiétude mortelle; enfin, la sixième, on m'annonce qu'une jeune femme demandait à me parler. C'était une de mes émissaires, fort belle encore, malgré sa dégradation. « Je rentre, me dit-elle, parce que je n'y puis plus tenir, et que j'ai rempli ma tâche. En sortant d'ici, je tombai dans un poste de quarante hommes. Interrogée sur les causes de ma fuite, je leur ai dit que la faim m'y avait contrainte. Mes larmes et ma jeunesse ont stimulé ces guerriers déjà trop bien disposés. En vingt-quatre heures tous ont passé dans mes bras. Ce n'est pas le tout, ils m'ont léguée à ceux qui les ont relevés; enfin, dans l'espace de cinq jours et cinq nuits, j'ai reçu les caresses de cent soixante hommes. »

Des larmes roulaient dans les yeux de cette infortunée. J'ordonnai que sur-le-champ il lui fût prodigué tous les secours que réclamait sa santé, et deux jours après j'eus la satisfaction d'apprendre qu'elle était à peu près dans le même état qu'en partant.

J'ai cité cette femme pour taire ce que firent les autres. Je regrette déjà d'être entré dans quelques détails un peu graveleux; mais la faute en est à mon sujet plus qu'à mon cœur. Cependant, quoi qu'il en soit, le succès dépassa mes espérances, car au lieu d'avoir cent quatre-vingts émissaires, le nombre en devint presque double; voici comment :

Les Péguans n'étaient pas sans avoir des liaisons avec les villageoises des cantons qu'ils occupaient; ces femmes contractèrent bientôt le poison que leurs amans puisaient dans les bras de mes émissaires. Pressées aussi par le besoin, de se livrer au désir du soldat, pour en obtenir des secours, elles communiquèrent leur infirmité à ceux qui les approchèrent. Ajoutons à cela, le mouvement des troupes et les changemens qui s'opèrent toujours dans les camps et cantonnemens, alors on sera bientôt

convaincu que la maladie devint nécessairement générale.

Si j'en avais douté, cent quarante-trois de mes émissaires femelles qui rentrèrent à Prome dans l'espace de quinze jours, me l'auraient prouvé sans réplique. Tout ce que j'avais promis à ces malheureuses, je le leur tins : onze seulement d'entre-elles moururent de leurs excès involontaires, sept chez les Péguans et quatre parmi nous.

Nul habitant n'était dans le secret de ce stratagême, du succès duquel je ne pouvais plus douter. Je fis à l'instant même afficher dans la ville, et sans plus amples détails, ces mots consolateurs :

« Habitans de Prome, votre ville est sauvée ; » vos malheurs vont finir. »

Il est plus facile d'imaginer que de bien rendre la sensation que fit cette nouvelle sur les malheureux habitans. Je leur avais donné trop de preuves de la fermeté de mon caractère pour qu'ils ne crussent point à mes promesses : un doux espoir vint ranimer leur courage. Les plus ingambes m'offrirent leurs bras, et tous les autres le peu de moyens qui était en leur pouvoir.

De toutes parts on me rapportait que les assiégeans, infestés d'une maladie épidémique, expiraient par centaines, et qu'il n'en était pas six mille en état de se présenter en ligne. L'occasion était favorable, et je résolus de porter l'épouvante chez un ennemi déjà plus qu'à demi vaincu. Je formai quatre corps, de mille hommes chacun, que je fis précéder de quatre pièces d'artillerie par chaque corps. Ces troupes débouchèrent sur le minuit par quatre endroits différens, et marchèrent à pas de loup sur les camps et cantonnemens ennemis. L'ordre était qu'aussitôt découverts, on donnerait tête baissée et sans s'arrêter, sur les corps qui se présenteraient. L'affaire fut terrible; les Péguans, quoique surpris et fatigués, se défendirent en désespérés; mais leurs efforts furent inutiles, et l'impétuosité de nos troupes les contraignit à se retirer dans les villages qu'ils occupaient, et où je n'osai les poursuivre pendant l'obscurité. Je rentrai dans Prome après avoir brûlé leurs camps et laissé sur la place environ trois cents des miens.

Le lendemain je poussai des reconnaissances qui m'apprirent que les assiégeans évacuaient leurs malades. Je me gardai bien de troubler

cette opération, tant je craignais que ces malades n'infestassent l'air des environs. D'habiles émissaire m'informaient de demi-heure en demi-heure à quel point en était l'évacuation. Le troisième jour enfin, et lorsque le soleil commençait à paraître, on vint me dire qu'elle était terminée, et que depuis deux heures le reste de l'armée avait commencé sa retraite. Je marchai sans perdre de temps contre elle. J'atteignis son arrière-garde à Mirsa-Haa : l'attaquer, lui tuer quinze cents hommes, lui faire cinqcents prisonniers, et m'emparer de vingt-trois charriots, la plupart richement chargés, fut l'affaire de trois heures. La santé de mes soldats, considérablement altérée par les fatigues d'un long siége, ne me permit pas de suivre plus avant l'armée ennemie. Je rentrai dans Prome avec mes bagages et mes prisonniers. Parmi les charriots que j'avais pris, j'en trouvai trois, chargés de quatre-vingt-dix mille guinées. J'ai sur-le-champ remboursé les deux cent mille tackals que la banque m'avait prêtés, et j'ai pourvu à la solde des troupes : quant au reste de la somme, j'attendrai les ordres de Sa Majesté pour en disposer; je lui ferai seule-

ment observer que la ville a bien souffert, et que les habitans ont fait de grands sacrifices.

Tels sont les divers moyens que j'employai pour sauver la place importante qui m'avait été confiée. Je ne doute pas que bien des gens trouveront ces moyens trop acerbes; le dernier, surtout, sera mis par le plus grand nombre au rang des crimes atroces. Je n'infirmerai point avec aigreur un pareil jugement. Qui le portera sera probablement un paisible citoyen, étranger aux horreurs inséparables de la guerre. Comme tel il aura raison, tandis qu'à ma place il aurait eu tort. Je lui dirai seulement, et certes il lui serait impossible de repousser un pareil argument : « Sans le stratagême dont vous me faites un crime, tout était perdu; l'ennemi s'emparait d'une place qui couvrait la droite et les derrières de l'armée, qui protégeait l'arrivée de ses subsistances, qui masquait ses mouvemens, qui fermait l'Empire aux excursions des Péguans, une place dont la perte aurait anéanti le plan de toute cette campagne, et fait rétrograder l'armée de Sa Majesté, qui maintenant est sous les murs de la capitale du Pégu. Quant aux gens du mé-

tier, ce serait leur faire une sanglante injure que de douter de leurs suffrages. Quoi qu'il en soit, et si je m'abuse, je m'en rapporte à la décision de Sa Majesté, décision à laquelle je me soumettrai sans murmures.

Pendant le cours de mon règne, je ne crois pas avoir rien entendu qui m'ait aussi vivement intéressé que le mémoire de Mourgabh-Tuvasod. Je laisserai de côté mon intérêt, et ne mettrai point mon opinion à la place de celle d'autrui; mais j'en appelle aux vrais militaires, au soldat intrépide et fidèle, qui sait que le premier de ses devoirs, le seul qui doive l'occuper, c'est de conserver le poste qui lui fut confié; j'en appelle, dis-je, à de pareils hommes. En est-il un seul qui n'avoue hautement que la défense de Prome est un des plus beaux faits militaires? Là, fut déployé tout ce que le génie de l'homme a de ressources et d'intrépidité. S'annoncer en despote et gouverner en père; arracher de force le superflu pour donner à tous le nécessaire; afficher des menaces de mort, et porter ses attentions sur l'enfance,

la faiblesse et la caducité ; commettre des spoliations indispensables, et donner aux personnes spoliées, la plus noble comme la plus sûre des garanties, la parole de son souverain; se pénétrer du péril, ne point désespérer de s'y soustraire ; se torturer l'imagination, se créer une ressource unique, incroyable ; exposer quelques êtres immoraux pour la conservation de plusieurs milliers d'hommes; anéantir son ennemi sans le combattre, et lui ravir une victoire assurée ; enfin se montrer partout ferme, intrépide, généreux, sensible et d'une équité rare, tel est le résumé de la défense de Prome, tel est le jugement que l'on doit porter sur la conduite de l'intrépide guerrier qui soutint ce siége mémorable.

Chelobai applaudit à cette opinion que j'exprimais en sa présence. Votre Majesté, me dit-il, ne saurait trop récompenser un pareil serviteur; mais si je me trompe sur le caractère de cet homme, il est aussi désintéressé qu'il est brave. Je suis certain que la récompense qu'il ambitionnera le plus, sera de pouvoir tenir, aux habitans de la ville de Prome, les promesses qu'il leur a faites au nom de Votre

Majesté. Votre gloire et vos intérêts y sont, au surplus, également intéressés. Quand il en coûte peu de chose aux Souverains, pour se donner aux yeux de leurs peuples une réputation de probité et de munificence, il est plus qu'impolitique d'en négliger l'occasion; qui sait en profiter, sème richement dans l'avenir. Mourgabh-Tuvasod n'est pas seulement homme de tête et guerrier, il est sensible quand cette qualité ne nuit point aux intérêts de son état; il croit devoir s'intéresser au bonheur des infortunées auxquelles il doit principalement le salut de la place assiégée. Ces femmes d'ailleurs, ont des droits à la reconnaissance nationale; qu'importe ce qu'elles furent, elles avaient à peu près fait le sacrifice de leur existence; l'intérêt fut, il est vrai, leur premier mobile. Soyons de bonne foi, quel autre lévier fait mouvoir la machine humaine? Feignons de croire à leur désintéressement, ne fût-ce que par intérêt pour la chose publique. Laissez donc au commandant de Prome le soin de pourvoir au sort de ces infortunées. Quant à son mémoire, qu'il soit imprimé et déposé dans tous les forts et places fortes de

l'empire ; qu'il devienne le bréviaire de tous les gouverneurs, non qu'ils doivent toujours se comporter de même ; mais chacune des opérations de Mourgabh sera pour eux la source d'une foule de réflexions qui, dans le besoin, pourront les conduire à d'importantes découvertes, et leur inspirer d'excellens moyens de défense. »

Je ne pouvais que me rendre à ces conseils, parfaitement en harmonie avec mes sentimens secrets. J'envoyai chercher Mourgabh-Tuvasod ; rien n'est modeste comme un vrai brave ; il eût été difficile de reconnaître le défenseur de Prome, à la décence de son maintien, à la simplicité de son abord. « Guerrier, lui dis-je, j'ai lu ton mémoire ; je te mets au rang de mes plus braves sujets ; j'ajoute trois chaînes (1) à la chaîne de ton tsaloé, je prendrai soin de ta fortune ; c'est ainsi que ton prince resserre la masse des éloges qu'il te doit. Retourne à Prome, dispose des sommes prises à l'ennemi pour réparer les pertes que les habitans ont

(1) Le Tsaloé se compose d'une ou de plusieurs chaînes, suivant la dignité des personnages.

faites ; protège et prends soin de toutes les personnes qui te furent utiles ; tiens en un mot toutes les promesses que tu as faites en mon nom. J'avoue d'avance tout ce que tu feras et ne te demande point compte. »

Dans les regards de ce brave, se lisait, en trait de feu, la reconnaissance dont il était pénétré ; et quand je le congédiai, je pouvais le compter hardiment au rang des guerriers qui se seraient fait mettre en pièces pour défendre et mon trône et ma personne ; c'était, il est vrai, tout ce que j'ambitionnais. Les éloges et les récompenses d'un souverain ne doivent jamais avoir d'autre but.

CHAPITRE XIV.

Alompra change le siége de Pégu en blocus. Dalli-Mortang lui propose d'épouser la fille du roi de Pégu. Il saisit avidement ce projet. L'attachement qu'il porte à son épouse, l'arrête un moment. Chelobai le décide.

La levée du siége de Prome, en me débarrassant des inquiétudes que j'aurais pu avoir de ce côté, rendait à mon armée sept à huit mille braves qui n'avaient besoin que de quelques jours de repos pour voler à de nouveaux périls.

Je ne crois pas qu'il soit de plus grand plaisir, pour un souverain, que d'en assiéger un autre dans sa capitale. Priver un puissant mortel de l'espace qu'il pouvait parcourir; le resserrer lui et sa famille, dans une très-petite partie de ses vastes domaines; l'entourer de périls et

d'inquiétudes : voilà, sans doute, des jouissances auxquelles nul guerrier ne saurait être insensible.

Si un prince légitime eût trouvé quelque plaisir à ces avantages, quelle satisfaction devait être la mienne, moi qui, par ma naissance, devais éternellement ramper devant un trône ! Cette circonstance, en m'enivrant d'orgueil, me prouvait combien j'avais laissé les autres hommes derrière moi.

Quel que fût néanmoins le plaisir d'assiéger Beinga-Della dans sa capitale, j'aurais préféré lui livrer dix batailles rangées, tant je suis ennemi des lenteurs d'un siége. J'avais une armée superbe et nombreuse ; je pensai que, puisqu'il fallait nécessairement sacrifier des hommes, autant vaudrait faire ce sacrifice dans un assaut général, que dans des lignes de circonvallation. Je poussai à l'instant même une reconnaissance jusque sur le fossé de la place ; arrivé là, diverses observations me prouvèrent qu'il était impossible de donner un assaut, quand bien même je voudrais y sacrifier les deux tiers de mes troupes.

La capitale du Pégu, située dans une plaine immense, était défendue par une forte muraille en brique, soutenue d'épaulemens en terre et revêtue de gazon ; de distance en distance étaient des tours crénelées et protégées par des bastions en forme de fer à cheval ; en dehors des murs, était un large fossé plein d'eau et très-bien entretenu ; des puits et des citernes fournissaient autant d'eau que les habitans pouvaient en consommer ; outre ces avantages, les assiégés avaient encore la Pagode de Schœ-Madeo, qu'ils avaient ceinte d'un mur de brique très-épais, pour leur servir de citadelle ; de cet endroit, placé presqu'au centre de la ville, ils découvraient tout ce qui se passait dans la plaine, ce qui les mettait à même d'entraver considérablement les travaux des assiégeans.

Ces divers obstacles, contre lesquels aurait échoué le courage de mes guerriers, me firent abandonner mon projet d'assaut général ; je me contentai même de bloquer étroitement la ville ; en conséquence, d'excellens retranchemens furent élevés pour mettre les troupes à l'abri des surprises, et couper à l'ennemi toute communication au dehors.

Maître de la campagne et de la rivière, certain que la garnison ne pourrait suffire à l'immense étendue des fortifications, plus sûr encore que la grande quantité des habitans multiplierait les périls et les besoins, je m'établis tranquillement au centre de mes lignes, pour songer à trouver quelqu'autre moyen d'anéantir mes ennemis.

Quiconque, pouvant unir la ruse à la force, méprise la première et se repose entièrement sur la seconde, méconnaît ses intérêts et mérite de tomber.

L'intrigue et la politique sont aussi des puissances, puissances d'autant plus dangereuses qu'elles marchent dans l'ombre et frappent en silence.

Quel homme, sous la voûte des cieux, pouvait être plus que moi garant de ces éternelles vérités ? J'ai beaucoup opéré par la force des armes ; mais, si les succès qu'elle m'a procurés étaient en balance avec ceux que j'ai obtenus par l'intrigue et la politique, j'ignore qui l'emporterait.

Bien décidé à réunir l'intrigue à la force, pour hâter la reddition d'une place qui termi-

nait la campagne, ajoutait un royaume à mon empire, et mettait un roi dans mes fers; je fis appeler Chelobai pour discuter ensemble les moyens d'opérer ces grands résultats.

La chose était beaucoup plus difficile que je l'aurais cru, et Chelobai me demanda deux jours pour y penser.

J'avais néanmoins à Pégu un émissaire qui ne me laissait rien ignorer de ce qui se passait à la cour de Beinga-Della : c'était le fameux Dalli-Mortang, le même dont j'ai déjà parlé dans le commencement de ces mémoires. Ce malheureux, sensé mécontent de moi, n'inspirait aucun soupçon : Doulama, au contraire proche parent du roi, l'avait pris en amitié et le logeait chez lui.

Cependant, je commençais à désespérer de son génie intrigant, lorsque je reçus de lui la dépêche suivante :

« La famille royale et les grands seigneurs se sont retirés dans la forteresse. Apporaza, frère du roi, Chouparea, son neveu et son gendre, Dotacheu, et Doulama, cousin du roi, se sont ligués depuis quelques jours contre Talabaam; voici comment et pourquoi :

» Dans une conversation que j'eus dernièrement avec un des gens de Talabaam, j'appris que ce général nourrissait une passion secrète pour la fille de Beinga-Della ; je pressentis sur-le-champ tout le parti que je pouvais tirer de cette nouvelle. Logé chez le prince Doulama, je commençai par lui glisser quelque chose de cette passion, en ajoutant qu'il courait un bruit secret que le roi ne paraissait pas très-éloigné d'accorder sa fille à l'homme dont la gloire militaire fixait tous les regards. Doulama, indigné de ce qu'un simple général osât prétendre à la main de sa parente, a réuni chez lui le frère du roi, Chouparea et Dotacheu. Ces trois personnages, depuis long-temps jaloux de la gloire et de la puissance de Talabaam, se sont à l'instant ligués contre lui. Depuis cette époque, il règne dans les conseils du roi, une scission qui ne contribue pas peu à faire aller les affaires de mal en pis ; cette haine sert d'autant mieux les intérêts de Votre Majesté, que ce général est le seul qui puisse rétablir les affaires des Péguans : à de grandes connaissances, il joint une intrépidité rare, il est adoré du soldat qu'il ferait passer au travers des flammes.

» J'ai vu la fille du roi ; cette jeune princesse est digne de tous les hommages : grâces, candeur, innocence et beauté, elle réunit tout. Si Votre Majesté veut mettre cette belle vierge sur son cœur, le roi, son père, se croira trop heureux de vous l'accorder et d'acheter à ce prix la conservation du reste de son royaume ; les offres de Votre Majesté seront d'autant mieux reçues, qu'elles seront fortement appuyées par le frère de Beinga-Della, et des autres ennemis de Talabaam. J'ai déjà reçu quelques atteintes à ce sujet ; mais avant d'entrer dans de plus amples détails, j'attendrai de nouveaux ordres. »

De Votre Majesté, etc.

Cette lettre fit couler dans tous mes sens je ne sais quoi de flatteur et de bien doux ; j'écartai momentanément tout ce qu'elle avait d'étranger à la jeune princesse, pour ne me reposer que sur les lignes qui m'entretenaient de cette beauté. Mon cœur, depuis longtemps cuirassé contre les douceurs de l'amour, s'ouvrit soudain à des désirs que je ne pouvais bien encore déterminer.

Jamais l'amour des belles ne m'a fait faire

de sottises; jamais je n'ai fait refluer les deniers de l'Etat sur mes favorittes, avantage que j'emporterai dans la tombe, et que ne me disputeront point mes plus grands ennemis. J'ai peut-être aimé les femmes plus que pas un de mes sujets; mais il n'en est pas un qui puisse attester cette vérité. Un monarque qui prétend se respecter, doit céler à ses peuples les caresses qu'il prodigue à la beauté. Tel prince est un mauvais politique, qui force ses sujets à s'écrier dans un moment de dépit : *Faut-il tant suer pour charger de richesses de viles favorites!* Non, non, Birmans! les échos de mon vaste empire ne répéteront point, pendant mon règne, cette plainte aussi juste qu'elle est douloureuse; et cependant, j'ai bien pressé des femmes sur mon sein. Savez-vous pourquoi mes voluptés n'ont jamais rien pris sur mes projets? c'est qu'en tout temps je n'ai permis que deux choses à mes femmes, m'embrasser et me faire des enfans; j'en excepte l'excellente Nabi-Rheausa, dans le sein de laquelle j'ai quelquefois déposé d'importans secrets; mais cette femme méritait seule, dans tout l'empire, cette honorable exception.

Quoi qu'il en fût, je me pénétrai sur-le-champ des grands avantages que me procurerait l'alliance qui m'était indirectement proposée.

Si ma brûlante imagination s'était déjà partagé les voluptés qu'elle rencontrerait sur le sein de la royale houri, mon orgueil, mon amour-propre et mon ambition vinrent subitement se mettre sur les rangs et se distribuer la portion de gloire que j'allais ajouter à celle dont j'étais obombré. Ah! sans doute que leurs droits étaient fondés! Alompra, l'obscur Alompra, qui jadis se serait cru trop heureux d'étreindre une simple villageoise, se voir tout-à-coup appelé à mettre dans sa couche la fille des rois, est, à coup sûr, un bonheur capable d'enorgueillir l'être le plus modeste et le plus impassible : aussi m'empressai-je de faire avertir Chelobai qu'il eût à se rendre près de moi.

Si je voulais me peindre ce que je ne fus pas, certes, je me garderais bien d'avouer que, dans l'excès de ma joie, je fis, en attendant Chelobai, mille folies indignes du rôle terrible que je m'étais créé; mais non, je ne ressem-

blerai point à la plupart des historiens, qui croient nous transmettre le portrait de leurs héros quand ils les représentent comme des colosses de grandeur et des modèles de toutes les vertus. Je ferme un livre, du moment que j'y vois un personnage accompli de tous points; l'ouvrage est un roman et le héros un être fabuleux. Les grands hommes ont, comme le reste des mortels, leurs momens vulgaires, et ces momens sont presque toujours les plus doux de leur existence. Oh! qu'ils seraient à plaindre, les grands et les rois, s'il fallait qu'ils fussent constamment montés à la hauteur de leurs dignités! Un roi du Nord tuait des mouches dans son cabinet, en méditant les plus vastes projets; un autre, en sortant du conseil, s'amusait à faire des ricochets sur l'eau; Philippe de Macédoine se complaisait à ébrener le jeune Alexandre, et l'immortel Aurengzeb se faisait un plaisir à dessiner les broderies de ses femmes. De pareils traits me font reconnaître l'homme sans qu'ils m'empêchent d'apprécier le héros. N'est-ce pas ouvrir carrière à la réflexion que d'avouer l'espèce de délire dans lequel je me trouvai, parce que j'allais me

donner une jeune femme de plus? Chargé de gloire, calciné d'ambition, sec d'espérances, vieilli dans les combats, familiarisé avec le meurtre et la destruction, Alompra enfin devait-il se trouver en ligne avec l'amour et la volupté? c'est pourtant ce qui arriva.

J'étais à raffoler de la douce perspective qui s'offrait à ma pensée, lorsque Nabi-Rheausa parut tout-à-coup dans ma tente. Je voudrais pouvoir céler l'impression que sa présence fit sur moi; elle fut telle, que le souvenir m'en fait encore verser des larmes de honte et de regret. Le premier monarque de l'Inde trembler à l'approche d'une femme, que d'un seul mot il peut anéantir, est une de ces faiblesses que les esprits forts ne me pardonneront jamais; je ne serai plus à leurs yeux qu'un homme ordinaire; quelques-uns même me proclameront déshonoré. Si, néanmoins, ce premier mouvement fut involontaire, s'il avait pour motifs les heureux instans que j'ai passés près de mon épouse, s'il m'avait été surpris par la reconnaissance, serais-je suffisamment justifié? J'ose le croire; il est des bienséances que le cœur respecte, et des habitudes qu'il ne

peut rompre sans efforts. Ah ! si je voul
compléter ma justification et me faire absoud
d'un moment de faiblesse, je parlerais de
douce affection de Nabi-Rheausa, de sa do
ceur, de sa bonté, des tendres soins qu'e
m'a constamment prodigués, des importa
services qu'elle m'a rendus, des fausses d
marches qu'elle m'a épargnées, de ses charm
même s'il le fallait; car elle était belle, m
épouse ! Mais non : l'empereur des Birman
le superbe Alompra, ne doit point trouv
grâce ; de ce moment seul, je reconnais q
j'ai avili la majesté de mon rang. Comment
fait-il que j'aie craint l'aspect de ma compagn
j'allais lui donner une rivale, il est vrai : mai
qu'ont de commun les petits chagrins d'u
femme avec les volontés d'un souverain ? rie
et cependant je craignais de m'ouvrir à elle.

Elle s'était probablement aperçue de l'e
trême joie qui brillait dans mes regards. « M
ami, me dit-elle, votre front rayonne de bo
heur ; les Çassayens seraient-ils soumis ? v
troupes occuperaient-elles Munnepoura (1

(1) C'est la capitale du Cassay.

Ah ! cher Alompra, mettez-moi de moitié dans vos heureux secrets : vous savez quelle part je prends à vos félicités. » Jamais juge-instructeur ne mit un accusé dans un plus grand embarras ; la demande était imprévue, et je ne savais quelle réponse lui faire. Cependant, pour n'éveiller aucun soupçon dans le cœur de Nabi-Rheausa, je m'empressai de lui donner le change. — Oui madame, lui répondis-je, ce sont d'heureuses nouvelles reçues du Cassay ; mais pour le moment, souffrez que mon silence..... Seigneur, n'achevez pas : votre humble compagne n'a jamais prétendu connaître vos secrets ; si, parfois, vos bontés l'en ont honorée, elle en est reconnaissante, mais ce n'est pas un titre pour vous arracher de nouveau cette faveur. Je crains au contraire d'avoir mal choisi l'instant de ma visite (1) ; mais pardonnez cette importunité à ma tendre impatience ; je ne vous avais point encore embrassé d'aujourd'hui.

---

(1) Chez les Birmans, les femmes et les filles du premier rang ne sont point constamment renfermées comme dans le reste de l'Inde.

On peut être ambitieux, despote, usurpateur, et conquérant, et se montrer sensible à d'aussi douces paroles ; je laissai tomber un baiser sur le front de mon humble compagne, qui se retira sur-le-champ.

A peine m'avait-elle quitté que ses qualités personnelles vinrent plaider sa cause dans mon cœur. Je m'aperçus que j'étais plus tendrement attaché à elle que je ne l'aurais cru : ses nombreuses qualités, jointes aux heureuses distractions que j'avais trouvées auprès d'elle ; le désir de conserver la paix dans l'intérieur de ma maison, toutes ces choses, dis-je, effacèrent de mon cœur l'impression qu'y avait faite l'idée de posséder la fille de Beinga-Della. J'étais enfin complètement décidé à ne la point mettre dans mon lit, lorsqu'un terrézogée vint m'annoncer Chelobai.

« Venez, mon ami, lui dis-je, j'ai besoin de vous consulter. Voici une dépêche de Dalli-Mortang ; veuillez en prendre connaissance. » Il la parcourut deux fois de suite avec une attention toute particulière. Voilà, répondit-il, des communications de la plus haute importance ; mais avant d'émettre mon opinion sur

elles, votre majesté voudra bien me dire quelles sont à peu près ses intentions ? — Chelobai, distingue maintenant en moi deux individus, l'homme et le monarque. J'ai vivement désiré me placer sur un trône, j'y suis parvenu. C'est donc avoir atteint le principal but de mon ambition. Pour me donner cette couronne, j'ai déployé tout ce qu'un mortel peut avoir d'audace, de génie, et d'intrépidité. Que ne m'en a-t-il point coûté pour me donner les terribles vertus dont j'ai fait preuve ! Je me suis arraché des mains de la nature pour me jeter dans le moule de mon ambition. J'ai repoussé les plus douces sensations pour n'être sensible qu'aux grands intérêts de mon rôle. Je me suis créé des plaisirs que les circonstances pouvaient seules rendre tels. Torturé du présent, inquiet de l'avenir, je me suis continuellement soustrait au sommeil, pour être constamment debout. Qui supprimerait de mon existence le nuage de gloire que j'ai cumulé sur ma tête, ne verrait en moi que le plus malheureux des Birmans. Le propriétaire d'une cabane y repose en paix, et n'est point obligé d'y faire sentinelle jour et nuit. Puis-je en dire autant ? non. Sous les

superbes Piasaths de mes nombreux palais, une active surveillance est de rigueur ; encore la garde qui veille aux portes n'empêche-t-elle pas le souci et la crainte de pénétrer jusqu'à moi.

Que serait-ce donc, si le fracas de la représentation et le plaisir de voir mes semblables à mes genoux ne venaient me déguiser ces misères réelles ? Grace au tourbillon dans lequel je me roule, je ne les sens que faiblement ; grace surtout en soit rendue à la douce paix qui règne dans ma maison ! Mes fils soumis et respectueux sont étroitement unis; mes femmes vivent entre elles comme de tendres sœurs ; mon épouse ne leur porte point envie, parce qu'elle est convaincue qu'elle seule est adorée (1). Jamais une plainte, une tracasserie domestique ne vient troubler les momens que je passe au milieu de ma famille ; enfin, là, seulement, je puis me reposer délicieusement du tumulte des affaires. Voilà, mon ami, le bonheur que je trouve au milieu des miens ; voilà les douces consolations

(1) L'empereur peut avoir autant de femmes qu'il désire ; mais une seule est légitime.

qui me restent. Ne risqué-je point de perdre ces précieux avantages en me donnant la jeune fille de Beinga-Della ? Sincèrement, mes désirs convoitent cette belle ; mais ne sera-t-elle pas une pomme de discorde parmi les miens ? Son innocence, sa beauté, ses grâces naïves, peuvent m'entraîner plus souvent près d'elle qu'auprès de mon épouse. Que deviendra cette légitime compagne de ma vie ? Je connais sa sensibilité ; je sais qu'elle m'idolâtre ; te le dirai-je enfin ? je lui suis tendrement attaché. Non, l'ambition ne m'a point durci pour elle. Mon indifférence l'affligera sensiblement ; elle ne m'approchera plus que baignée de larmes ; elle se réfugiera dans les bras de ses fils ; ils pleureront ensemble. La douleur se broiera sur tous les visages. Lorsque je serai de retour des combats, la main de l'amour et de l'amitié n'essuiera plus la poussière de mon front et ne détachera plus mon cimeterre. Au sortir des conseils, le rire de la beauté satisfaite ne chassera plus le nuage des discussions politiques; enfin, mon ami, j'aurai perdu le seul bien réel que je possède, la paix domestique.

Je n'ignore aucun des avantages que m'ap-

porterait la possession de la fille du roi de Pégu. Je sais que ce serait un des plus beaux fleurons de ma couronne. Mais, dites-moi, Chelobai, ne pourrais-je point me désister quelque peu des augmentations que je puis faire au rôle extraordinaire dont je suis chargé ? La fille des rois est-elle essentiellement nécessaire à ma gloire ? Sans cette fille, en serais-je moins le plus puissant monarque de l'Inde et le premier homme de mon siècle ? Dois-je lui sacrifier la paix qui règne dans mon heureuse famille ? Je viens de t'ouvrir mon cœur. Réponds-moi sincèrement : jamais je n'eus plus besoin de ta franchise. »

Chelobai qui m'avait attentivement écouté, paraissait enseveli dans de profondes réflexions. Son silence avait quelque chose d'extraordinaire. « Hé bien, lui demandai-je, que dois-je faire ? Le parti pour lequel je penche ne m'enlevera-t-il rien ? — Pardonnez, seigneur, à l'espèce d'embarras dans lequel je me trouve : il est naturel, puisque vous me sortez du cercle ordinaire de nos rapports. Qui me demande aujourd'hui des conseils ? ce n'est, certes, point l'Alompra que j'ai connu ; ce n'est pas le guer-

rier impétueux, le politique impitoyable, le conquérant insatiable dont les fougueux désirs auraient voulu englober l'univers dans le cercle illimité de son ambition ; ce n'est pas plus l'homme insensible aux douceurs de la vie domestique, étranger à tout ce qui n'était point politique, trame, et conquêtes. Tel, cependant, dut être cet Alompra, pour s'inscrire au rang des souverains. Différens motifs m'attachèrent à sa personne, et m'obtinrent sa confiance. Son caractère distinctif était la guerre et une ambition démesurée. Je me façonnai sur ce modèle. Depuis cette époque mes principes et mes avis furent dans le sens de ses ambitieux projets. S'il m'eût paru moins ambitieux monarque, mes avis eussent été moins acerbes et mes principes plus modestes. En un mot vous étiez du salpêtre, et je vous ai conseillé de vous conduire avec le bruit et la rapidité de la foudre. Le plus brillant succès a couronné vos entreprises ; donc nous avons sensément raisonné. Qu'importe ce qu'il en coûte à d'autres ; si votre ambition se soutenait encore à cette hauteur, il faudrait bien opérer de même, sans se demander s'il ne serait pas plus

juste d'agir autrement. Voilà donc, seigneur, ce que vous fûtes et comment je vous ai conseillé. Maintenant que, plus calme et moins avide, vous ne voulez point risquer une douce félicité pour ajouter un trophée superbe à de magnifiques trophées, je vous conseillerai franchement dans ce sens. Le conseiller de l'homme paisible sera toujours aussi franc, aussi fidèle, que celui du mortel ambitieux qui voulut ceindre à tout prix le bandeau des monarques. L'ambitieux, le conquérant, le guerrier, l'usurpateur, ont leurs jouissances. Les élémens en sont la gloire, le fracas, la renommée, et la puissance. Le souverain modeste, tranquille et sans ambition, a de même ses félicités : les bases en sont la paix, la justice, l'humanité, et les paisibles douceurs de la vie civile.

Si les premiers réussissent à se procurer les bruyantes jouissances, qui seules leur conviennent, ils auront rempli la tâche que tout homme est porté à s'imposer, celle de se rendre heureux. Ils s'applaudiront de leur génie, et seront bien loin de supposer coupables les moyens qu'ils auront employés.

Si les seconds parviennent à se donner les tranquilles plaisirs qu'ils ambitionnent, les seuls qui peuvent les flatter, ils s'estimeront heureux d'être nés doux, paisibles et modérés. Voilà deux sortes de gens qui se jugent fort bien chacun dans leur genre. Mais que les premiers ne s'avisent pas de prétendre aux suffrages de ce que nous appelons ici bas hommes de bien. Certes, quiconque sera contraint de se prononcer entre un conquérant et un paisible souverain, s'écriera, le premier est le fléau de l'humanité, et l'autre en est le bienfaiteur. Cette vérité n'arrêtera jamais et ne saurait arrêter le monarque ou tout autre homme puissant, si la nature le traîne invinciblement sur le char de l'ambition ou dans les champs du carnage. Il s'abandonne alors à son instinct; l'humanité ne lui paraît qu'un mot, les hommes peu de chose, et l'opinion encore moins.

Je viens d'offrir deux listes à Votre Majesté; c'est maintenant à elle à s'inscrire sur celle qui lui conviendra le plus. Si l'empereur des Birmans, satisfait de ce qu'il possède, veut paisiblement rentrer dans ses Etats et mettre un terme à ses triomphes, qu'il laisse aux Pé-

guans la fille de leur roi, qu'il se borne aux tranquilles jouissances qu'il trouve dans son domestique. Si au contraire il ne se sent pas né pour une vie paisible et une gloire modeste, si son ambition le lance encore, par la pensée, dans la conquête des Etats voisins, qu'il se garde bien de ne point mettre dans sa couche la fille de Beinga-Della. — Arrête, Chelobai, je n'ai pas perdu un mot de ce que tu m'as dit; tu parlais; je méditais, je suis fixé. Je ne posséderai point la fille du roi de Pégu; je conserverai la paix dans l'intérieur de ma maison, et je poursuivrai le cours de mes triomphes. Je ne me sens pas la force de régner humblement sur un seul trône, j'expirerais insensiblement de la haine secrète que je porte aux Siamois qui me pressurent, et aux souverains qui se sont ligués contre moi. — Seigneur, et je ne puis vous le taire, votre caractère et votre politique faiblissent. Si vous n'acceptez la princesse du Pégu, vous perdez la plus belle occasion que jamais la fortune vous ait présentée. Le sang des rois illustrera le vôtre. Cette possession dérobera pour ainsi dire l'obscurité de votre berceau aux futures générations. A qui faites-vous,

au surplus, cet important sacrifice ? à des jouissances domestiques qui ne cesseront d'être telles que parce que vous le voudrez bien. Quoi ! lorsque vous avez soumis des peuples sans nombre à vos lois, vous n'osez plier votre famille à vos suprêmes volontés ! Ne pouvez-vous lui dire : « L'intérêt de ma gloire l'exige, le bien de l'Etat le demande, mes désirs sont tels, obéissez, et le moindre murmure sera réputé désobéissance. » Comme vous je rends justice à Nabi-Rheausa ; je lui connais toutes les qualités qui peuvent se rencontrer dans une femme, mais enfin ce n'est toujours qu'un être ici bas jeté pour donner une postérité à l'homme et le distraire agréablement, et par intervalles, des importantes occupations auxquelles Gaudma l'a destiné. Si la nature avait voulu que la femme prît quelque part dans les événemens politiques, et nous imposât la moindre obligation, elle lui aurait donné la force et le courage comme à nous. Or donc, ainsi que tous les êtres faibles, elle doit obéir et se taire. Votre épouse versera peut-être quelques larmes : hé bien, vous les regarderez comme des gouttes de rosée qui coulent d'une fleur

qu'elles rafraîchissent et vermillonnent. La possession de la fille des rois ne vous interdit pas de faire la guerre au père, si vous avez irrévocablement envie de le détrôner. Qui sait même si cette circonstance ne hâtera pas sa chûte? Ne pourrait-on pas en profiter pour séduire ses ministres et l'entourer de traîtres? Vous feindrez de prendre intérêt à ce qui le touche; vous lui parlerez moins comme un gendre que comme un bon fils. Il est faible et confiant, il donnera dans les piéges que vous lui dresserez; et quand une fois il y sera bien pris, vous lui prouverez qu'il est non votre beau-père, mais votre prisonnier. »

Chelobai avait touché la corde sensible. Comment d'ailleurs ne pas souscrire à des projets qui servaient à la fois ma gloire, mon ambition et mon penchant pour la beauté?

Là ne se bornaient point les avantages que je pouvais retirer de mon alliance avec la princesse de Pégu. Je mettais Talabaam au désespoir; et il était probable, qu'outragé dans ce qu'il avait de plus précieux, il abandonnerait la cause de son souverain.

Cette seule considération suffisait, en bonne

olitique ; pour fa
theausa ; aussi fut
que je sacrifierais c
euse victime aux g
résentait la fortune
n'étais faites, les co
rés, mes incertitude
taient, selon moi, d'a
endresse qu'elle m'insp
n devoir davantage, c'e
esté de mon rang.

En tout j'aimai que l
rès le projet. Je ne rem
. déclarer mes intentions
aire choix d'un envoyé e
ller demander la princesse
nom.

CHAPITRE XV.

Alompra signifie à son épouse qu'il rompt les liens qui les unissent. Résignation de la princesse. Prière en faveur de ses fils. Ganycamp est chargé d'aller demander la main de la princesse du Pégu. Lettre d'Alompra à Beinga-Della. La demande d'Alompra est acceptée. Apporaza, oncle de la jeune princesse, la conduit au camp Birman. Réjouissances à ce sujet. Accueil qu'Alompra fait à sa nouvelle épouse.

Quiconque se voue à la domination et au pouvoir absolu, devrait être de bronze à tous les sentimens de la nature, sans exception. Cette grande vérité m'était connue depuis longtemps, et souvent j'avais prouvé que j'en étais pénétré. Mais, et j'en fais humblement l'aveu, je n'ai pas toujours donné ces preuves dans l'intérieur de ma maison. Plus d'une fois je me suis surpris faible et sensible. C'est une tache au grand caractère que j'ai déployé, j'en conviens : toutefois je m'en console, bien convaincu que rien n'est parfait sous la voûte des cieux.

J'avais fait avertir Nabi-Rheausa de se rendre auprès de moi. Mon émotion était grande, et si j'eusse eu à choisir, ou de marcher contre vingt escadrons, ou de lui annoncer qu'une autre femme allait lui ravir son titre, mon choix n'eût point été douteux, j'aurais marché contre les escadrons ennemis.

Je ne pouvais cependant reculer. Rappelant alors à mon secours toute l'énergie de mon caractère, j'attendis avec moins de trouble la malheureuse amie que j'allais affliger.

On eût dit que le hasard avait conspiré pour me rendre ce moment plus difficile et le sacrifice que j'allais faire plus douloureux.

Nabi-Rheausa sortait à peine des bras du sommeil, lorsqu'une de ses femmes lui apprit que je la demandais. Attentive à me plaire, et convaincue que l'art ne dépare point la beauté, elle se drapa de ses vêtemens les plus voluptueux. Sous ce que l'Inde a d'étoffes précieuses, légères et transparentes, se dessinaient les formes superbes de ma compagne. Son entrée chez moi fut un véritable coup de théâtre. Je ne reconnus point l'épouse ; je ne vis plus que la plus belle des femmes. Le

trait fut si rapide, qu'oubliant le sujet pour lequel j'avais fait venir ma chaste moitié, je lui donnai involontairement deux baisers dont la saveur éteignit momentanément toute l'énergie de mon âme. J'allais m'oublier; mais la gloire et les grands intérêts de mon ambition me tirèrent tout-à-coup de mon voluptueux délire. Une douce pâleur régnait dans tous les traits de Nabi-Rheausa. Je lui en demandai la cause. — « Pardonne, ô mon maître et mon roi, me répondit-elle, si je ne t'apporte point le coloris de la beauté. Un rêve affreux a décoloré mon visage. J'étais près de toi; je me préparais à t'enivrer de mes caresses; soudain un jeune et brillant reptile s'est jeté entre nous. J'ai fui épouvantée; mais toi, tu l'as caressé et mis dans ton sein. Tu ne sais pas, mon ami, combien ce songe m'a fait mal? » Grace au hasard, mon épouse m'offrait involontairement l'occasion de lui signifier mes volontés. « Nabi, lui dis-je, ce rêve n'en est point tout à fait un; reconnaissez en lui l'avis d'un Dieu qui voulut vous préparer au sacrifice inévitable et douloureux que les circonstances exigent de vous. Combien de fois m'avez-vous réconforté dans

des momens de faiblesse ? Hé bien, aujourd'hui soyez plus raisonnable, plus ferme, plus stoïque que jamais. Avant d'être votre époux, je suis le héros de la terre (1) et l'empereur des Birmans : ces deux titres m'imposent de grandes obligations. Je me dois à ma gloire et au bonheur de mes sujets. Je naquis sous le chaume, vous le savez ; j'ai besoin d'enoblir mon sang et ma postérité. Les Indiens aiment et respectent les illustres origines. Ne pouvant les sastisfaire sous ce rapport, j'ai décidé de me donner une compagne d'une origine illustre. La fille de Beinga-Della m'est offerte ; je lui transporte votre titre. Les puissances de l'Inde coalisées ne changeraient rien à mes volontés. C'est vous dire que vos prières, vos larmes, vos droits même tendrement exposés, me trouveront inflexible. Si réellement je vous suis cher, il n'est qu'une manière de me le prouver. Obtempérez paisiblement à mes volontés. Des nombreuses obligations que je vous ai, celle-ci sera la plus grande, celle enfin

(1) C'est Alompra qui parle, et l'on sait quel est son amour-propre.

dont le souvenir me suivra dans la tombe. Quel est au surplus le sacrifice que je vous demande? la cession d'un seul mot, de vos titres. Voilà tout, Madame, ne vous y méprenez pas. Du reste, je vous environnerai des honneurs qui sont dus à votre rang. Si ce n'est plus chez l'épouse que se rendra l'empereur, ce sera toujours chez la mère de ses superbes fils qu'il se glissera journellement. Ce sera toujours la première compagne de sa gloire qu'il jonchera de caresses et de baisers.

Vous venez de m'entendre, chère et malheureuse amie; si je ne craignais d'avilir la majesté impériale, je vous détaillerais ce qu'il m'en coûte pour vous tenir ce langage; je descendrais même jusques à la prière. Mais non : vous ménagerez mon amour-propre; vous ne me forcerez point à dégrader mon rang ou à vous parler en maître. Voici l'acte qui rompt politiquement des liens que nos cœurs ne briseront jamais. Signez-le, mon amie, et ne prolongez pas ce malheureux moment. »

Mon épouse ne versait point de larmes. Fière autant que sensible, son âme s'était montée à la hauteur des circonstances. « Je ne m'infor-

merai pas, me dit-elle, si la politique ou les soi-disant intérêts des peuples ont le droit de rompre des nœuds serrés à la face de l'immortel Gaudma, et authentiqués par les lois. Vous le voulez ; vous êtes tout-puissant ; c'en est assez pour que cela soit. De quel poids seraient les larmes d'une faible victime près d'un sacrificateur dont les volontés furent toujours de fer ? Aussi ne craignez rien, seigneur ; je les renfonce ces larmes inutiles ; je ne laisserai point couler ces reproches indirects, qui d'ailleurs glisseraient sur votre âme de bronze. . . . . Mais j'oublie que je parle à mon roi. Prince, je signerai. Souffrez, toutefois, que je vous fasse quelques aveux. Vos courtisans, vos adulateurs, vos pamphlets politiques, vos journaux, publieront probablement que je suis parfaitement d'accord avec vous pour la dissolution de ce mariage. Les imposteurs propageront cette idée en me prêtant des discours qui ne furent et ne seront jamais les miens. Je ne les démentirai, ni par écrit, ni verbalement ; mais au nom des beaux jours que nous passâmes ensemble, au nom de mes chers enfans, n'exigez pas que j'appuie ces impostures par la sérénité

de mon front. La mort est dans mon sein; souffrez que sa douloureuse empreinte, se communiquant à mes traits, atteste aux cœurs bien nés que Nabi-Rheausa n'a point souscrit volontairement à son déshonneur. Il est encore une autre grace, seigneur, que je vous demande plus ardemment que les autres; je suis mère, et pour l'obtenir, je tomberai, s'il le faut, à vos genoux : que nos jeunes enfans ne souffrent point de cette rupture, continuez-leur vos bontés, votre puissante protection. Alors, prince, alors je ne repousserai point le souvenir des heureux jours que j'ai passés près de vous. »

Fût-on le plus cruel desposte, on se retrouve toujours dans de pareilles scènes. Le cœur s'attendrit alors plus ou moins à des plaintes noblement et douloureusement exprimées.

Je me hâtai d'offrir l'acte à mon épouse, qui le signa sur le-champ et rentra chez elle.

Les premiers corps de l'Etat furent à l'instant assemblés. Probablement, me disais-je, il est encore quelques hommes intègres parmi ces vieux sénateurs. Ils vont respectueusement me représenter que j'enfreins une loi civile et reli-

gieuse, en brisant des liens que les lois et la religion avaient consacrés. J'aurais même entendu sans colère quelques-uns d'entre eux s'élever contre moi; j'aurais eu la satisfaction bien douce, même pour un despote, de me dire : « Il est encore dans mon empire des gens de bien. » Je supposais même que, forcés de céder à ma toute-puissance, et jaloux de conserver, les uns leurs honneurs, les autres leurs moyens d'existence, ils se borneraient à souscrire silencieusement à mes volontés. Oh que je connaissais mal ces dignes et respectables interprètes de mes décrets! Des représentations..... Oh! non.... c'étaient de trop excellens sujets pour en faire à leur monarque. Au contraire, tous portèrent aux nues ce projet de scission conjugale. A les entendre je m'étais violenté, torturé pour mettre à exécution ce grand projet. Je me brisais le cœur, je m'immolais dans ce grand sacrifice, unique dans les annales des sacrifices faits à la prospérité des Etats. Enfin, si l'existence de Nabi-Rheausa m'eût gêné le moins du monde, ces très-honnêtes gens eussent volontiers signé son arrêt de mort, le tout au nom de l'intérêt général.

J'étais, il est vrai, honteux de tant de zèle : j'avais alors assez de modestie pour ne pas croire l'avoir mérité. Mais enfin, que faire ? c'étaient les meilleurs sujets du plus ambitieux des souverains, et je me gardai bien de leur dire tout ce qu'ils m'inspiraient.

Cette condescendance générale à mes volontés m'inspira l'idée de terminer d'un seul coup cette affaire purement domestique.

Je fis avertir mes fils et mes frères de se rendre à l'instant au sénat (1).

Il était pour moi de la plus grande importance de connaître, à n'en point douter, ce que penseraient mes fils de la dissolution de mon mariage avec leur mère. Si dans les regards de l'un d'entre eux, j'eusse lu le moindre mécontentement, c'en était fait, je fermais mon cœur à l'amitié paternelle, et le coupable eût pour toujours été privé de la liberté.

Les suffrages du sénat m'avaient trop bien donné la mesure des esprits pour que j'allasse

(1) Dans le langage du pays ce serait au lotou ; mais j'ai déjà averti que je me servirais de l'expression française.

chercher de longs préambules avec ma famille. J'abordai tout de suite la question.

« Messieurs, dis-je à mes fils ; ma gloire et l'intérêt de l'Etat commandent impérieusement que votre mère ne soit plus mon épouse. Je romps des nœuds qui firent mon bonheur. Nabi-Rheausa sera toujonrs ma plus tendre amie. La fille des rois lui succède. J'aime à croire, mes fils, que vous verrez en elle et mon auguste épouse et votre souveraine. »

J'épiais dans les regards de mes fils les sensations de leur âme. A mon grand étonnement, ils me parurent sincèrement soumis à mes volontés. Schembuan, l'un d'eux, jeune homme de grande espéranee, plein de mérite et de valeur, et, selon moi, l'un des premiers capitaines de l'Inde, se chargea de répondre pour ses frères.

« Empereur, père, et maître, tes fils ne se croient point le droit de s'immiscer dans tes suprêmes volontés. Nous te devons tout, et l'auréole de gloire qui couronne nos têtes, et le brillant avenir qui nous attend. Ce que nous te fûmes, nous te le serons toujours, respectueux et soumis. »

Mes enfans lurent dans mes regards la satisfaction qu'ils avaient portée dans mon âme ; et quand je me retirai du sénat, j'étais aussi heureux père que fortuné monarque.

Ce n'était point assez que les premiers corps de l'Etat eussent souscrit la rupture de mon premier hymen, je voulais encore y joindre la sanction du siredaou (1). Je savais que les peuples, quelque peu religieux qu'ils soient, aiment à voir les actes de la royauté revêtus du cachet de la religion. Sans ce motif, je m'en serais tenu à mes volontés, et n'aurais pas demandé d'autre approbation.

Le siredaou, consulté sur cette rupture, et invité à en reconnaître l'urgence et la légitimité, déclara nettement qu'elle était en tout contraire aux lois divines et humaines. Cette décision m'irrita d'autant plus que j'ai toujours mis la religion au rang des inventions humaines. Quoi ! me dis-je, j'ai brisé des milliers d'obstacles, fait trembler les rois, couché leurs bataillons dans la poussière, et un simple chef de phongis refusera de sanctionner mes

(1) Le grand-prêtre.

volontés ? Qu'a-t-il donc à m'opposer, ce chef suprême d'un culte désarmé ? De vaines menaces, des maximes forgées par ses prédécesseurs ! Qu'il soit conséquent, ou bientôt un demi escadron des miens ira lui prouver que son règne n'est plus de ce monde : la *lime du temps* a passé sur ces jours de servitude et d'opprobre où l'orgueilleux grand-prêtre faisait donner du bambou aux princes rebelles à ses ambitieux décrets. Que le siredaou d'aujourd'hui se conforme aux circonstances, ou je donne le signal d'une rupture religieuse. Je suis de force à réunir les deux sceptres, celui du trône et de la religion. »

Si j'en avais cru mon premier ressentiment, j'eusse exécuté ce projet : mais pour cette fois seulement je voulus bien tenter les voies de conciliation. Je lui dépêchai sur-le-champ le mielleux Prits-Lao, qui ne lui déguisa rien des dangers qui menaçaient la religion et son autorité, s'il persistait dans la résistance qu'il avait manifestée. Après bien des difficultés, le vieillard titré, probablement plus effrayé pour son culte que pour lui, approuva la dissolution de mon hymen avec Nabi-Rheausa, et promit de

sanctionner celui que j'allais contracter avec la fille du roi de Pégu.

S'il ne s'était agi que de demander la princesse au roi son père, le premier venu de ma cour eût été propre à cette négociation, mais c'était la moindre des choses qu'aurait à faire mon envoyé auprès de Beinga-Della. Je voulais bien m'unir à sa famille pour enoblir ma postérité ; mais c'était absolument tout ce que je voulais avoir de paisible avec lui ; car il entrait toujours dans mes vues de le détrôner. Mon envoyé devait en conséquence réunir au génie de la politique, le précieux talent de bien observer tout ce qui se passerait à la cour du prince qu'il allait solliciter. S'insinuer dans ses bonnes grâces, capter sa confiance, lui dicter de fausses mesures, lui inspirer des soupçons, l'aigrir contre ses meilleurs sujets, se glisser dans sa famille, en épier les secrets, en fomenter les haines, se faire bien venir des ministres, en saisir l'esprit et la capacité, les corrompre ou les séduire, les perdre ou les acheter, se faire des créatures dans toutes les classes, se ménager des correspondances, étudier le mécontentement du peuple, le faire naître, calcu-

ler ses besoins, les accroître, créer enfin les événemens propices, et savoir en profiter sans se mettre en évidence, tel devait être le savoir-faire de mon ambassadeur au roi de Pégu. Je le possédais bien, cet homme précieux; Chelobai, sous ces différens rapports, eût surpassé mes espérances : mais il était douteux qu'il voulût se charger d'une mission qui l'aurait mis tout-à-coup en évidence. Le soir même je lui en fis la proposition. — « Vous savez, seigneur, me dit-il, à quelles conditions je me suis attaché à votre personne. Dans votre cabinet et en mission secrète, je suis tout à vous; mais ne me forcez pas à vous désobéir, et chargez un autre que moi de l'éclatante mission d'aller demander la princesse du Pégu. Ce serait d'ailleurs faire une insulte aux diplomates de votre cour : vous en avez, prince, plus qu'on ne le pense communément dans l'Inde, Nira-Sai, Regi-Dorp, Togula-Ramburon, Deli-Nag, et une foule d'autres, sont maintenant versés dans la science des cabinets. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.